

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / Janvier 2012

Histoire des collections, mémoire des institutions : un état des lieux dans les bibliothèques de recherche en sciences humaines et sociales

Pauline Chougnnet

Sous la direction d'Anne-Marie Bertrand
Conservateur général des bibliothèques - Directrice de l'ENSSIB

Remerciements

J'aimerais exprimer ma reconnaissance à M^{me} Anne-Marie Bertrand qui a encadré ce travail avec patience et disponibilité.

Je désire remercier sincèrement M^{me} Odile Grandet pour avoir soumis ce sujet à l'ENSSIB et pour son aide lors de sa définition. Merci également aux membres du groupe de travail sur l'histoire des institutions du GED Condorcet, notamment M^{mes} Florine Stankiewicz, Jeanne Longevialle et Sylvia Bozan.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à M^{me} Marion Abelès, directrice de la bibliothèque Claude Lévi-Strauss.

J'adresse aussi mes sincères remerciements à M^{me} Liliane Daronian, directrice de la bibliothèque de recherches africaines ainsi qu'à M. Fabrice Melka du centre de recherches africaines.

Ma gratitude va également à M^{me} Martine Ollion, directrice de la bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) et à M. Julien Pomart, archiviste de la FMSH.

Je remercie vivement M^{me} Elisabeth Dutartre et M. Francis Richard pour les informations qu'ils m'ont transmises.

Enfin, merci à Clément et Anne, pour leurs relectures.

Résumé

Les bibliothèques de recherche en sciences humaines et sociales, peu connues du grand public et souvent peu accessibles, sont dépositaires d'un patrimoine : le patrimoine public de la recherche. À partir d'un échantillon de bibliothèques de centres et d'organismes de recherche, il s'agit ici d'identifier les différentes traces de la mémoire produites par les chercheurs et les bibliothécaires. Comment sont-elles conservées et que disent-elles sur l'histoire des disciplines ? Quelles peuvent être les solutions pour les faire connaître et les valoriser ? C'est à ces questions que le présent mémoire tente de répondre.

Descripteurs :

Bibliothèques de recherche -- France

Sciences humaines -- Bibliothèque

Bibliothèques -- fonds spéciaux

Archives scientifiques -- France

Abstract :

Research libraries specialising in humanities are often insufficiently advertised to the general public and difficult to access, although they are the repository of a national heritage : that of public research. By working on a range of libraries attached to different research centres and organisations, we aim to identify the various traces of memory produced by researchers and librarians. How are they preserved and what do they tell us about the history of disciplines ? How can we make them known and show their value ? These are the questions that this paper sets out to answer.

Keywords :

Research libraries -- France

Humanities libraries

Libraries -- Special collections

Scientific archives -- France

SIGLES ET ABREVIATIONS	11
INTRODUCTION.....	13
L’HISTOIRE AVANT LA MEMOIRE : CINQUANTE ANS D’HISTOIRE INSTITUTIONNELLE.....	17
Le contexte de la création de ces bibliothèques.....	17
La bibliothèque de sociologie du CNRS	18
Histoire de la bibliothèque.....	18
Le « noyau » de la bibliothèque de sociologie, la bibliothèque du CES	18
Les premières années.....	18
Une bibliothèque de référence pour la sociologie	20
L’intégration de la bibliothèque à l’IRESCO.....	20
La bibliothèque de sciences humaines et sociales Paris-Descartes, UMS 3036	21
La bibliothèque Claude Lévi-Strauss	21
La bibliothèque dans le projet de Claude Lévi-Strauss	22
Évolution de la documentation : des périodiques courants aux archives des chercheurs.....	22
Les HRAF.....	23
La bibliothèque de la FMSH.....	23
Une insertion dans un réseau documentaire large	23
Évolutions de la bibliothèque centrale.....	23
La bibliothèque du centre d’études africaines.....	24
La bibliothèque de recherches africaines (BRA)	24
Comparaisons.....	25
Entre bibliothèques traditionnelles et centres de documentation innovants	25
Dons, services de presse : des modes d’acquisitions communs	26
L’évolution des rapports avec les chercheurs, clef de l’identité des bibliothèques	26
HISTORIQUE ET ENJEUX D’UNE PREOCCUPATION MEMORIELLE DES BIBLIOTHEQUES DE RECHERCHE.....	29
Un état des lieux historiographique	30
<i>La documentation et les bibliothèques dans les travaux sur l’épistémologie des sciences humaines et sociales.....</i>	<i>30</i>
Affirmation de l’anthropologie du savoir	30
Les bibliothèques dans ce champ d’étude.....	30
Sociologie	31
Recherches africaines	32
Ethnologie, anthropologie sociale.....	33
<i>La bibliographie sur les bibliothèques de recherche et de centres de recherche....</i>	<i>34</i>
Signalement.....	34
Le répertoire des bibliothèques spécialisées françaises.....	34
Les outils en ligne.....	35
Les bibliothèques de recherche dans la littérature professionnelle	35
Des jalons posés récemment.....	36
Les limites de cette bibliographie.....	36
Une prise de conscience qui s’organise en faveur des collections patrimoniales..	37
<i>Des instances internationales aux établissements eux-mêmes.....</i>	<i>37</i>
Échelles internationale et européenne	37
Échelle nationale.....	38

Autres cadres de réflexion et d'action	39
<i>L'exemple des sciences dures</i>	40
<i>Les réticences et les résistances face au « devoir de mémoire »</i>	41
QUELLE CONSERVATION DES TRACES DE LA MEMOIRE ?	43
Pour une typologie large des traces de la mémoire et leur conservation par les bibliothèques	43
Archives de la bibliothèque : archives administratives, correspondances... ..	44
<i>L'exemple de la BnF</i>	45
<i>Les bibliothèques de recherche</i>	45
<i>Et pour l'avenir ?</i>	46
Instruments de gestion des collections et de politique documentaire : de la valeur d'usage aux traces du passé.....	46
<i>Des documents souvent conservés et à valoriser</i>	46
<i>Conserver ou éliminer ? des cas de conscience</i>	47
Collections	49
<i>Dans le fonds général : les revues spécialisées</i>	49
<i>Le cas des éditions étrangères</i>	50
<i>Les fonds d'excellence</i>	50
<i>Les fonds spécifiques et fonds issus de dons</i>	51
Les dons individuels de chercheurs	51
Les dons de laboratoires	51
<i>Les implications en terme de politique documentaire</i>	52
Politique d'acquisitions	52
Les choix de classification et le catalogage	52
Les archives des chercheurs	53
<i>Archives en bibliothèque : quelle légitimité ?</i>	53
<i>Les conditions de conservation</i>	54
<i>La spécificité de ces archives</i>	55
Les critères temporels	56
Archives publiques ou archives privées ?	56
« Mémoires des livres, mémoire des hommes »	57
<i>La figure de l'auteur</i>	57
Le nom	57
L'image	58
<i>Les chercheurs</i>	58
<i>Les personnels</i>	59
LA VALORISATION ET LA MEDIATION DE LA MEMOIRE DES INSTITUTIONS	61
Logique institutionnelle ou logique disciplinaire ?	61
<i>Réseaux disciplinaires</i>	62
Réseau Isidore	62
Réseau ethnologie	62
<i>Archives ouvertes et coopérations</i>	63
MédiHAL	63
Le CN2SV et le département SHS du CNRS	63
La base Archives des ethnologues	64
Wikimedia commons	65
Les diverses voies de la valorisation	65
<i>Espaces et expositions</i>	65
La mémoire dans les murs de la bibliothèque	65

Des expositions	66
<i>Diffusion, publications et éditorialisation</i>	67
L'effort de présentation des collections sur les supports de communication	67
Les supports papier	67
Les supports électroniques	67
Les sites Internet	67
Les lettres d'information	68
Un nouveau support approprié : le carnet de recherche	69
Des carnets pour la recherche actuelle	69
La plateforme hypotheses.org	69
Les contenus des carnets	69
... et pour la valorisation de la recherche passée	69
Les carnets sur les collectes d'archives et l'épistémologie	69
Des carnets de publication des données anciennes de la recherche	71
CONCLUSION	73
SOURCES	75
BIBLIOGRAPHIE	77
<i>Organisation de la recherche, chercheurs, épistémologie</i>	77
Généralités	77
Afrique	77
Sociologie	78
Ethnologie	79
<i>Bibliothèques de recherche et documentation en SHS</i>	79
<i>Politique documentaire</i>	80
<i>Mémoire de la recherche, conservation et valorisation</i>	80
TABLE DES ANNEXES	83
TABLE DES ILLUSTRATIONS	91

Sigles et abréviations

ABF	Association des Bibliothécaires de France
BnF	Bibliothèque nationale de France
CARDAN	Centre d'Analyse et de Recherche Documentaires pour l'Afrique Noire
CCFR	Catalogue Collectif de France
CEAF	Centre d'Etudes Africaines
CéMAF	Centre d'Etudes des Mondes Africains
CES	Centre d'Etudes Sociologiques
CN2SV	Centre National pour la Numérisation de Sources Visuelles
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CRA	Centre de Recherches Africaines
EHESS	Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
FMSH	Fondation Maison des Sciences de l'Homme
GED	Grand Equipement Documentaire
HRAF	Human Relation Area Files
IFLA	International Federation of Library Associations and Institutions
IGB	Inspection Générale des Bibliothèques
IRESO	Institut de Recherche sur les Sociétés Contemporaines
LAS	Laboratoire d'Anthropologie Sociale
RNBFD	Répertoire National des Bibliothèques et Fonds Documentaires
SCD	Service commun de la documentation
TGE	Très Grand Equipement
UMR	Unité Mixte de Recherche
UMS	Unité Mixte de Service

Introduction

Les bibliothèques doivent-elles être considérées comme des lieux de mémoire pour la recherche ? D'aucuns attribuent à toutes les bibliothèques, quelles qu'elles soient, ce rôle pour la communauté qu'elles desservent. Christian Jacob emploie ainsi à plusieurs reprises l'expression de « lieu où la mémoire fait corps » pour désigner la bibliothèque en général :

La bibliothèque totalise les lectures et les savoirs des individualités qui la fréquentent. Elle est l'un des lieux où prend corps le patrimoine intellectuel, littéraire, spirituel d'une communauté : là se donne à voir dans sa matérialité et dans sa complétude une mémoire écrite à valeur identitaire ou fondatrice¹.

L'étude des collections des bibliothèques spécialisées (documents imprimés, manuscrits ou autres) et de leur organisation permettrait dès lors, à elle seule, de retracer l'évolution des recherches du champ disciplinaire en question².

Mais suffit-il vraiment aux bibliothèques d'exister et de demeurer pérennes, d'être conservées telles quelles, pour que la mémoire de la recherche fasse ainsi « corps » ? Ou bien faut-il pour cela une prise en compte dans les pratiques (celles des chercheurs et celles des professionnels des bibliothèques) d'un travail de mémoire à venir, dès le moment de la production de la recherche ?

La réponse dépend de l'objectif que l'on assigne à un travail sur la mémoire des bibliothèques de recherche : est-ce une affaire d'historien seulement (historien des sciences, du livre ou des institutions) ? Ou bien s'agit-il de constituer et de rendre accessible immédiatement et pour plus tard un patrimoine public de la recherche ? S'agit-il enfin, pour les établissements concernés, d'œuvrer à une construction mémorielle et identitaire ?

Les trois objectifs et les trois types d'utilisateurs ainsi visés sont légitimes et il appartient bien aux institutions de les prendre, sinon en charge, du moins en considération dans leur politique de conservation et de valorisation.

Et que ce soit dans un but scientifique ou identitaire, ces actions doivent être adaptées à la spécificité du fonctionnement de ces établissements, difficilement comparables à d'autres et mêmes entre eux.

L'identité de ces établissements de recherche, moins directement palpable que celle d'autres corps scientifiques plus nombreux, plus anciens ou plus connus comme l'École polytechnique ou d'autres grandes écoles, trouve ainsi un reflet essentiel dans leur bibliothèque. Contrairement à celle des centres de recherche, l'identité des grandes écoles peut se fonder sur des éléments très divers. Le cas de l'École polytechnique a été

¹ Christian Jacob, « Rassembler la mémoire ; Réflexions sur l'histoire des bibliothèques », PUF, *Diogène*, 2001/4, n° 196, p. 53-76.

² Sur le caractère central de la bibliothèque dans le travail des chercheurs, et sur la représentation parfois faussée que l'on peut avoir de ce dernier, on pourra lire l'épisode relaté par Robert Boure. Dans les années 1960-70 lors de la réorganisation gaullienne du système français et la modernisation des structures de recherche. Les SHS furent menacées d'être reversées dans les universités. Robert Boure évoque alors la réémergence d'une « conception des SHS que l'on croyait sinon révolue du moins en net retrait, selon laquelle les SHS n'auraient pas besoin de structures spécialisées dans et pour la recherche, leur laboratoire c'est le monde, et leurs outils de travail, l'érudition, les bibliothèques et les stylos. ». Robert Boure, *Les Sciences humaines et sociales en France*, E.M.E. et Intercommunication, Fernelmont BE, 2007, 345 p.

analysé par Christian Hottin³ qui a répertorié plusieurs éléments fondateurs de son identité :

- une identité portée par la communauté des scientifiques elle-même : par le port de l'uniforme et du bicorne ;
- une identité dans l'architecture (la « boîte à claque » fut transférée de la rue Descartes au site de Palaiseau) ;
- une identité dans les représentations (peintures murales, symboles, devises, argot...).

Sur quels éléments peut s'appuyer, en comparaison, l'identité de la recherche en sciences sociales, dont les champs disciplinaires ont fini de se constituer dans le courant du XX^e siècle, dont les corps sont peu nombreux et dotés de moyens financiers modestes ?

Christian Hottin avait déjà ouvert, dans son article sur la mémoire et la culture matérielle des établissements d'enseignement supérieur, la question de la comparaison des patrimoines et de l'identité des grandes écoles d'une part et de l'université d'autre part :

Dans le système « dualiste » de l'enseignement supérieur français, écoles supérieures et universités s'opposent sur bien des points : ce que nous avons évoqué pour une des plus anciennes grandes écoles se retrouve-t-il ou non dans le monde universitaire⁴ ?

À ce dualisme issu du système d'enseignement français, il faudrait donc ajouter une catégorie supplémentaire, celle-ci non plus liée à l'enseignement mais à la recherche et qui est constituée par les centres de recherche et leurs bibliothèques, en accordant, ici plus encore qu'ailleurs, une grande importance aux réseaux scientifiques (on prendrait ainsi en compte le phénomène des unités mixtes de recherche et des appartenances multiples des scientifiques aux institutions).

Au-delà de la collection de documents, Christian Jacob évoquait aussi l'espace, le « lieu » de savoir qu'est la bibliothèque, comme constitutif de l'identité d'une communauté⁵. On pourrait ajouter à cela que la mémoire des institutions de la recherche est aussi présente dans divers autres « lieux » complémentaires de la bibliothèque (les laboratoires, les espaces de séminaires, les réseaux professionnels, les participants du collège invisible...).

Un autre aspect différencie encore l'entreprise de conservation ou de valorisation de la mémoire des institutions de la recherche en sciences sociales de celle des grands établissements comme l'École polytechnique, pour reprendre le même exemple. Les institutions de la recherche évoluent très souvent sur le plan administratif. Certaines peuvent être amenées à disparaître ou à se fondre dans un ensemble, à la faveur de regroupements ou de mutualisations. La dématérialisation croissante de l'information

³ Christian Hottin, « Le bicorne et la boîte à claque : création du patrimoine et construction identitaire au sein des établissements d'enseignement supérieur parisiens », manuscrit auteur, publié dans Actes de : *Mémoire et culture matérielle de l'Université*, journée d'études organisée par le LASMAS (EHESS), le GREE, le LPHS-AHP et l'ERAEF (Université Nancy II), Nancy, 8 avril 2005. France (2005).

⁴ Christian Hottin, « Le bicorne et la boîte à claque : création du patrimoine et construction identitaire au sein des établissements d'enseignement supérieur parisiens », *op. cit.*, p. 3.

⁵ Bien que par le fait du hasard, ce mémoire donnera ainsi lieu à une mise en abyme. Il aborde en effet le thème de la mémoire collective – non seulement comme source mais aussi comme objet de recherche –, ainsi que l'a théorisée Maurice Halbwachs. Or, il se trouve que Maurice Halbwachs est l'un des fondateurs d'une des bibliothèques de notre échantillon, la bibliothèque du Centre d'Études Sociologiques, devenue bibliothèque de sciences humaines et sociales-Descartes.

scientifique pourrait en outre laisser imaginer la disparition de certaines bibliothèques dans le futur. De ce fait, un travail sur l'histoire de ces bibliothèques est désormais pris au sérieux – ou, à l'inverse, contesté, comme un signe de disparition imminente.

Déjà, certaines intégrations ou associations de bibliothèques, plus particulièrement dans le contexte universitaire depuis la création des SCD, ont provoqué des réactions de défense et d'indignation face au manque de respect vis-à-vis de leurs spécificités et de leur signification pour l'histoire de la recherche. La voix de Guy Burgel (1939-), professeur d'urbanisme à Paris X, s'est ainsi élevée. Il est cité par Valérie Tesnière dans son rapport sur la politique documentaire des universités quand il qualifie « le travail de mise en cohérence du fonds avec ceux de son université de basse œuvre obscurantiste⁶ ». D'autres cris d'alarme se font entendre lors de la disparition de certaines bibliothèques, afin de mieux prendre en considération le patrimoine qu'elles représentent pour la recherche. Dans un article de *Vacarme* datant de 2005, Marie-Dominique Mouton désignait ainsi le démantèlement récent de « bibliothèques et centres de documentation créés, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, pour accompagner la politique de coopération et d'aide au développement dans de multiples disciplines⁷ ». Parmi celles-ci figurait la bibliothèque de l'IRESO qui fut finalement transformée et qui se trouve dans notre échantillon sous le nom qu'elle porte désormais, de « bibliothèque de sciences humaines et sociales (Descartes-CNRS) ». Marie-Dominique Mouton déplorait ainsi qu'avec la fermeture de ces bibliothèques de recherche « c'est une partie de l'histoire intellectuelle de ces cinquante dernières années qui disparaît. »

Enfin, le travail sur la mémoire des bibliothèques de recherche soumet les bibliothécaires à un paradoxe parfois difficile à assumer. D'une part encouragés à innover et à changer en profondeur leurs pratiques professionnelles et les services rendus aux usagers, ils sont d'autre part incités à prendre en charge le patrimoine de la recherche, à le collecter, le conserver, le mettre en valeur et y rendre sensible la communauté des chercheurs⁸. Ce paradoxe est certes un élément même de leur identité, et l'on a pu ainsi écrire que « la bibliothèque est un lieu de mémoire sans être pour autant un lieu éteint, exclusivement tourné vers le passé⁹ ». Mais il est parfois impossible à tenir lorsque les moyens financiers et humains sont insuffisants pour mettre en œuvre ces deux aspects du métier.

Pour les besoins de l'étude, quelques bibliothèques ont été sélectionnées parmi les bibliothèques de recherche en sciences humaines et sociales : la bibliothèque de sciences humaines et sociales Descartes-CNRS, la bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH), la bibliothèque du laboratoire d'anthropologie sociale, dite bibliothèque Claude Lévi-Strauss, la bibliothèque de recherches africaines ainsi que la bibliothèque du centre d'études africaines.

⁶ Guy Burgel dans *Université : une misère française*, Paris, Hachette, 2006, 183 p. Cité par Valérie Tesnière, dans le rapport de l'IGB, « Politique scientifique et politique documentaire des universités : quelles articulations ? », juin 2008, en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1812> (consulté le 20 décembre 2011).

⁷ Marie-Dominique Mouton, « Donner à penser. Troubles dans les fonds de recherche des bibliothèques », *Vacarme*, n° 32, <http://www.vacarme.org/article603.html> (consulté le 20 décembre 2011).

⁸ Ce paradoxe était relevé par Martine Ollion, directrice de la bibliothèque de la FMSH (entretien du 12 décembre 2011).

⁹ Maud Hagelstein, « Mémoire et Denkraum. Réflexions épistémologiques sur la Kulturwissenschaftliche Bibliothek Warburg », 3, en ligne : <http://cm.revues.org/104>

Ces bibliothèques n'ont pas toutes le même fonctionnement, les mêmes tutelles ni le même rapport à la communauté des chercheurs qui les fréquentent. C'est pour cette raison qu'une présentation historique et institutionnelle, ainsi que des éléments de comparaison a paru nécessaire (première partie). Elle est suivie (deuxième partie) par un état des lieux des réflexions menées sur le patrimoine de la recherche par les professionnels des bibliothèques et par les chercheurs dans leurs travaux épistémologiques. À partir des pratiques relevées dans les diverses bibliothèques de l'échantillon, une typologie des différentes traces de la mémoire a été produite (troisième partie). Enfin, les différentes possibilités de valorisation de cette mémoire seront évoquées, à partir d'exemples concrets (quatrième partie).

L'histoire avant la mémoire : cinquante ans d'histoire institutionnelle

Comment écrit-on l'histoire des bibliothèques de recherche ? C'est d'abord à l'histoire administrative et institutionnelle que l'on peut se reporter. Souvent confondues par leur histoire avec leurs institutions de rattachement, les bibliothèques de notre corpus ont connu des évolutions très diverses depuis la date de leurs créations – échelonnées de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 1960.

Pour ne pas reproduire ce que d'autres ont fait avant nous, nous renverrons le lecteur à l'historique complet quand il a été écrit récemment par la bibliothèque (par exemple pour la bibliothèque du laboratoire d'anthropologie sociale ou la bibliothèque de la FMSH). En revanche, quand un tel travail de synthèse a pu être complété, nous avons donné davantage d'informations (par exemple pour la bibliothèque dite de sociologie¹⁰). Il s'agira, à travers cette première approche d'histoire administrative, de s'attacher plus particulièrement aux rapports entre l'histoire des collections et l'épistémologie des sciences en abordant notamment les questions suivantes : quel fut l'objectif scientifique premier de la bibliothèque ? Quelle est la place des chercheurs dans la bibliothèque et leur place dans la politique documentaire de la bibliothèque ?

Le contexte de la création de ces bibliothèques

Procéder ainsi, par monographies, ne doit pas dispenser de s'intéresser au contexte de la création et de l'évolution de ces institutions. Ces instituts ou laboratoires et leurs bibliothèques ont en effet été créés avant la massification de l'enseignement supérieur et alors qu'il n'existait pas encore officiellement à l'université de facultés de lettres et sciences humaines. Seules existaient alors des facultés de lettres. Pour la sociologie, ce ne fut qu'en 1958, soit plus d'une décennie après l'inauguration de la bibliothèque du Centre d'études sociologiques (CES), que fut créée la licence de sociologie, sous l'impulsion de Raymond Aron (1905-1983).

Sur le plan plus strictement documentaire, les collections spécialisées de ces bibliothèques ont été constituées avant que la BnF ne revienne à un « encyclopédisme des collections ». Ce n'est en effet qu'à partir des années 1990, à l'occasion de sa forte restructuration et pour son déménagement, que la BnF procéda à une « remise à niveau de la documentation étrangère dans le domaine des sciences sociales au sens anglo-saxon du terme, en économie, politique, droit ainsi qu'en anthropologie ou sociologie¹¹ ». L'importance de ces bibliothèques de laboratoires ou de centres de recherche, auxquelles les chercheurs adjoignaient certes souvent une fréquentation des

¹⁰ Les deux premières décennies du Centre d'Études Sociologiques ont bénéficié de nombreux travaux de chercheurs (voir, dans la bibliographie, les travaux de Jean-René Tréanton, Jean-Christophe Marcel, Patricia Vannier...), on ne sait que peu de choses des évolutions postérieures à 1968. Notre analyse des évolutions postérieures se fonde sur des entretiens avec la directrice de la bibliothèque, Sylvia Bozan.

¹¹ Pour une analyse de la documentation en sciences humaines et sociales avant et après la création de la Très Grande Bibliothèque, on lira l'article de Valérie Tesnière, « Les bibliothèques, grand équipement en sciences humaines et sociales, l'exemple de la BnF », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, 12/2005, <http://histoire-cnrs.revues.org/1330>

bibliothèques étrangères¹², était donc inversement proportionnelle aux lacunes documentaires de la Bibliothèque nationale de France.

LA BIBLIOTHEQUE DE SOCIOLOGIE DU CNRS

Histoire de la bibliothèque

L'histoire de cette bibliothèque, de 1946 à nos jours, est celle de nombreux changements administratifs et de déménagements. On peut en suivre l'évolution grâce à un fonds d'archives récemment classé par une élève de master de l'École des chartes¹³ et en cours de classement pour la période la plus récente (à partir de 2004).

Bien avant le classement de ce fonds, l'histoire du centre et de sa bibliothèque a fait l'objet d'articles dans des revues scientifiques, notamment dans la *Revue française de sociologie*. Dressés à partir de témoignages et de souvenirs, ces articles mettent l'accent sur le rôle de quelques personnalités (directeurs du centre, chercheurs et donateurs)¹⁴. Un colloque, organisé par Jean-Christophe Marcel, Olivier Martin et Rémi Mathis devrait avoir lieu dans les prochaines années, intitulé « Bibliothèque et production du savoir sociologique. Histoire et usages de la bibliothèque de sociologie du CNRS ». Il tentera une approche plus globale de l'histoire de la bibliothèque en prenant pour objet l'institution, les lecteurs, la recherche, les collections et les services¹⁵.

Le « noyau » de la bibliothèque de sociologie, la bibliothèque du CES

Les premières années

Le CES, Centre d'Études Sociologiques, fut créé par le CNRS le 22 janvier 1946 à l'initiative du professeur Georges Gurvitch (1894-1965), quand il rentra de New York où il avait enseigné pendant la guerre à la New School for Social Research.

Ce nouveau centre n'était pas complètement une création *ex nihilo* et il prenait en réalité la succession du centre de documentation sociale de l'ENS¹⁶, qui avait été créé en 1930 par Célestin Bouglé et fermé en 1942. Avec l'aide d'Henri Lévy-Bruhl (1884-1964) et de Gabriel Le Bras (1891-1970), Georges Gurvitch fonda ce lieu de formation pour les chercheurs en sociologie, où l'on dirigeait des recherches, menait des enquêtes, organisait des manifestations internationales et publiait des travaux et des résultats de terrains.

La bibliothèque du centre fut constituée au départ des livres rapportés par Gurvitch des États-Unis. On privilégiait ainsi au début l'acquisition d'ouvrages de sociologues

¹² Emmanuel Leroy-Ladurie, « Bibliothèque nationale et bibliothèque de France : projets et réalités des grandes bibliothèques », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 135^e année, N. 1, 1991. pp. 181-188.

¹³ Le plan de classement est en ligne : http://www.bibliothequedesociologie.cnrs.fr/IMG/pdf/Archives_bibsoc_1946-2003.pdf (consulté le 20 décembre 2011).

¹⁴ Jean René Tréanton, « Les premières années du centre d'études sociologiques », 1946-1955, *Revue française de sociologie*, vol. 32, n° 3, juill.-sept. 1991, p. 381-404.

¹⁵ L'appel à communication est encore en ligne : http://www.bibliothequedesociologie.cnrs.fr/IMG/pdf/Appel_a_communication_Colloque_bibl_de_sociologie_CNRS_2010.pdf (consulté le 20 décembre 2011).

¹⁶ La bibliothèque et musée de la guerre (aujourd'hui BDIC) reprenait cependant en grande partie les fonds du centre de documentation sociale. Une description du centre de documentation sociale a été faite par J.-C. Marcel, maître de conférences à Paris IV, lors du colloque « Le philosophe et les livres », 29 sept.-1^{er} oct. 2010 à l'EHESS : <http://lbf-ehecss.ens-lyon.fr/pages/infos-manifs.html> (consulté le 20 décembre 2011).

américains. Les revues de sociologie américaines sont aussi fortement représentées dans les collections, telles l'*Américan Journal of Economics and sociology*, ou *The Américan catholic sociological review* ou encore l'*Américan behavioral scientist*¹⁷, que très peu d'autres bibliothèques françaises conservent dans leurs collections. On peut expliquer de la même façon la bonne représentation des ouvrages du sociologue américain Lloyd Warner (1898-1970), introduits au Centre d'Études Sociologiques par Georges Friedmann (1902-1977)¹⁸.

Dans le noyau historique des collections figure aussi une partie de la bibliothèque de Maurice Halbwachs (1877-1945) léguée par sa veuve, Yvonne, qui soutenait activement le centre de recherche. Représentant plus qu'une bibliothèque personnelle, le fonds apporté par le couple Halbwachs comporte aussi des livres du centre de documentation sociale de l'ENS, évoqué précédemment, qu'ils avaient réussi à sauver pendant l'Occupation.

Cette documentation, rassemblée d'abord dans les locaux de l'Institut international de coopération intellectuelle (IICI), rue de Montpensier (1^{er} arr.), déménagea ensuite boulevard Arago dans un local du CNRS. Les locaux étaient exigus, mais la collection restait modeste : elle se constituait d'environ 750 volumes.

Si la documentation imprimée faisait pleinement partie du projet scientifique, le CES tenta toutefois de rompre avec une approche purement livresque de la sociologie et promut la recherche appliquée, c'est-à-dire la sociologie d'enquête inventée par l'École de Francfort. Le service de documentation, procurant une assistance technique à la recherche, revêtait de ce fait une importance aussi grande, sinon supérieure à celle de la bibliothèque proprement dite. Alain Chenu écrit ainsi qu'« un corps de chercheurs professionnels pratiquant une sociologie empirique centrée sur l'observation des sociétés contemporaines se met en place en France vers 1950 dans le cadre du CNRS¹⁹ ». À l'université, en revanche, où la sociologie s'enseignait timidement sans s'émanciper de la philosophie (à la Sorbonne, à Bordeaux et à Strasbourg), on trouvait davantage « d'adeptes du travail individuel en bibliothèque²⁰ ».

Ainsi, en 1948, soit deux ans après l'ouverture, la bibliothèque était encore assez modeste : elle comptait 2 100 ouvrages et une cinquantaine de périodiques – dont environ un tiers de périodiques américains.

Au début des années 1950, le CES se développa et changea de direction. La bibliothèque et le centre de documentation furent désormais dirigés par une bibliothécaire professionnelle, Lucienne Thomas. Après une installation de quelques années dans des locaux provisoires, mais plus vastes, rue de Varenne (7^e arr.), le centre s'installa en 1959 rue Cardinet (17^e arr.).

¹⁷ Le deuxième titre est complètement absent du catalogue général de la BnF. Si le premier est présent dans les collections, c'est pour une période bien plus récente (à partir des années 1990). Quant au troisième, il est représenté par un unique numéro, datant de 1975. Une recherche dans le SUDOC sur les mêmes titres permet de voir que très peu d'institutions firent l'acquisition de ces revues à l'époque et presque aucune université (la Fondation nationale des Sciences Politiques, la Fondation Maison des sciences de l'homme, principalement).

¹⁸ Jean-Christophe Marcel, « Une réception de la sociologie américaine en France (1945-1960) », *Revue d'Histoire des sciences humaines*, 2004/2, n° 11, p. 45-68.

¹⁹ Alain Chenu, « Une institution sans intention. La sociologie en France depuis l'après-guerre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002, vol. 141, n° 141-142, p. 46.

²⁰ Alain Chenu, « Une institution sans intention. La sociologie en France depuis l'après-guerre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002, vol. 141, n° 141-142, p. 48.

Une bibliothèque de référence pour la sociologie

Ainsi constituée, la bibliothèque du CES resta longtemps la plus importante d'Europe dans sa discipline. La bibliothèque, au départ simple bibliothèque de laboratoire, s'est développée en lien avec les autres services du centre (le service de documentation, le bulletin signalétique, le service éditorial de la *Revue française de sociologie*, créée en 1960), dont la direction commune fut confiée à une bibliothécaire en chef. En 1974-1975, voici comment la plaquette de présentation du CES décrivait la bibliothèque :

Fondée il y a un quart de siècle et semblant destinée à n'être qu'une petite bibliothèque de laboratoire, la bibliothèque du CES n'a cessé de se développer pour être aujourd'hui non seulement l'instrument de travail des chercheurs d'un laboratoire, mais un ensemble produisant un travail scientifique autonome, utile à toute la communauté sociologique.

Or, cette « communauté sociologique » s'était considérablement élargie depuis la création du CES en 1946, notamment dans le champ universitaire, où l'on mit en place en 1976, après la licence de sociologie en 1958, une agrégation de sciences sociales, agrandissant ainsi le cercle des lecteurs potentiels de la bibliothèque²¹.

L'intégration de la bibliothèque à l'IRESO

En 1986, la bibliothèque fut intégrée à l'IRESO (Institut de REcherche sur les Sociétés COntemporaines), structure ouverte sur les disciplines voisines. Mais c'est sous le nom de « bibliothèque de sociologie » qu'elle était alors connue et c'est ainsi que la désigna le directeur du département des sciences de l'homme et de la société au CNRS succédant à Maurice Godelier, Jacques Lautman (1934-).

À l'occasion de cette intégration et du déménagement rue Pouchet (17^e arr.), la question de la cohérence disciplinaire des fonds fut posée. En 1987, un groupe de réflexion sur les bibliothèques fut constitué et chargé d'envisager des méthodes pour la constitution d'un « réseau documentaire à l'IRESO ». Trois types d'organisations documentaires existantes furent mis au jour par le groupe de travail : « les documentations d'équipe, les documentations thématiques et les bibliothèques spécialisées ». La cohérence des fonds de la bibliothèque de sociologie, ancienne bibliothèque du CES, fut mise en avant, ainsi que sa volonté ancienne de « devenir une bibliothèque nationale pour la discipline » afin d'éviter sa fusion avec une autre « bibliothèque spécialisée », celle de psychologie sociale²². Selon le groupe de travail, cette dernière aurait aussi pâti d'une telle fusion et y aurait « perdu toute identité ».

Contre l'idée de la constitution d'une bibliothèque centrale, « pierre angulaire autour de laquelle graviteraient dans une relation de dépendance de petites unités documentaires vassales », le groupe de travail proposait une organisation de la documentation en réseau.

Ce réseau aurait en outre l'avantage de résoudre l'inadéquation qui se développe entre un Institut tendant à devenir pluridisciplinaire et une bibliothèque qui affirme sa vocation purement sociologique²³.

Après quelques années difficiles, jalonnées de nombreux conflits entre les chercheurs et l'institution, la bibliothèque fut fermée en 2003. L'IRESO connaissait une période de

²¹ Aujourd'hui ouverte aux étudiants de master.

²² Archives de la bibliothèque de sociologie, IRESO, carton 6, « Vers un réseau documentaire à l'IRESO : propositions du groupe de réflexion sur les bibliothèques », nov. 1987.

²³ *Ibid.*

crise, sans directeur mandaté²⁴. Le CNRS avait pris la décision de le transformer en FRE, Formation de Recherche en Évolution, « cadre juridique approprié pour régir toute période transitoire facilitant notamment la création, la restructuration ou la fermeture d'unités de recherche²⁵ ». Pour l'IRESO, cela aboutit à une fermeture. Après une année d'incertitude sur l'avenir de la bibliothèque, elle put finalement rouvrir, en ayant changé de statut.

La bibliothèque de sciences humaines et sociales Paris-Descartes, UMS 3036

En 2004, la bibliothèque devint donc une unité propre de service du CNRS. Ce statut ne dura pas longtemps, car il fut suivi du rapprochement de la bibliothèque de sociologie du CNRS et de plusieurs bibliothèques de sciences humaines de Paris Descartes, en janvier 2007. Il s'agit alors d'une unité mixte de service (un contrat d'association entre le CNRS et un établissement d'enseignement supérieur). Cette fusion fut l'occasion de quitter les locaux de la rue Pouchet pour des espaces plus réduits, mais situés dans le centre universitaire des Saints-Pères, dans la rue du même nom (6^e arr.). Les documents de la bibliothèque de sociologie rejoignirent (tout en restant distincts) ceux des bibliothèques de sciences humaines existant déjà à l'université Paris V-Descartes et qui concernaient des domaines tels que la linguistique et les sciences de l'éducation.

La bibliothèque a ainsi retrouvé le « rôle national » pour la communauté sociologique qu'elle estimait assumer en 1974-1975. Pôle associé de la Bibliothèque nationale de France pour les domaines de la santé et de la société, elle joue un rôle actif pour la diffusion numérique de l'information scientifique : elle participe ainsi à différents réseaux (ISORE²⁶, Sociopôle²⁷, RuedesFacs²⁸) et comprend en son sein une équipe Persée²⁹, œuvrant à la numérisation de périodiques.

Cependant, malgré un élargissement de l'assise du lectorat, touchant désormais de nombreuses universités, et donc des chercheurs plus nombreux, la bibliothèque a perdu depuis sa création le lien fort qu'elle entretenait avec les chercheurs du CNRS. Certains n'ont sans doute pas même pris connaissance de son déménagement de la rue Pouchet³⁰. Et, désormais, c'est davantage avec les enseignants des différentes universités que la bibliothèque entretient des échanges pour les acquisitions.

La bibliothèque Claude Lévi-Strauss³¹

La « bibliothèque du laboratoire d'anthropologie sociale », renommée à la mort de Claude Lévi-Strauss (1908-2009) au nom de son fondateur est l'une des trois plus

²⁴ Marie-Dominique Mouton, « Donner à penser. Troubles dans les fonds de recherche des bibliothèques », *Vacarme*, n° 32, <http://www.vacarme.org/article603.html> (consulté le 20 décembre 2011).

²⁵ Circulaire n° 000008DCAJ du 10 janvier 2000 relative aux formations de recherche en évolution (FRE).

²⁶ <http://www.isore.cnrs.fr/>

²⁷ <http://www.sociopole.cnrs.fr/>

²⁸ <http://www.ruedesfacs.fr/>

²⁹ <http://www.persee.fr/web/guest/home>

³⁰ C'est l'hypothèse qu'émet Rémi Mathis, conservateur à la bibliothèque de sciences humaines et sociales de 2008 à 2010 sur son blog : <http://alatoisonador.wordpress.com/2009/05/31/colloque-bibliotheque-de-socio-du-cnrs-1/>

³¹ Une présentation de la bibliothèque, avec un retour sur son histoire, a été faite par la directrice, Marion Abélès, et figure dans la brochure publiée par le Collège de France pour les cinquante ans du laboratoire, en 2010. Françoise Zonabend (dir.), *Le Laboratoire d'anthropologie sociale, 50 ans d'histoire, 1960-2010*, Paris, Collège de France, déc. 2010, 50 p.

grandes bibliothèques d'anthropologie en France. Elle relève aujourd'hui de trois institutions : principalement du Collège de France³² (chaire d'anthropologie de la Nature) mais aussi du CNRS (UMR 7130) et de l'EHESS. Elle appartient d'autre part au « réseau ethnologie », regroupant quatre bibliothèques spécialisées dans cette discipline³³ dans le but d'obtenir des crédits et de réfléchir à une politique documentaire et des actions communes.

La bibliothèque dans le projet de Claude Lévi-Strauss

La bibliothèque fut créée en 1960 à destination des chercheurs de ce laboratoire du Collège de France afin qu'ils puissent suivre l'évolution internationale de la discipline. Recherche et documentation étaient intimement liées dans le projet conçu par Claude Lévi-Strauss, comme le rappelle son collaborateur Isac Chiva (1925-)³⁴ :

Le souci initial de Claude Lévi-Strauss, devenu permanent, était double. Comment concevoir et faire fonctionner un instrument collectif, doté d'un certain nombre de moyens techniques – des locaux aux moyens de documentation et de publication notamment – au service de chercheurs portant des projets personnels différents les uns des autres ? Et comment faire néanmoins pour que cet instrument collectif soit un « lieu » de croisements et d'interrogations interdisciplinaires, en cherchant l'articulation souhaitable, possible, entre théories et modèles ethnologiques et d'autres, propres à des disciplines comme la linguistique, les mathématiques, la physique, etc. ?³⁵

Évolution de la documentation : des périodiques courants aux archives des chercheurs

La bibliothèque fut d'abord constituée de quelques dizaines de périodiques. Isac Chiva décrit ainsi l'évolution des fonds documentaires :

La liste initiale s'est vite accrue grâce aux échanges entre nos revues et d'autres rédactions. S'y ajoutèrent dès le début les acquisitions d'ouvrages liés aux sujets d'étude des uns et des autres, nombre de livres reçus par les deux rédactions pour compte rendu, mais aussi des achats d'usuels importants et de collections rétrospectives de revues. Par achat également ou par legs, la bibliothèque s'enrichit de fonds imprimés et manuscrits importants, tels ceux de Robert Hertz, Alfred Métraux, Lucien Sebag, Georges Devereux notamment.

Après un séjour place Marcelin Berthelot, où la salle de lecture tenait aussi lieu de salle de réunion, la bibliothèque déménagea en 1985 dans l'amphithéâtre Arago de l'ancienne École polytechnique, aménagé sur deux étages, où elle se trouve encore. Ce déménagement lui permit d'ouvrir ses portes à un public plus large, ce qui n'était pas

³² Le Collège de France est actuellement dans une dynamique de regroupement et de coordination des bibliothèques de recherche, assurée par le service des bibliothèques et des archives. On pourra lire sur ce sujet l'article paru dans la *Lettre du Collège de France* en décembre 2009 sur « La bibliothèque générale du Collège de France » : <http://lettre-cdf.revues.org/381> (consulté le 20 décembre 2011). Parmi les fonctions centralisées prévues par ce service à l'occasion du réaménagement des espaces au centre Marcelin-Berthelot, figure la « fonction mémorielle », définie comme la « collecte, identification, conservation et diffusion des publications de et sur les professeurs, sur leurs enseignements, sur l'histoire du Collège de France, quels qu'en soient les supports ».

³³ Pour une présentation des missions du réseau : http://www.mae.u-paris10.fr/reseau_ethno/ (consulté le 20 décembre 2011).

³⁴ Isac Chiva était le sous-directeur du laboratoire d'anthropologie sociale, choisi par Claude Lévi-Strauss.

³⁵ Isac Chiva, « Une communauté de solitaires : le Laboratoire d'anthropologie sociale », in *Claude Lévi-Strauss*, L'Herne, 2004, p. 71.

l'ambition première de cette bibliothèque. Une informatisation du catalogue fut mise en place au même moment (1986-1987).

Les HRAF

Aujourd'hui confondu avec le service de la bibliothèque, un « centre documentaire d'ethnologie comparée » avait été créé au sein du Laboratoire d'anthropologie sociale pour abriter les HRAF (Human Relations Area Files), constituées dès l'entre-deux-guerres par l'université de Yale (Institute of Human Relations)³⁶.

Ce fichier, très volumineux, est un outil de recherches avant tout comparatives. La bibliothèque conserve dans sa salle de lecture le seul exemplaire papier du HRAF en Europe, qui fut acquis grâce à l'action de l'UNESCO par la section des sciences économiques et sociales de l'EPHE³⁷. Elle possède également la base de données sous forme électronique, acquise pour elle par la FMSH, mais cette dernière version n'est pas encore aboutie, rendant encore nécessaire la consultation – et donc la conservation - du fichier papier.

LA BIBLIOTHEQUE DE LA FMSH

La création d'un service commun de la documentation pour la Fondation Maison des sciences de l'homme, liée à la VI^e section de l'EPHE, commença en 1963³⁸. Fernand Braudel (1902-1985) en fut à l'initiative et imprégna le projet de son objectif de recherches multiples et interdisciplinaires, qu'il nommait « interscience ».

Une insertion dans un réseau documentaire large

La bibliothèque devait s'organiser en une bibliothèque centrale et un réseau de bibliothèques spécialisées. Elle devait fonctionner en étant complémentaire des autres bibliothèques, en agissant par subsidiarité et surtout en soutenant l'innovation dans la recherche en sciences sociales. C'est à l'administrateur de la fondation, Clemens Heller (1917-2002), que revint la tâche d'organiser la bibliothèque et de la diriger. À partir de 1970, la « Maison » des sciences de l'homme accueillait le public au 54, boulevard Raspail (6^e arr.), à l'emplacement de l'ancienne prison du Cherche-Midi.

La bibliothèque centrale se chargeait de la coordination des bibliothèques et des centres de documentation de l'EHESS et d'unités mixtes CNRS-EHESS et de la relation aux autres bibliothèques françaises et étrangères. Pendant sa première décennie, elle fournit ainsi la documentation des centres de recherche de l'EHESS et du CNRS, sans que cela fût sa vocation unique.

Évolutions de la bibliothèque centrale

Les services innovants proposés aux chercheurs, français et internationaux, furent au centre de la création de la FMSH (notamment pour la mise à disposition de résidences).

³⁶ Jean-Claude Gardin, « Les Human Relations Area Files et la Mécanographie dans la documentation ethnographique », *Cahiers d'études africaines*, année 1960, vol. 1, n° 3, p. 150-152.

³⁷ Non loin des armoires métalliques renfermant ces fichiers, dans la salle de lecture de la bibliothèque, on peut voir une photographie de Claude Lévi-Strauss se tenant debout entre deux de ces travées. Cette photographie est également reproduite dans l'article de Marion Abélès, « Le fichier des Human Relations Area Files », dans la *Lettre hors série* n° 2 du Collège de France consacrée à Lévi-Strauss en novembre 2008 p. 66-67. http://www.college-de-france.fr/media/ins_let/UPL6998_LHSLevi_Strauss.pdf (consulté le 20 décembre 2011).

³⁸ Un historique approfondi de la bibliothèque, bâti à partir de sources primaires, comme les comptes rendus des conseils d'administration, a été publié dans la lettre d'information de la FMSH de janv.-mars 2008 par sa directrice, Martine Ollion. Il est disponible en ligne : <http://www.msh-paris.fr/actualites/lettre-fmsh/06/articles/dossier.html> (consulté le 5 novembre 2011).

La bibliothèque eut aussi de telles ambitions. Il était ainsi question au début de fournir les documents – des collections de référence et généralistes – en libre accès dans la bibliothèque centrale, à la façon anglo-saxonne, mais cela ne put être organisé pour des contraintes d'espace.

En 2010, la bibliothèque dut organiser son déménagement et quitter les locaux du boulevard Raspail, devant subir un désamiantage. Installée dans l'immeuble « Le France » près de la bibliothèque François Mitterrand³⁹, elle s'apprête à rejoindre le futur campus Condorcet à Aubervilliers.

LA BIBLIOTHEQUE DU CENTRE D'ETUDES AFRICAINES

Créée en 1957⁴⁰, la bibliothèque est intimement liée à l'histoire du Centre d'études africaines⁴¹ ainsi qu'à celle de l'enseignement africaniste dispensé à partir de la fin des années 1950 à la VI^e section de l'École pratique des hautes études, devenue en 1974 l'École des hautes études en sciences sociales.

Le CEAf était doté d'un centre de documentation, spécialisé dans le traitement automatique de la documentation scientifique, le Centre d'analyse et de recherche documentaires pour l'Afrique noire (CARDAN). À partir de 1970, sous la direction de Marc Augé, la documentation prit plus d'ampleur⁴².

Les fonds de la bibliothèque, à vocation généraliste⁴³, furent constitués dès les débuts de documents introuvables ailleurs en France sur l'ethnologie et l'anthropologie anglo-saxonnes. Elle recevait également des revues d'Afrique de l'Est « ne se trouvant dans aucune autre bibliothèque parisienne », comme le *Journal of Ethiopian studies*. Le fonds se constitua ensuite à partir des bibliographies fournies par les enseignants à leurs étudiants. Elle est actuellement constituée d'environ 34 450 monographies, tirés à part, thèses et de 586 titres de périodiques et vient de rejoindre la BULAC où elle est en dépôt, sur le site des Grands Moulins, après quelques années difficiles en terme de financements.

La bibliothèque de recherches africaines (BRA)⁴⁴

La bibliothèque de recherches africaines, spécialisée en histoire, archéologie et anthropologie, est commune, depuis leur regroupement en 1996, à trois centres de recherches de l'Université de Paris 1 : le centre de recherches africaines (CRA), le laboratoire d'anthropologie juridique de Paris (LAJP), le centre d'études juridiques et politiques du monde africain (CEJPMA)⁴⁵.

Les premiers fonds ont été constitués à partir de 1962, au moment où l'historien Raymond Mauny (1912-1994) fut élu à la chaire d'histoire médiévale de l'Afrique à Paris I. Le centre de recherches africaines fut créé en 1965 et était commun aux

³⁹ Les collections sont quant à elles sur un site distant, à Charenton.

⁴⁰ Une brève présentation de la bibliothèque se trouve à l'adresse suivante : <http://ceaf.ehess.fr/document.php?id=797>. (consulté le 20 décembre 2011). On peut lire aussi le rapport de l'AERES sur le centre, fait en mars 2009 : [EVAL-0753742K-S2100012280-UR-RAPPORT.pdf](http://eval-0753742k-s2100012280-ur-rapport.pdf)

⁴¹ Dépendant de l'UMR 194 de l'EHESS et de l'IRD (Institut de recherche pour le développement).

⁴² Francine Muel-Dreyfus, « Le centre d'études africaines de l'EPHE-VI^e section : bilan et activités », *Cahiers d'études africaines*, Paris, 1972, vol. 12, n° 48, cahier 4, p. 670-708. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cea_0008-0055_1972_num_12_48_2744

⁴³ Contrairement au Centre d'étude d'Afrique noire de Bordeaux, créé à la même date, et spécialisé dans l'anthropologie politique.

⁴⁴ Une présentation de la bibliothèque se trouve sur le site du centre de recherche : <http://www.cemaf.cnrs.fr/spip.php?rubrique122> (consulté le 20 décembre 2011).

⁴⁵ Le regroupement donna lieu à une structure unique : l'unité mixte de recherches CNRS-Paris I *Mutations africaines dans la longue durée : histoire, sociétés, pouvoirs* (UMR 8054).

universités Paris I, III et V – il était alors pluridisciplinaire – pour ne devenir ensuite sur propre à l’université de Paris I et se reconcentrer sur les recherches en histoire. Sa bibliothèque fut installée dans les locaux de la Sorbonne (escalier F) et déménagea douze ans plus tard au centre Malher (4^e arr.).

La bibliothèque de recherches africaines rassemble aujourd’hui environ 25 000 imprimés, répartis entre le libre accès et deux réserves en sous-sol, auxquels s’ajoutent plusieurs centaines de périodiques⁴⁶, des travaux universitaires et des archives de chercheurs.

Les collections de la bibliothèque portent sur tout le continent africain, mais quelques régions sont mieux documentées (Sénégal, Mali, Côte d’Ivoire, par exemple). Elles reflètent la volonté, de la part des chercheurs africanistes à partir des années 1970, de « restituer aux sociétés africaines une temporalité dépassant les stricts cadres chronologiques de la colonisation européenne⁴⁷ ».

COMPARAISONS

Les bibliothèques de ces centres de recherche en sciences humaines et sociales n’ont pas pour seul point commun le contexte de leur création, à la fin des années 1950 et au début des années 1960, dans le réseau des institutions scientifiques parisiennes, elles ont aussi eu des caractéristiques comparables, dans les rapports entretenus avec leurs lecteurs, dans les services rendus aux chercheurs ou dans la constitution de leurs collections.

L’identité de ces bibliothèques se forgea dans un même paysage documentaire, constitué d’une Bibliothèque nationale non encore adaptée aux besoins de la recherche en publications internationales et des bibliothèques universitaires aux collections trop généralistes.

Entre bibliothèques traditionnelles et centres de documentation innovants

En interne, la place et la définition des fonctions documentaires dans ces centres de recherche furent à leurs débuts très similaires. Dans la plupart des cas, la bibliothèque dans son sens le plus traditionnel, de collections d’ouvrages imprimés, était séparée des services plus techniques et innovants de traitements de données bibliographiques. Ainsi, au CES, le « service de documentation et d’information », articulé à la bibliothèque mais indépendant d’elle, réalisait le fichier analytique⁴⁸.

Une telle organisation s’observe dans les autres centres de documentation. Au laboratoire d’anthropologie sociale, la bibliothèque proprement dite coexistait avec le « centre documentaire d’ethnologie comparée », conservant l’instrument de recherche le plus précieux et le plus innovant du laboratoire, les HRAF. Enfin, au CEAF, ces fonctions d’ingénierie documentaire étaient occupées par le CARDAN, qui élaborait le langage documentaire normalisé pour l’automatisation des recherches, les dépouillements bibliographiques, les guides de recherche, les fichiers signalétiques ou encore les annuaires de chercheurs. Le service de renseignements bibliographiques était

⁴⁶ 900 titres de périodiques dont 104 en cours.

⁴⁷ Christine Deslaurier, Jean-Pierre Chrétien, *Afrique, terre d’histoire : au cœur de la recherche avec Jean-Pierre Chrétien*, Paris, Karthala, 2007, p. 10.

⁴⁸ Archives de la bibliothèque de sciences humaines et sociales Descartes-CNRS, Composante 1 CES, boîte 1, Rapport sur l’activité du CES (oct. 1965-oct. 1967), p. 21.

personnalisé « répondant à environ 300 à 400 demandes par an, oralement ou par écrit⁴⁹ ».

Dons, services de presse : des modes d'acquisitions communs

La constitution des collections de monographies et de périodiques se fit également selon des méthodes et des objectifs similaires dans chaque bibliothèque. Dotées de peu de moyens et d'espaces assez réduits, elles comprenaient quelques milliers d'ouvrages très spécialisés, et un nombre important de revues scientifiques en bonne partie étrangères. Les services de presse, reçus en échange d'un dépouillement bibliographique, furent aux commencements l'une des sources les plus importantes d'acquisitions avec les dons de particuliers ou de centres de recherches correspondants à l'étranger. Les services de presse fournirent ainsi pendant longtemps l'essentiel de la documentation. Le constat d'un net déclin de ces livraisons n'est fait qu'en 1982 à la bibliothèque du Centre d'Études Sociologiques :

Environ un tiers de ces ouvrages sont acquis à titre onéreux, le reste est fourni par des services de presse (...) on constate depuis deux ans une nette diminution de ces envois, qui semble due à une politique générale d'économie des éditeurs français. Ce sont surtout les « grands » (PUF, Seuil, Sciences Po) qui n'envoient plus guère d'ouvrages, nous obligeant ainsi à les acheter, alors qu'un certain nombre d'autres éditeurs nous envoient spontanément des livres qui n'ont que peu de rapport avec la sociologie⁵⁰.

L'évolution des rapports avec les chercheurs, clef de l'identité des bibliothèques

Le rapport entretenu avec les chercheurs est sans doute ce qui demeure le moins comparable de bibliothèque à bibliothèque. Certains facteurs, comme l'augmentation de la population des chercheurs, auraient pourtant pu les pousser vers un destin commun. La communauté des chercheurs français a en effet énormément changé depuis le début des années 1960, comme le prouvent les calculs de Christophe Charle sur l'augmentation de la population de chercheurs et étudiants en sciences sociales de 1960 à nos jours. Passant de 3 000 à 25 000 personnes de 1960 à 2002, leur nombre a été multiplié par plus de huit⁵¹.

Si toutes les bibliothèques ont, d'une façon ou d'une autre, subi les conséquences de cet élargissement du lectorat – elles sont toutes ouvertes aux chercheurs dans leurs disciplines à partir du Master 2 –. Pour certaines, les liens avec les chercheurs du centre de recherche n'en ont pas été affectés.

La bibliothèque de recherches africaines, dont les locaux jouxtent, voire s'imbriquent dans les bureaux des chercheurs, a conservé des liens très forts avec eux et mène toujours sa politique documentaire en étroite relation avec leurs recherches du moment. On peut en dire autant pour la bibliothèque du laboratoire d'anthropologie sociale, que les chercheurs du CNRS et de l'EHESS fréquentent régulièrement et où ils trouvent des services personnalisés – comme des recueils de leur propre bibliographie, ouvrages et

⁴⁹ Britta Rupp, « Le Centre d'analyse et de recherche documentaires pour l'Afrique noire (CARDAN) », *Afrika Spectrum*, Hamburg, 1971, n° 2, p. 110.

⁵⁰ Archives de la bibliothèque de sciences humaines et sociales Descartes-CNRS, Composante 1 CES, boîte 1, Rapport d'activités scientifiques 1981-1982, Annexe 3, p. 2.

⁵¹ Christophe Charle, « L'organisation de la recherche en sciences sociales en France depuis 1945 : bref bilan historique et critique. L'organisation de la recherche en France », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008, 55-4 bis, p. 80-98.

tirés à part, dans des boîtes à leur nom (Françoise Zonabend ou Michel Izard ont ainsi de tels instruments personnalisés à leur disposition).

La bibliothèque de la FMSH, contrairement aux autres bibliothèques de cet échantillon, n'est pas liée à des centres de recherches auxquels elle appartiendrait en propre. Elle a pourtant tissé et conservé des liens forts avec les chercheurs qui la fréquentent du fait, entre autres, du faible nombre de bureaux qui sont mis à leur disposition. Les salles de lecture communes de la bibliothèque les accueillent donc pour certains quotidiennement et ils y trouvent également des services personnalisés (des livres peuvent être réservés à leur demande, par exemple).

La bibliothèque de sociologie du CNRS, devenue bibliothèque de sciences humaines et sociales-Descartes CNRS en 2007, a quant à elle perdu les liens qui l'unissaient aux chercheurs. Le déménagement de la rue Pouchet (où elle se situait lorsqu'elle était rattachée à l'IRESO) a contribué à distendre ces rapports. Mais une lecture des archives de la bibliothèque amène à conclure que ce processus était engagé depuis longtemps. La bibliothèque de sociologie se retrouva très vite prise dans la contradiction, qu'elle pouvait aussi tirer à son avantage, entre ses fonctions de bibliothèque de laboratoire, au service d'équipes de chercheurs bien définies, et des fonctions de bibliothèque de référence à l'échelle nationale, assumée notamment du fait de la richesse de ses collections. Ainsi, en 1974-1975, cette double compétence était-elle déjà bien établie⁵². Les années ne firent qu'accentuer l'assise nationale de la bibliothèque, et rendre distants les rapports avec les chercheurs du centre. Moins de dix ans plus tard, la bibliothèque essaya vainement et à plusieurs reprises d'instituer un conseil des usagers de la bibliothèque pour « décider d'une politique d'acquisitions adaptée à l'évolution de la production⁵³ ». Ces dernières années, la politique documentaire de la bibliothèque se fit davantage avec les enseignants des universités qu'avec les chercheurs.

⁵² Archives de la bibliothèque de sciences humaines et sociales Descartes-CNRS, Composante 1 CES, boîte 1, plaquette de présentation du centre d'études sociologiques, 1974-1975, p. 4.

⁵³ Archives de la bibliothèque de sciences humaines et sociales Descartes-CNRS, Composante 1 CES, boîte 1, Rapport d'activités scientifiques 1981-1982, Annexe 3, p. 3.

Historique et enjeux d'une préoccupation mémorielle des bibliothèques de recherche

Esquisser un état des lieux des traces de la mémoire en bibliothèques de recherche en sciences humaines et sociales en abordant la question des rapports entre les chercheurs et leur documentation suppose de se tenir à la convergence de deux champs d'étude, eux-mêmes sinon mal établis, du moins assez peu explorés.

En effet, il s'agit tout d'abord d'apporter des éléments à l'histoire de la recherche elle-même, entre épistémologie et sociologie de la science et à l'histoire des pratiques savantes. Mais c'est aussi défricher une partie non encore explorée de l'histoire des bibliothèques au XX^e siècle, celle des bibliothèques de recherche et notamment les bibliothèques de laboratoires et de centres de documentation.

Pourtant, l'intérêt de faire se rencontrer ces deux points de vue sur la recherche, celui de l'épistémologie pure et celui de la documentation ou de la bibliothéconomie a déjà été souligné, et a été réveillé notamment par les outils bibliométriques élaborés informatiquement.

En effet, les bases de données bibliographiques se révélèrent vite propices à une telle exploitation, d'abord pour un état des lieux, en temps réel, de la recherche. Bruno Latour montra ainsi l'intérêt, en 1980, de l'exploitation de la base Pascal (la base scientifique et technique du CNRS) d'une part pour la recherche sur la recherche et, d'autre part, pour son pilotage :

Nous croyons nécessaire de rendre les documentalistes en sciences et techniques sensibles à l'importance de la recherche sur la recherche, et inversement de montrer aux administrateurs de la recherche et aux chercheurs en sciences humaines l'intérêt qu'il y a à disposer d'un instrument de documentation aussi complet et aussi pertinent que possible⁵⁴.

À cette utilisation contemporaine des outils bibliométriques, peut venir s'ajouter une utilisation plus historique, retraçant les évolutions épistémologiques de chaque institution, sur le long terme. Au-delà des outils bibliographiques, ce sont toutes les opérations lettrées et techniques (des professionnels de l'information) prenant place à la bibliothèque qui mériteraient d'être mieux articulées. Une telle coopération a été appelée de ses vœux par des chercheurs en sciences humaines et sociales, dont Anita Guerreau-Jalabert :

On regrette également l'absence d'une politique volontariste qui reconnaisse les enjeux scientifiques de la conservation et vise à articuler fortement les activités des conservateurs et des chercheurs (reconnaissance du poids prépondérant des activités scientifiques dans les métiers de conservation, volonté de formation des étudiants, futurs chercheurs, à l'histoire des collections, à la signification et au contenu des processus de conservation, même volonté à l'égard des chercheurs, qui sont de plus en plus nombreux à se poser la question de la survie des documents et instruments scientifiques⁵⁵.

⁵⁴ Bruno Latour, « Une base de données bibliographiques peut-elle devenir une banque de données pour la recherche sur la recherche ? », *Documentaliste*, vol. 17, n° 4-5, juill. 1980, p. 139-147 (avec Maya Sigogneau). Étude bibliométrique et scientométrique de la base Pascal du CNRS.

⁵⁵ Anita Guerreau-Jalabert, « Le document, un défi pour les sciences sociales », in *Quel avenir pour la recherche ? Cinquante savants s'engagent*, Paris, Flammarion, 2003, p. 328.

La professionnalisation de ces bibliothèques et la revalorisation des personnels qui les animent, longtemps tenus en mépris, devraient favoriser l'expansion de ce champ d'études.

UN ETAT DES LIEUX HISTORIOGRAPHIQUE

La documentation et les bibliothèques dans les travaux sur l'épistémologie des sciences humaines et sociales

Il n'est pas question ici de faire un état de la recherche sur l'épistémologie des sciences sociales en général. Mais quelques observations peuvent être faites, à partir de l'échantillon de bibliothèques retenues et selon le champ disciplinaire qu'elles représentent, sur l'intérêt porté par les historiens de ces différentes sciences à la documentation et aux outils de recherche que sont les bibliothèques.

Ce champ reste vaste, et nous n'avons pas la prétention d'en faire une synthèse exhaustive. Pour chaque discipline, la recherche serait à approfondir, sans la restreindre comme ici à telle ou telle institution. L'étude des pratiques savantes appartient à la sociologie et l'histoire des sciences depuis au moins deux décennies, mais ses possibilités ont été démultipliées récemment, par l'apport du numérique et le partage des données produites (numérisation des sources et éditorialisation, reconstitution de corpus...).

Affirmation de l'anthropologie du savoir

L'un des domaines de l'histoire des sciences à avoir le plus tôt pris en compte l'étude des pratiques savantes fut celui des sciences dures. Les travaux de Bruno Latour⁵⁶ sur les pratiques des scientifiques et l'organisation des laboratoires ont été précurseurs et ont eu une influence au-delà de leur strict champ d'études.

Si les processus de production de la science sont encore, pour eux-mêmes, l'objet de controverses, l'intérêt méthodologique qu'il y a à les étudier fait quant à lui consensus. Lucie Tanguy a apporté à l'histoire de la sociologie du travail une étude de l'Institut des sciences sociales du travail. Elle y décrit cette évolution épistémologique qu'elle estime positive :

Dans le même temps, historiens et sociologues de la science s'appliquent, on l'a dit, à corriger une représentation idéale de la science en déplaçant leur mode d'analyse des textes et de leurs auteurs vers celui de la production des théories et de la recherche en acte. À une histoire linéaire faite d'énoncés généraux et universels, ils opposent ainsi une histoire discontinue et contextualisée relativisant les théories et leurs généalogies antérieurement considérées comme irréfutables⁵⁷.

Les bibliothèques dans ce champ d'étude

Au début des années 2000, la place des bibliothèques – antiques, pour commencer⁵⁸ – dans cette nouvelle anthropologie des savoirs a été clairement mise en avant par un groupe de recherche, à l'origine constitué d'historiens antiquisants réunis autour de

⁵⁶ Bruno Latour et Steve Woolgar publièrent une enquête de terrain sur un laboratoire de neuroendocrinologie sous le titre : *La Vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 1988.

⁵⁷ Lucie Tanguy, « Retour sur l'histoire de la sociologie du travail en France : place et rôle de l'Institut des sciences sociales du travail », *Revue française de sociologie*, 2008/4, vol. 49, 192 p.

⁵⁸ Christian Jacob a ainsi pris comme objet d'étude la bibliothèque d'Alexandrie et ses lettrés.

Christian Jacob. Ce GDR (2002) puis GDRI⁵⁹ (2004) du CNRS sur les « mondes lettrés » associait des chercheurs et des enseignants-chercheurs et... des conservateurs de la BnF. Il constitua sa propre bibliothèque, comme « miroir » de son travail sur les opérations lettrées⁶⁰.

Prolongeant ce type de réflexions, le programme ANR « Corpus, données et outils de la recherche en sciences humaines et sociales », soutient ces démarches depuis quelques années⁶¹. Pour y répondre, le programme sur les pratiques des « grands lettrés » et de « la bibliothèque foucauldienne » a mis en œuvre une édition critique de la bibliothèque foucauldienne. Il s'est penché plus précisément sur « les outils du travail intellectuel comme la bibliothèque, la fiche et le fichier, ainsi que sur la politique de citation et d'édition (...) sur les outils techniques qui sont aujourd'hui à la disposition des chercheurs en sciences sociales⁶² ». L'étude de la bibliothèque est ainsi revisitée : celle-ci est vue non plus seulement comme un réservoir utile à l'histoire des textes et des idées, mais comme un véritable lieu de savoir.

Cependant, on perçoit bien ici que ces réflexions sur les pratiques savantes se concentrent davantage sur les personnalités phares des disciplines concernées, sur la « figure de l'auteur » et sont moins enclines à prendre en considération les communautés savantes dans leur ensemble et tous les lecteurs de la bibliothèque, quels qu'ils soient.

Sociologie

Une abondante littérature existe sur la naissance du Centre d'Études Sociologiques (CES) aux lendemains de la guerre, en 1946⁶³, et la constitution de la documentation en son sein est rarement oubliée, bien qu'elle soit assez peu documentée⁶⁴.

Le caractère exceptionnel des fonds apportés par Georges Gurvitch (1894-1965) et Maurice Halbwachs (1877-1945), constitués notamment d'ouvrages américains, faisant de la bibliothèque de sociologie du CNRS la plus importante d'Europe dans cette discipline pendant longtemps, explique l'intérêt des chercheurs en histoire de la sociologie pour cette bibliothèque.

⁵⁹ GDR : groupe de recherche ; GDRI : groupe de recherche international.

⁶⁰ Christian Jacob écrit à ce propos : « Une bibliothèque est à la fois une collection d'objets matériels, impliquant un ensemble d'opérations techniques, un lien et un dispositif de rangement, qui en assure la sauvegarde et l'accès, et enfin un projet intellectuel. Elle est aussi un lieu partagé et identitaire, un pôle autour duquel gravitent de multiples acteurs, aux diverses étapes de leur travail ». http://lieuxdesavoir.blogspot.com/2010/11/lieux-de-savoir-1-espaces-et_30.html (consulté le 15 novembre 2011).

⁶¹ « Au-delà du renouvellement des problématiques d'accès aux documents scientifiques, les infrastructures de recherche en SHS permettent de constituer et de manipuler des corpus hétérogènes et d'ouvrir de nouvelles voies de recherche tant épistémologiques que disciplinaires. » On peut lire l'appel à projet : http://www.agence-nationale-recherche.fr/fileadmin/user_upload/documents/aap/2011/aap-corpus-2011.pdf (consulté le 15 novembre 2011).

⁶² Voici les objectifs que se donnait le projet de bibliothèque foucauldienne : « Si l'on sait que le philosophe passait de longues heures en bibliothèque, on ignore cependant comment il travaillait. Ici et là, dans des entretiens, il s'est expliqué sur sa manière d'extraire des énoncés pour construire, disait-il, des « fictions historiques ». Mais les informations et les outils de recherche manquent en ce domaine. Partir à la recherche des traces de ses pratiques de lecture, mais aussi des manières de copier et de restituer sous la forme de notes, citations, paraphrases, tel est l'objet de ce programme. Il s'agit en somme d'entrer dans le laboratoire foucauldien et de produire des outils pour étudier son fonctionnement. » <http://triangle.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique280> (consulté le 15 novembre 2011).

⁶³ Voir, dans notre bibliographie, les travaux de Jacqueline Frish, Brigitte Gauché, Johan Heibron, Aline Ripert, Jean-René Tréanton et Patricia Vannier.

⁶⁴ Le récent classement du fonds d'archives de la bibliothèque permettra à l'avenir de se référer à des documents précis.

La proximité de cette institution avec l'une des principales revues de sociologie qu'elle publiait, les *Cahiers internationaux de sociologie* fondés par Georges Gurvitch dans un premier temps puis la *Revue française de sociologie*, fondée en 1960 par Jean Stoetzel (1910-1987), a donné lieu à la publication d'assez nombreux articles sur ce sujet. La dernière revue se donnant en effet pour but de contribuer « à la connaissance du monde social et au développement des outils, conceptuels et techniques, de cette connaissance⁶⁵ ».

En outre, l'interrogation, voire le débat épistémologique, sur les méthodes de la sociologie après la guerre et l'introduction des méthodes empiriques par les chercheurs du CES, attirent l'attention sur les instruments de travail qui étaient alors à leur disposition ou qu'ils contribuèrent à façonner. Parmi ceux-ci figure la documentation. Alain Chenu remarque ainsi :

Cette génération pionnière, formée sur le tas, découvre le travail de terrain, le magnétophone, les trieuses, l'interprétation du χ^2 . Un rôle moteur revient au Centre d'Études Sociologiques⁶⁶.

L'étude des pratiques documentaires et méthodologiques des chercheurs de cette génération permet ainsi aux historiens de la sociologie de tirer des conclusions fortes sur l'évolution de la discipline, voire pour certains, de revenir sur certaines interprétations erronées, notamment dans leur chronologie.

Jean-Christophe Marcel, par exemple, dans une intervention à l'intitulé un peu trompeur, « la bibliothèque de l'IRESO⁶⁷ », déclarait qu'une analyse des pratiques des chercheurs du CES – car c'était de lui qu'il s'agissait dans cette conférence et non de l'IRESO qui lui succéda – inciterait à remettre en cause les périodisations de l'histoire de la sociologie en France. Alors que l'historiographie traditionnelle plaçait dans les années 1950 la conversion des chercheurs français à la sociologie d'enquête, une telle étude permet de situer plus tôt l'introduction en France des méthodes empiriques et les activités de mission sur le terrain.

Mais, au-delà de cette période fondatrice de la sociologie en France, allant jusqu'à son institutionnalisation et son implantation dans les universités, les travaux mentionnant la documentation et les pratiques des chercheurs deviennent plus rares. La situation a pourtant connu de grandes évolutions, que ce soit par la massification de l'enseignement, l'internationalisation de la documentation ou la professionnalisation des bibliothèques de recherche.

Recherches africaines

L'histoire des études africaines a, elle aussi, une riche bibliographie, dont une partie traite de la documentation. Ainsi, la « bibliothèque coloniale » est un thème abordé à plusieurs reprises par Emmanuelle Sibeud et Sophie Dulucq avec un intérêt particulier porté aux circulations, aux lectures, aux actions dont elle fut le témoin⁶⁸.

⁶⁵Le site de la *Revue française de sociologie* : <http://www.rfs-revue.com/spip.php%3Frubrique2&lang=fr.html> (consulté le 15 novembre 2011).

⁶⁶Alain Chenu, « Une institution sans intention : la sociologie en France depuis l'après-guerre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 141-142, 2002, p. 46-59.

⁶⁷Jean-Christophe Marcel, maître de conférences à Paris IV fit sous cet intitulé une conférence sur le centre d'études sociologiques lors du colloque « Le philosophe et les livres », 29 sept.-1^{er} oct. 2010 à l'EHESS. La fusion de cette bibliothèque de sociologie dans l'IRESO intervint bien plus tard, en 1986 : <http://lbf-ehess.ens-lyon.fr/pages/infos-manifs.html>

⁶⁸On peut écouter à ce sujet l'intervention d'Emmanuelle Sibeud lors de l'atelier « Histoire des réseaux et institutions savantes : bilan et questions vives » organisé par le réseau des études africaines en France : <http://www.etudes-africaines.cnrs.fr/ficheateliers.php?recordID=21> (consulté le 15 novembre 2011). L'expression « bibliothèque coloniale » est de Valentin Yves Mudimbe.

Les deux institutions pour les études africaines que sont le CEAf (centre d'études africaines de l'EPHE) et le CRA (centre de recherches africaines de Paris 1) et leurs bibliothèques respectives sont évoquées dans la bibliographie sur l'africanisme.

On observe le même phénomène historiographique que pour le CES en étudiant la présence du CEAf dans les articles de revues spécialisées. Tout comme le Centre d'Études Sociologiques pouvait être lié à la *Revue française de sociologie*, dans laquelle ses activités se reflétaient, le centre d'études africaines fut associé à une revue disciplinaire publiée par l'EPHE (puis l'EHESS), qui fut le lieu d'expression pour les chercheurs africanistes : les *Cahiers d'études africaines*, publiés à partir de 1960⁶⁹. Cependant, d'autres revues africanistes – y compris des revues étrangères – ont publié des articles concernant le CEAf, comme la revue allemande *Afrika Spektrum*.

On retrouve l'ambition d'une réflexion sur la discipline dans les « Dossiers Africains », collection lancée en 1974 aux éditions Maspéro qui « devait accueillir des mises au point critiques sur des questions de recherche, des essais à la marge du politique ou des dossiers pédagogiques ». Reprenant cette collection en 1997, Emmanuelle Sibeud et Anne Piriou ajoutèrent à ces missions celle de valoriser « un patrimoine légué par ses fondateurs, textes rares ou devenus inaccessibles⁷⁰ ».

La bibliothèque de recherches africaines, quant à elle, ne bénéficia pas de ce miroir éditorial que peut être une revue spécialisée et il est plus difficile de retrouver sa trace dans la bibliographie sur l'africanisme. Un livre récent, en hommage à Jean-Pierre Chrétien (1937-), mentionne cependant la bibliothèque dans une note et sa responsable, Liliane Daronian, signe un article du recueil⁷¹.

Ethnologie, anthropologie sociale

La *Revue française de sociologie* et les *Cahiers d'études africaines*, constituant le miroir éditorial de la recherche dans ces laboratoires, ont quelquefois fait l'analyse plus précise des outils documentaires à disposition des chercheurs. La revue fondée par Claude Lévi-Strauss en 1961 et intitulée *L'Homme*, garde-t-elle de la même façon une trace de la vie de la bibliothèque du laboratoire d'anthropologie sociale et de ses interactions avec les chercheurs ? Et qu'en est-il de la revue *Études rurales* dépendant également du laboratoire, qui fut fondée au même moment ? Peu d'articles concernent en vérité la bibliothèque et la constitution des collections en anthropologie et en ethnologie⁷² dans ces revues.

La bibliothèque peut apparaître toutefois dans certains récits plus personnels de chercheurs, pour souligner son rôle de sociabilité, et de lieu de rencontres qu'elle put avoir. Jean Jamin, dans un article en hommage à son prédécesseur à la rédaction de la revue *L'Homme*, Jean Pouillon, relate ainsi leur rencontre :

⁶⁹ Ainsi, on pourra lire, parmi d'autres articles des *Cahiers d'études africaines* concernant le centre, les articles de Françoise Héritier-Izard, René Bureau, Francine Muel-Dreyfus. <http://etudesaficaines.revues.org/> (consulté le 15 novembre 2011).

⁷⁰ Anne Piriou, Emmanuelle Sibeud, *L'Africanisme en questions*, Centre d'Études africaines, EHESS, 1997, 121 p.

⁷¹ Christine Deslaurier, Jean-Pierre Chrétien, *Afrique, terre d'histoire : au cœur de la recherche avec Jean-Pierre Chrétien*, op. cit.. La note 17 fait, en six lignes, l'historique du centre de recherches africaines (CRA) et de sa bibliothèque depuis 1965. L'article de Liliane Daronian a pour titre « La destruction des Arméniens (1909) et des Tutsis (1994) : *Au milieu des ruines* de Essayan et *Dans le nu de la vie* de Hatzfeld. Comparaison. ».

⁷² Cependant, un état des lieux général de la recherche et des sources en ethnologie a été fait par Véronique Champion-Vincent dans la revue *L'Homme* en 1970, dans lequel sont soulignés les apports du laboratoire d'anthropologie sociale (documentation, archives photographiques, ...). Véronique Champion-Vincent, « Organisation de l'ethnologie en France en 1969 », *L'Homme*, 1970, vol. 10, n° 3, p. 106-124.

C'est à ce moment-là, je crois, que se situe ma première rencontre avec Jean Pouillon. Peut-être était-ce dans un de ces bistrots qui jouxtent la place Marcelin-Berthelot, à l'heure du whisky, à moins que ce ne fût tout bonnement dans la bibliothèque du Laboratoire d'anthropologie sociale, lequel était installé à l'époque dans l'immeuble du Collège de France situé sur cette même place.

En conclusion et en s'appuyant sur ces quelques exemples, il apparaît que les études épistémologiques qui prennent en compte la documentation, dans ses aspects les plus matériels, concernent surtout la naissance des disciplines, et non leurs évolutions postérieures, après leur institutionnalisation. Ainsi, la plupart d'entre elles semblent contribuer au « mythe des origines » de leur discipline. On peut émettre l'hypothèse que la professionnalisation des documentalistes et des bibliothécaires dans ces institutions a en partie contribué à cette distance prise entre l'épistémologie et l'histoire des collections.

La bibliographie sur les bibliothèques de recherche et de centres de recherche

La réflexion sur les outils documentaires et les « lieux de savoirs » que sont les bibliothèques spécialisées demanderait ainsi à être plus systématiquement intégrée aux réflexions des chercheurs sur l'épistémologie de leurs disciplines. Mais, du côté des bibliothèques, quelle réflexion a-t-elle été menée pour la connaissance de leur histoire, de l'histoire de leurs collections et de leurs spécificités ?

Certains appels très récents de professionnels des bibliothèques indiquent déjà que si ce travail est amorcé, il est encore loin d'être exhaustif. Rémi Mathis, par exemple, un temps conservateur à la bibliothèque de sciences humaines Descartes-CNRS, a pour projet de monter un colloque, déjà évoqué, sur le thème « bibliothèque et production du savoir sociologique. Histoire et usages de la bibliothèque de sociologie du CNRS⁷³ » en sollicitant les éclairages des chercheurs en sociologie et en épistémologie familiers de cette bibliothèque comme Jean-Michel Chapoulié et les professionnels des bibliothèques. Ce colloque, loin d'être une synthèse de travaux préexistants, poserait les jalons d'une histoire des bibliothèques de recherche et contribuerait à « une meilleure connaissance des histoires institutionnelle et humaine des bibliothèques savantes, notamment dans le domaine des sciences humaines et sociales ». L'histoire institutionnelle se double dans ce programme d'une histoire des pratiques savantes, puisqu'il s'agit aussi d'étudier les usages et les collections⁷⁴.

Les bibliothèques spécialisées ne sont cependant pas absentes de la littérature professionnelle : elles ont fait l'objet de campagnes de signalement, d'analyses institutionnelles et stratégiques, et enfin d'analyses historiques.

Signalement

Le répertoire des bibliothèques spécialisées françaises

Une synthèse sur les bibliothèques spécialisées et leurs liens avec la recherche ne peut exister qu'en s'appuyant sur un outil de signalement, un répertoire exhaustif de ces institutions. Or ce travail n'a été fait qu'assez récemment, au début des années 1990.

⁷³ En voici l'appel à communication : http://www.bibliothequedesociologie.cnrs.fr/IMG/pdf/Appel_a_communication_Colloque_bibl_de_socio_CNRS_2010.pdf

⁷⁴ L'annonce du colloque indique ainsi qu'« éclairer l'histoire des bibliothèques savantes, c'est éclairer l'histoire des disciplines et des savoirs savants ».

Coordonné par Maud Espérou, bibliothécaire à la FMSH, et bénéficiant du patronage de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) et de son bureau des bibliothèques spécialisées, le signalement avait pour objectif de « recenser toutes les bibliothèques spécialisées qu'elles aient été fondées tout récemment ou depuis un siècle ou deux⁷⁵ ». Le but poursuivi était tout d'abord utilitaire, il était destiné à aider les chercheurs dans leurs recherches bibliographiques et archivistiques. Mais l'entreprise avait aussi un aspect patrimonial, elle devait « apporter la preuve des richesses documentaires, souvent méconnues, parfois mal exploitées, que conservent et gèrent les bibliothèques spécialisées ».

Les outils en ligne

Les outils en ligne développés aujourd'hui sont davantage adaptés pour ce type de répertoires, nécessitant des actualisations fréquentes. Le répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD), outil du CCFR, joue désormais ce rôle auprès des chercheurs. Mais il manque souvent, dans la fiche de chaque bibliothèque, le court historique qui figurait dans le répertoire publié par l'ABF.

En outre, le catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur, Calames, occupe une même fonction centralisatrice dans la gestion de la mémoire des institutions⁷⁶.

Les bibliothèques de recherche dans la littérature professionnelle

Un constat négatif était fait en 2010 à ce sujet par la responsable de la bibliothèque de recherches africaines (BRA), Liliane Daronian, selon laquelle le silence sur les bibliothèques de centre de recherche touche jusqu'aux ouvrages pratiques de bibliothéconomie. Lors de la première journée du Réseau documentaire de l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, le 9 juin 2011 et qui avait pour thème « La conservation », elle dressait le constat suivant :

Leur réalité – il faut le reconnaître, assez protéiforme – est largement occultée dans la littérature professionnelle. À notre connaissance, ces bibliothèques n'ont pas fait l'objet d'études sérieuses et circonstanciées, malgré l'impact qu'a eu sur leur développement l'usage des nouvelles technologies en matière de documentation. Elles sont toujours considérées comme les bibliothèques personnelles de directeurs de laboratoires, entre secrets de famille et chasse gardées.

Les bibliothèques de centre de recherche y ont en effet une place assez faible. Peut-être est-ce dû au fait que leurs responsables, pendant longtemps, étaient assez rarement issus de formations en bibliothéconomie et de ce fait peu reconnus par la profession.

Les besoins des chercheurs en ressources électroniques, les usages qu'ils font de la documentation, sont en revanche un objet d'étude plus courant dans les écrits professionnels, ces problématiques concernant aussi les bibliothèques universitaires⁷⁷.

⁷⁵ « Bibliothèques spécialisées ». *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 154, 1992, p. 25 <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-42879> (consulté le 15 novembre 2011).

⁷⁶ <http://www.calames.abes.fr/pub/#culture=fr>. La bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle a ainsi inventorié des correspondances entretenues avec les directeurs du centre d'études africaines (Raymond Mauny, Yves Person) avec Théodore Monod (1902-2000).

⁷⁷ Voir, par exemple, le mémoire de Gaëlle Charra, *Pratiques de recherche documentaire et attentes des publics de chercheurs en lettres et sciences humaines. Étude à partir du cas de la bibliothèque Denis*

Des jalons posés récemment

Un article consacré aux bibliothèques de recherche a posé un jalon dans la bibliographie sur ce sujet, c'est celui que Maurice Garden publia dans le *BBF* en 1996⁷⁸. Cet article appelle à des études en profondeur sur les bibliothèques de recherche et estime nécessaire un « double recensement des bibliothèques patrimoniales et des bibliothèques de recherche vivantes et actives en Europe, suivi de la publication d'un guide répertoire général ».

Ainsi, dans la définition des bibliothèques de recherche par Maurice Garden – définition qu'il déclare devoir être approfondie⁷⁹ –, les bibliothèques patrimoniales et les bibliothèques de référence sont des catégories séparées d'une typologie qui comprend aussi la « bibliothèque du chercheur et non de la recherche ».

Or, il apparaît, par l'étude de notre petit échantillon de bibliothèques de recherche en sciences humaines et sociales, que ces catégories sont moins étanches l'une à l'autre que cela et que, souvent, les bibliothèques de référence, les bibliothèques de recherche « vivantes et actives » ci-dessus citées, sont également détentrices d'un patrimoine, celui de la recherche. Envisager ces deux catégories comme exclusives l'une de l'autre reviendrait à donner une définition stricte du patrimoine, n'incluant pas celui de la science.

L'article, concomitant de l'ouverture de la bibliothèque François Mitterrand, insiste surtout sur l'absence d'une grande bibliothèque de recherche en sciences humaines et sociales, d'un grand instrument documentaire pour les chercheurs. La Bibliothèque nationale ne remplissant pas ces fonctions en n'étant qu'une « bibliothèque de dernier recours pour les chercheurs. »

Dix ans plus tard, l'article de Valérie Tesnière donne une tout autre vision du rapport entre bibliothèques de recherche et Bibliothèque nationale dans les usages quotidiens des chercheurs, notamment parce qu'il prend en compte l'aspect numérique et la grande réussite de Gallica⁸⁰.

Les limites de cette bibliographie

Les bibliothèques de centres de recherche ont été fréquemment citées dans la littérature professionnelle, mais très souvent pour en souligner les limites en termes de développement documentaire et pour appeler à des coopérations avec des structures documentaires fédératrices comme les SCD. Les bibliothèques de centres de recherche associées à des universités ont ainsi davantage retenu l'attention des professionnels que les autres bibliothèques, pour les problématiques d'association et d'intégration.

Dans la somme sur l'*Histoire des bibliothèques françaises* publiées par le Cercle de la Librairie, Rémi Mathis remarquait que les articles sur les bibliothèques de recherche, écrits par Alban Daumas et Denis Pallier, se fondaient sur des sources primaires (archives et imprimés de l'époque) et non sur une bibliographie déjà riche, comme cela peut être le cas pour les articles concernant les autres types de bibliothèques.

Diderot. Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, ENSSIB, Villeurbanne, 2006, 84 p. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-559>

⁷⁸ Maurice Garden, « Les bibliothèques de recherche », *BBF*, 1996, n° 2, p. 20-25 : <http://bbf.enssib.fr> (consulté le 17 octobre 2011).

⁷⁹ Maurice Garden, art. cit : « Posons-nous alors la question fondamentale : qu'est-ce qu'une bibliothèque de recherche ? La réponse unique est délicate et il serait nécessaire d'organiser une enquête sur ce thème. »

⁸⁰ Valérie Tesnière, « Les bibliothèques, grand équipement en sciences humaines et sociales, l'exemple de la BnF », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, 12/2005, <http://histoire-cnrs.revues.org/1330> (consulté le 15 novembre 2011).

Des études ont été menées à l'ENSSIB sur les liens entre les chercheurs et leur bibliothèque, soit dans le cas d'un projet professionnel soit dans le cadre de mémoires d'étude. Parmi elles, une majorité concerne toutefois encore les rapports entre universités et recherche et entre SCD et centres de documentation⁸¹.

Certains mémoires abordent les spécificités de la politique documentaire en bibliothèque de recherche, en traitant un fonds en particulier (par exemple le fonds Georges Condominas à la médiathèque du Quai Branly⁸²) ou des usages des chercheurs en bibliothèque⁸³. Une étude collective, menée sous la direction de Michel Melot et de Christian Jacob, intitulée *La bibliothèque du scientifique*, s'est penchée sur les pratiques de lecture des chercheurs en sciences dures (mathématiques, biologie, géologie...) et sur les représentations qu'ils se font des différentes bibliothèques qu'ils fréquentent – y compris leur bibliothèque personnelle. Un chapitre est même consacré à la bibliothèque comme lieu de sédimentation de la recherche (« La bibliothèque et le temps : un lien intime », p. 54). Aucune étude similaire n'existe encore pour les chercheurs en sciences humaines et sociales.

Une prise de conscience qui s'organise en faveur des collections patrimoniales

Des instances internationales aux établissements eux-mêmes

À plusieurs échelles cependant, les réflexions sur les bibliothèques de recherche évoluent vers une plus grande prise en compte de leurs spécificités et de leur rôle, passé et présent, auprès des chercheurs. La spécificité et la rareté de leurs collections, la richesse de leur patrimoine, sont mieux prises en compte. Des recommandations et des enquêtes structurent ce champ patrimonial récent.

Échelles internationale et européenne

Une section de l'IFLA est ainsi consacrée aux « *Academic and Research Libraries* » (la section n° 2) et une autre regroupe les professionnels des bibliothèques de sciences sociales (*Social science libraries*, section n° 5). L'un des sujets abordés lors de ces rencontres est la conservation du patrimoine. Ainsi, une journée d'études organisée sur le thème « *the convergence of the social science libraries with libraries, archives and museums in preserving cultural heritage* » s'est tenue en août 2009⁸⁴.

À l'échelle européenne, le patrimoine académique – bien que plus proprement universitaire – est l'objet de recommandations particulières. Celle du 7 décembre 2005, adoptée par le comité des ministres aux États membres du Conseil de l'Europe sur la

⁸¹ On peut citer par exemple le mémoire d'étude de Tanguy Laurent, *Aux marges des services communs de documentation. Les centres de documentation dans le paysage documentaire de l'université française*, mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques, ENSSIB, 2008, 60 p.

⁸² François-Régis Stauder, *De la bibliothèque du chercheur à la bibliothèque de recherche. Le fonds Condominas de la médiathèque du musée du Quai Branly*, mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques, ENSSIB, 2008, 111 f.

⁸³ Voir notamment les travaux de Gaëlle Charra en bibliographie.

⁸⁴ On peut lire sur ce sujet le texte de la conférence de Lynne M. Rudasill et Joann Jacoby à l'IFLA 23-27 août 2009 : « The Role of Social Science Knowledge and Libraries in Preserving Cultural Heritage », <http://www.ifla.org/files/hq/papers/ifla75/217-rudasill-en.pdf> (consulté le 15 novembre 2011).

gouvernance et la gestion du patrimoine universitaire⁸⁵ en fait partie. Le réseau européen de musées et collections universitaires, UNIVERSEUM, après s'être plus spécifiquement intéressé aux collections muséales des universités, prend en compte également celles des bibliothèques et les archives ainsi que le patrimoine immatériel. La ligue européenne des bibliothèques de recherche, LIBER, a, elle aussi, un groupe de travail sur les problématiques de la conservation et du patrimoine⁸⁶.

Mais les bouleversements subis par les structures universitaires avec le processus de Bologne peuvent pousser les universités à construire ou affirmer leur identité, en mettant en avant leurs collections patrimoniales, avec les risques que cela comporte d'instrumentalisation. De surcroît, les entreprises de conservation ou de valorisation patrimoniale vivent aussi dans une plus grande instabilité et peuvent en théorie être interrompues à tout moment par décision de la gouvernance.

Échelle nationale

À l'échelle nationale, des enquêtes continuent d'être menées sur le patrimoine universitaire, mais la participation des institutions et des laboratoires de recherche n'est pas toujours garantie. D'autres instances se préoccupent en même temps de préserver la mémoire de la recherche : le CNRS, qui s'est doté d'un comité pour son histoire en 1998, mène depuis quelques années une réflexion sur la collecte des traces de cette mémoire et sur leur valorisation⁸⁷.

Le réseau des Maisons des Sciences de l'Homme mène, quant à lui, des actions transversales, comme l'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales, menée par Serge Wolikow et Bertrand Müller⁸⁸.

Dans les années 2000, le transfert des responsabilités de la recherche du ministère de l'Enseignement supérieur aux établissements a amené la prise en charge du patrimoine et des archives par ces derniers. La place des archivistes au sein des universités en fut renouvelée. Le réseau professionnel Aurore, créé en 2007 et affilié à l'association des archivistes français (AAF), mène régulièrement des enquêtes et fait l'état des lieux des services d'archives dans les universités, les rectorats et les organismes de recherche. L'un de ses objectifs est de « favoriser le dialogue interprofessionnel entre archivistes ainsi qu'avec des collègues travaillant dans le domaine plus général de l'information », c'est-à-dire des documentalistes et des bibliothécaires⁸⁹.

L'AMUE, l'Agence de mutualisation des universités et des établissements a, pour sa part, publié un guide en 2010 à destination des professionnels pour la gestion des archives dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche⁹⁰. Constitué de diverses fiches techniques, il contient des informations sur les pratiques

⁸⁵ Sébastien Soubiran, Marta C. Lourenço, Roland Wittje, Sofia Talas et Thomas Bremer, « Initiatives européennes et patrimoine universitaire », *La Lettre de l'OCIM* [En ligne], 123 | 2009, mis en ligne le 1^{er} mai 2011, consulté le 10 octobre 2011. URL : <http://ocim.revues.org/229>

⁸⁶ La section de LIBER correspondant à ces questions est celle intitulée « Heritage collections and preservation » : <http://www.libereurope.eu/committee/heritage>

⁸⁷ La page de présentation du comité d'histoire : <http://www.cnrs.fr/ComiHistoCNRS> (consulté le 15 novembre 2011). Pour les interrogations épistémologiques et méthodologiques, on pourra lire *En petit comité, Bulletin du comité d'histoire du CNRS*. L'éditorial du n° 12 (juill. 2003) commençait par cette question : « Le CNRS a une histoire. A-t-il une mémoire ? ».

⁸⁸ Serge Wolikow, « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS). Premier bilan », *Histoire@Politique*, n° 9, sept.-déc. 2009. www.histoire-politique.fr (consulté le 15 novembre 2011).

⁸⁹ Hélène Gay, « Les archives des universités : Enjeux de la collecte et de la sauvegarde des archives », <http://www.imageson.org/document1067.html> (consulté le 15 novembre 2011).

⁹⁰ AMUE, Agence de mutualisation des universités et des établissements publics de l'enseignement supérieur, *La gestion des archives au sein d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche*, Clamecy, imprimerie Laballery, 2010, 80 p.

professionnelles pour l'archivage des imprimés et l'archivage électronique, sur la réglementation en matière de dépôt d'archives. Ce guide est aussi un plaidoyer en faveur de la conservation des archives de la recherche, désignant les « bons élèves » ayant déjà mis en place un service pour leur collecte et en énonçant l'importance :

C'est par une collecte raisonnée et systématique des archives administratives et d'enseignants-chercheurs que les établissements universitaires construisent leur mémoire⁹¹.

Autres cadres de réflexion et d'action

On voit aussi la réflexion sur la mémoire des établissements et la nécessaire préservation du patrimoine scientifique se structurer dans le cadre bien construit d'une discipline. La recherche en ethnologie a été ainsi traversée par des questionnements sur la conservation et le traitement des archives de terrain⁹².

Enfin, certaines fusions et des regroupements d'établissements récents dans l'enseignement supérieur et la recherche, tels les campus d'excellence ou les PRES, ont été l'occasion de réfléchir au patrimoine et à l'identité des différents établissements d'origine.

Parmi les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) créés depuis la loi de 2006 d'orientation de programme et de recherche, celui de Lyon, regroupant dix-huit universités, grandes écoles et instituts, a développé un programme de recherche sur la mémoire de l'université. Un programme de conférences et cinq expositions ont été organisés à l'automne 2011, avec l'aide des Archives municipales, sous le titre « Université de Lyon. Une mémoire riche d'avenir ». Ces commémorations ont pour objectif, selon leurs organisateurs, de « réveiller la mémoire de l'Université de Lyon, dans le contexte actuel décisif d'édification de son avenir⁹³ ».

Si l'on peut y déceler une certaine utilisation de la mémoire de l'université de Lyon par la gouvernance du PRES, ces manifestations ont eu également l'intérêt de stimuler la recherche sur l'histoire des sciences (sciences dures et sciences humaines) et des collections documentaires dans les diverses institutions du pôle. Pour la Maison de l'Orient Méditerranée Jean Pouilloux, une conférence a ainsi été donnée sur l'institution elle-même et une autre sur l'origine des fonds documentaires de sa bibliothèque.

La préoccupation patrimoniale et mémorielle est présente à l'occasion d'autres fusions, regroupements ou mutualisations, comme les nouveaux campus universitaires. Le Campus Condorcet, dont le projet est mené depuis 2008, réunira en un « grand équipement documentaire » plus de quarante-deux bibliothèques et fonds documentaires en sciences humaines et sociales.

Pour la réalisation de cette mutualisation et « afin de pouvoir mettre en place les outils sauvegardant au mieux les traces existantes de ces histoires », il est estimé « nécessaire d'avoir un panorama des pratiques et usages de chacune ». À cet effet, un groupe de

⁹¹ AMUE, Agence de mutualisation des universités et des établissements publics de l'enseignement supérieur, *La gestion des archives au sein d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche*, *op. cit.*, p. 11.

⁹² Antoinette Molinié et Marie-Dominique Mouton, « L'ethnologue aux prises avec les archives – Introduction », *Ateliers d'anthropologie*, vol. 32, 2008. <http://ateliers.revues.org/1093> « Le mouvement en faveur de la sauvegarde des archives des chercheurs en sciences humaines, né dans les années 1990, a eu des répercussions sur les ethnologues dont il est difficile de mesurer, aujourd'hui, l'ampleur et les conséquences sur la discipline. Contrairement à une époque antérieure, où seules quelques personnalités connues étaient sollicitées, c'est l'ensemble de la communauté des ethnologues qui s'est sentie concernée par la sauvegarde de ses archives, d'autant plus facilement peut-être que cette incitation rejoignait leurs propres préoccupations ».

⁹³ http://www.archives-lyon.fr/static/archives/contenu/expositions/DP_UdL_Memoire_riche_davenir.pdf

travail chargé de réfléchir à l'histoire des institutions et à celle des collections a été mis en place en 2010 et est constitué de plusieurs professionnels des bibliothèques devant, pour la plupart, rejoindre le campus.

Un questionnaire, réalisé au début de l'année 2011 et diffusé à l'automne auprès des responsables des différentes bibliothèques, devrait permettre de faire une cartographie des traces de la mémoire. Parmi ces questions, seulement une petite partie d'entre elles concernent « l'histoire et la mémoire déjà existantes ou valorisées ». Mais le questionnaire, par ses volets concernant les locaux, le personnel, l'évaluation et les instruments de pilotage ou encore les réseaux et les collaborations, tend à donner une définition plus large à l'identité de chaque bibliothèque, en ne la restreignant pas à ses objets strictement patrimoniaux.

L'exemple des sciences dures

Le débat sur la mémoire et l'épistémologie de la recherche et son rapport avec les procédures de conservation des traces a été introduit particulièrement tôt pour les sciences dures, sous l'influence de travaux théoriques publiés à la fin des années 1980.

Mais c'est davantage par la méthodologie employée pour relever les traces de la mémoire de la science, par les méthodes utilisées, par la constitution de réseaux et d'actions concertées, que les sciences dures ont eu une influence sur les autres domaines de la recherche et sur leur rapport à la mémoire⁹⁴.

Il faut noter tout d'abord le rôle d'une institution à l'échelle nationale : le musée des Arts et métiers. Son directeur, Daniel Thoulouze, se vit confier en 2003 une mission nationale par le ministre délégué à la recherche⁹⁵ destinée à faire, par le biais d'un réseau d'institutions, un inventaire du patrimoine scientifique, technique et industriel présent dans les universités et les laboratoires ainsi que des entretiens avec les chercheurs y ayant exercé.

Ensuite, les réseaux régionaux des professionnels de l'information scientifique du CNRS, et depuis 2007, le réseau national Rénatis, ont déployé leur énergie pour la reconnaissance des collections scientifiques et leur conservation. Ainsi, en 2006, la journée de formation proposée par l'un de ces réseaux (le réseau GO!Doc) avait pour thème « la conservation et la valorisation du patrimoine des organismes de recherche ».

À cette occasion, les réflexions sur le patrimoine de la recherche scientifique ne furent plus seulement un exemple théorique pour des recherches de même nature que pourraient mener les sciences sociales sur elles-mêmes : ces dernières furent en effet intégrées aux colloques. On peut encore observer une forte représentation des sciences dans les interventions faites lors de cette journée d'études. De nombreuses interventions ont en effet eu pour sujet les sciences dures et leur patrimonialisation : celles sur le patrimoine instrumental, l'INRA, l'INSERM, l'Institut Pasteur ou encore le Commissariat à l'énergie atomique⁹⁶. Mais deux communications ont eu pour objet les

⁹⁴ Outre la méthodologie des enquêtes, la bibliographie sur ce sujet des collections scientifiques a aussi ouvert la voie à des réflexions dans le domaine des sciences sociales. On peut consulter notamment les orientations bibliographiques de Nathalie Halgand, *Les collections des muséums d'histoire naturelle et des universités : statuts, gestion, conservation, médiation*, disponible sur le site internet de l'INP. [http://inp.fr/index.php/content/download/3551/39657/version/10/file/Collections+PSTN_2011+\(2\).pdf](http://inp.fr/index.php/content/download/3551/39657/version/10/file/Collections+PSTN_2011+(2).pdf)

⁹⁵ Il s'agissait en fait d'étendre une initiative du même ordre qui avait été menée dans les Pays de la Loire depuis 1996. On en trouve l'historique sur le site de la base de données patstec : <http://www.patstec.fr/atlantech/foffice/portail/accueil.html> et aussi dans un numéro de la revue culturelle annuelle de l'Université de Bourgogne (2007) : http://mshdijon.u-bourgogne.fr/msh_cnrs/UCultures/Revue_2_2007.pdf

⁹⁶ Voir sur ce point également l'article d'Eric Brian, « Archives et mémoire de sciences : enjeux historiographiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2001, n° 48-4 bis.

archives des sciences sociales : celles données par Marie-Dominique Mouton et par Goulven le Brech⁹⁷.

Le même phénomène d'interdisciplinarité peut être observé dans un ouvrage collectif récent intitulé *Patrimoine et communautés savantes*, partant de l'étude du patrimoine des institutions scientifiques – les trois co-directeurs de l'ouvrage sont historiens des sciences – et s'élargissant aux domaines de l'ethnologie, de l'histoire et de l'archéologie.

Les réticences et les résistances face au « devoir de mémoire »

La prise en charge des traces de la mémoire de la recherche n'a pas suivi la même évolution dans toutes les communautés savantes et dans toutes les institutions. La question des faibles moyens budgétaires alloués pour cela n'y est pas étrangère.

Mais on peut aussi déceler chez certains des réticences à mettre en œuvre des dispositifs pour conserver et valoriser la mémoire de la recherche. Il y a d'une part, l'idée que tout ne doit pas être patrimonialisé et que ces bibliothèques, plus que patrimoniales, sont avant tout des soutiens pour la recherche en train de se faire.

Soraya Boudia, dans le livre collectif *Patrimoine et communautés savantes*, attribue davantage cette défiance vis-à-vis de la patrimonialisation aux scientifiques, « pour qui le changement et l'innovation sont les traits constitutifs de leur identité⁹⁸ ».

Mais les bibliothèques de recherche en sciences humaines et sociales n'ont pas une vision si éloignée des disciplines qui sont les leurs, également porteuses d'innovation et d'évolutions. Ainsi sont-elles parfois réticentes à se représenter comme des « lieux de mémoire » pour la recherche.

Ces réticences des scientifiques face à la patrimonialisation de leurs collections, à la constitution de leurs outils de travail comme lieux de mémoire, ont pu être rapprochées de celles exprimées par les syndicats ouvriers sur des sites dont on annonçait la fermeture ou la reconversion :

Avec le patrimoine, on est en effet déjà dans l'après, dans une pensée de la reconversion⁹⁹.

Il y a, dans ces oppositions, l'idée qu'un recours au patrimoine est synonyme d'une crise institutionnelle, *a fortiori* quand de telles entreprises de conservation ou cartographies du patrimoine sont faites à l'occasion de fusions ou de mutualisations (PRES, campus, etc.).

Enfin, le caractère récent de la prise de conscience patrimoniale en France joue pour beaucoup dans ces réticences. Dans les pays anglo-saxons, en Angleterre par exemple, c'est dès les années 1960 qu'un véritable « militantisme institutionnel » a été exercé en faveur de la conservation des données de la recherche en sciences humaines et sociales pour convaincre le monde universitaire réticent au début. Aujourd'hui, les travaux de

⁹⁷ Marie-Dominique Mouton, « Archives et bibliothèques Une nouvelle alliance », *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007, p. 55-62 ; Goulven Le Brech, « Les archives des centres de recherche en sciences humaines et sociales », *op. cit.*, p. 71-80.

⁹⁸ Soraya Boudia, « Communautés savantes et ambivalences patrimoniales », *Patrimoine et communautés savantes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 298 p.

⁹⁹ *Ibidem*, p. 64.

revisite sont courants dans ces domaines et y apparaissent même « comme un des traits spécifiques de la recherche¹⁰⁰ ».

En France, les aspects techniques de la revisite sont déjà pensés et mis en œuvre, notamment par le CNRS (par le TGE Adonis et en particulier la plateforme de coopération Corpus...), mais il ne s'agit pas encore d'une pratique bien installée chez les chercheurs.

¹⁰⁰ Marie Scot, « Les archives britanniques des sciences sociales. Deux études de cas : UK Data Archive (UKDA) et Qualidata », *Genèses* 63, juin 2006, p. 46-65.

Quelle conservation des traces de la mémoire ?

La notion de mémoire, telle qu'elle a été abordée dans la première partie, peut ainsi caractériser les souvenirs eux-mêmes, ce qui « reste » de l'histoire, mais elle peut aussi signifier la capacité de se souvenir. Qu'en est-il de cette « capacité » dans les bibliothèques de recherche en sciences humaines et sociales ? Comment ont-elles organisé la conservation de ces traces de la mémoire ? Ou bien comment se préparent-elles à le faire ? Comment, en particulier, les traces matérialisant les liens entre recherche et documentation ont-elles été conservées ?

Ce sont ces méthodes de sélection des collections et des documents, ainsi que les méthodes appliquées pour leur conservation et leur identification qui permettent en effet de faire la distinction entre une entreprise véritablement scientifique et un recours à la mémoire qui ne serait qu'identitaire.

POUR UNE TYPOLOGIE LARGE DES TRACES DE LA MÉMOIRE ET LEUR CONSERVATION PAR LES BIBLIOTHÈQUES

La mémoire de la recherche ne réside pas uniquement dans les livres eux-mêmes et il ne suffit pas de parcourir les rayonnages pour en prendre la mesure. Cela, d'autant plus que les collections peuvent très bien être désherbées au fil du temps. Une palette plus large des traces de la mémoire, des immatérielles aux matérielles, serait en effet à considérer. Bruno Latour remarque que les études sur les bibliothèques se cantonnent trop souvent à une matière évidente, celle des imprimés et des manuscrits, et déplore que l'on limite ainsi « l'écologie des lieux de savoir aux signes ou à la seule matière de l'écrit ». Plus loin, il s'en explique :

Au lieu de considérer la bibliothèque comme une forteresse isolée ou comme un tigre de papier, je voudrais la peindre comme le nœud d'un vaste réseau où circulent non des signes, non des matières, mais des matières devenant signes. La bibliothèque ne se dresse pas comme le palais des vents, isolé dans un paysage réel, trop réel, qui lui servirait de cadre. Elle courbe l'espace et le temps autour d'elle et sert de réceptacle provisoire, de dispatcher, de transformateur et d'aiguillage à des flux bien concrets qu'elle brasse en continu¹⁰¹.

S'il en était besoin, on pourrait même se convaincre de l'utilité d'une vision plus large en ayant recours à des études faites sur les pratiques des chercheurs comme celles de Bath qui démontraient clairement la distorsion entre les pratiques réelles des chercheurs et les représentations que s'en faisaient les professionnels des bibliothèques. Les bibliothécaires seraient trop « éloignés de l'aspect informel des contacts et du flux non systématique de l'information. Les bibliothécaires en sciences sociales plus que ceux d'autres disciplines doivent être attentifs à ce que pour leurs utilisateurs, ils sont une source d'information parmi d'autres¹⁰² ».

¹⁰¹ Bruno Latour, « Ces réseaux que la raison ignore : laboratoires, bibliothèques, collections », *Le pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres dans la culture occidentale*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 23-46.

¹⁰² Pour une analyse des études de Bath et de leur postérité, lire l'intervention de Hans-Christophe Hobhohm prononcée à l'IFLA en 1999, « L'information et la documentation en sciences sociales : à quel point ? ».

Dans les disciplines concernées par notre échantillon de bibliothèques, il faut en effet penser à l'importance que revêt le « terrain » pour le chercheur, entre autres sources d'informations.

À titre d'exemple, on peut aussi penser à la puissance du sentiment d'appartenance à une institution dans le domaine de la recherche en sciences humaines et sociales. Souvent commenté dans les travaux de sociologie des sciences et même relevé comme un atout dans les différents rapports de l'AERES sur les organismes de la recherche¹⁰³, ce sentiment d'appartenance et son évolution dans le temps est aussi l'un des éléments constitutifs de la bibliothèque et dont la trace ne se trouvera pas dans les collections ou le cadre de classement de celles-ci.

De la même façon, il peut être intéressant d'étudier un phénomène d'éloignement des chercheurs vis-à-vis de leur bibliothèque, décrit par des témoins ou perceptible dans les correspondances ou les registres d'acquisition, comme ce fut le cas pendant la période de rattachement de la bibliothèque de sociologie à l'IRESO.

Quant aux interactions qui eurent lieu entre chercheurs et bibliothèques et que l'on cherche à déceler pour rassembler la mémoire de la science, il faut se souvenir qu'elles ne sont pas à sens unique. Il n'existe pas qu'un mouvement unique, par lequel la bibliothèque serait dépositaire d'une mémoire de la recherche. Les chercheurs sont en effet aussi dépositaires de la mémoire de la bibliothèque...

Enfin, ces mêmes traces sont tout autant celles des objets de la recherche, de l'évolution des objets d'étude, que celles de l'organisation elle-même de la recherche. Ainsi, pourrait-on s'interroger sur la nouvelle « culture du contrat » chez les chercheurs en SHS¹⁰⁴ au moyen d'une étude sur les collections de la bibliothèque de la FMSH et des archives administratives de la fondation, en tentant d'y déceler le rôle particulier qu'elle occupe dans la gestion des contrats de recherche¹⁰⁵.

Ces éléments de réflexion nous engagent donc à ne pas considérer les seules collections de livres, ou la seule politique documentaire, dans la typologie qui va suivre.

ARCHIVES DE LA BIBLIOTHEQUE : ARCHIVES ADMINISTRATIVES, CORRESPONDANCES...

Si les archives des centres de recherche eux-mêmes ont été relativement bien conservées et versées, dans la plupart des cas dans les dépôts d'archives définitives, aux Archives nationales par exemple, les archives des bibliothèques en leur sein n'en ont pas toujours profité¹⁰⁶.

niveau de maturité se trouvent-elles ? », <http://archive.ifa.org/IV/ifa65/papers/029-150f.htm> (consulté le 15 novembre 2011).

¹⁰³ Comme dans ce rapport de l'AERES publié en décembre 2009 sur l'EHESS : <http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/13337/186386/file/AERES-S1-EHESS.pdf>

¹⁰⁴ Christophe Charle dans la *Revue d'histoire op. cit.*, p. 86 relevait ce phénomène : « La création de nouvelles agences de financement par le gouvernement Raffarin (Agence Nationale pour la Recherche, inspirée de la NSF américaine ou de la DFG allemande), et la volonté de baisser les financements durables pour pousser les chercheurs SHS à acquérir cette "culture du contrat", accentuent ce pilotage par les thématiques demandées par les divers acteurs de la société (État, administrations, entreprises). ».

¹⁰⁵ Julien Pomart, archiviste de la FMSH (et responsable des archives administratives aussi bien que des archives des chercheurs) préfère ainsi le terme « d'archives des sciences » à celui « d'archives scientifiques », trop restrictif. (Entretien du 21 décembre 2011).

¹⁰⁶ L'article d'Albert Poirot sur les archives dans la bibliothèque ne mentionne d'ailleurs jamais les archives produites par la bibliothèque elle-même : Albert Poirot, « Les archives dans les bibliothèques », *BBF*, 2001, n° 2, p. 4-14 : <http://bbf.enssib.fr> (consulté le 5 novembre 2011).

L'exemple de la BnF

La Bibliothèque nationale elle-même a procédé à un grand travail d'inventaire de ses archives d'Ancien Régime, et a poursuivi le travail pour la période contemporaine, bien que de nombreux fonds n'aient pas été encore inventoriés. Un chantier important de retraitement a été nécessaire depuis 2003 pour les archives de la période 1930-1975. Les « archives administratives » de la BnF sont signalées dans sa base Archives et Manuscrits et sont conservées dans différents départements. Aucune mention de fonds contemporains n'y est faite dans la base, à l'exception des rapports annuels d'activités et des déclarations individuelles du dépôt légal.

Reprenant la définition donnée dans la loi de 1979, les archives administratives de la BnF sont constituées de « l'ensemble des documents professionnels, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par l'établissement et ses personnels dans l'exercice de leur activité ». Elles sont traitées par une « Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives ».

Dans les bibliothèques de recherche, les archives de la bibliothèque existent bien plus rarement. L'intérêt de leur constitution apparaît plus aux yeux des personnels dans l'aide qu'elles peuvent apporter au « tuilage », à la passation de responsabilités lors d'un départ à la retraite, mais rarement pour leur apport à l'histoire de la recherche et de la documentation.

Les bibliothèques de recherche

La bibliothèque de sociologie, dont les archives ont été conservées depuis 1946 malgré des déménagements fréquents, et qui ont été classées récemment, fait pour l'instant figure d'exception. Si dans ces archives certains rapports d'activité sont ceux du centre de recherche lui-même et non ceux de la bibliothèque, la plus grande partie des documents concerne les activités de la bibliothèque prise isolément. Il existe ainsi des dossiers sur la politique documentaire, et particulièrement les acquisitions, depuis la création en 1946. Ainsi peut-on examiner le contenu du don fait par la veuve de Maurice Halbwachs tel qu'il était décrit à l'époque : c'est-à-dire une liste dactylographiée d'imprimés sans lieu ni date d'édition. Pour les périodes plus récentes (IRESCO puis UPS 2716), les documents d'archives conservés peuvent concerner des chantiers bien spécifiques comme l'élaboration du langage d'indexation ou l'informatisation du catalogue.

La bibliothèque de la FMSH, à l'occasion de son déménagement du boulevard Raspail à l'avenue de France en 2010 a mis en place une « mission archives » (devenu « pôle archives » en se pérennisant) et recruté un archiviste à cette fin. Chargé de la gestion des archives pour toute la fondation, il a reconstitué un corpus des archives administratives de la bibliothèque d'environ 5 mètres linéaires, contenant des documents sur les acquisitions des centres de documentation, des inventaires, des archives relatives au personnel de la bibliothèque. Ce fonds récent vient compléter les archives concernant la bibliothèque, contenues dans les papiers des administrateurs de la fondation qui furent directement responsables de la documentation jusqu'en 2005.

Les autres bibliothèques du corpus n'ont pas d'archives administratives à part entière. La bibliothèque Claude Lévi-Strauss conserve bien des archives concernant l'administration de la recherche, mais ce sont celles du laboratoire, qui ont été

inventoriées, elles aussi récemment, par Christine Laurière en 2009¹⁰⁷. Il s'agit essentiellement de la correspondance des directeurs du laboratoire, Claude Lévi-Strauss puis Isac Chiva et ces archives n'ont trait que marginalement à la bibliothèque.

La bibliothèque de recherches africaines n'a pas conservé du tout ce type de documents. Certaines étapes de son histoire peuvent être évoquées dans les archives des chercheurs ou des directeurs du centre de recherches qu'elle conserve. Ainsi le moment de sa création est-il évoqué dans une lettre de Raymond Mauny écrite à Dakar et datée du 3 septembre 1962¹⁰⁸.

Et pour l'avenir ?

La réflexion sur les archives courantes et leur conservation à long termes est également bien avancée à la bibliothèque de sociologie ainsi qu'à la bibliothèque de la FMSH. Un tableau des versements d'archives spécifiques pour cette dernière sera réalisé en 2012 par le pôle Archives de la fondation.

Avec la question des archives courantes s'est posée tout naturellement celle de la conservation des documents natifs numériques, leur durée de vie, et la permanence de leurs contenus même, posant problème¹⁰⁹.

La solution adoptée pour l'instant à la bibliothèque de sociologie est celle de la prudence : tous les documents voués à une conservation pérenne sont imprimés sur papier et archivés de manière traditionnelle. À la bibliothèque de la FMSH, où les archives papier sont toujours en train d'être collectées, on estime qu'il est encore trop tôt pour proposer une solution de collecte des documents numériques, produits massivement.

INSTRUMENTS DE GESTION DES COLLECTIONS ET DE POLITIQUE DOCUMENTAIRE : DE LA VALEUR D'USAGE AUX TRACES DU PASSE

Les instruments de gestion, ayant vocation à retrouver les archives quand celles-ci sont constituées, mais qui sont souvent mieux conservés qu'elles car leur valeur d'usage dure plus longtemps, sont une des traces de la mémoire des bibliothèques et de la recherche.

Des documents souvent conservés et à valoriser

L'un des exemples les plus aboutis est le carnet de bord tenu par Aby Warburg et ses deux collaborateurs pour la « Kulturwissenschaftliche Bibliothek » de Hambourg. L'historien peut y chercher des informations de toutes sortes, dont quelques-unes ont été recensées par Maud Hagelstein :

¹⁰⁷ L'inventaire des archives d'Isac Chiva en ligne : <http://las.ehess.fr/docannexe.php?id=552> (consulté le 15 novembre 2011).

¹⁰⁸ Citée par Liliane Daronian dans une conférence prononcée devant le réseau documentaire de l'Université Paris I - Panthéon-Sorbonne, le 9 juin 2011 sur le thème de « La conservation ».

¹⁰⁹ Sur la perte du caractère intangible du document natif numérique, on lira l'article d'Anne-Marie Bertrand, « Le deuil de la mémoire », allocution lors du colloque, *Le numérique : impact sur le cycle de vie du document*, 2004, Montréal, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1223> (consulté le 5 novembre 2011) : « les versions numériques de ces documents (ces textes) peuvent, bien sûr, être modifiés et sans que le lecteur ne le sache sauf à lire attentivement la version en ligne et une version antérieure (habilement conservée) ».

Aussi le *Tagebuch* constitue-t-il un outil nécessaire pour comprendre la répartition du travail dans la bibliothèque, les projets qui y naissaient et les relations multiples que le *Warburg-Kreis* entretenait avec les intellectuels de l'époque¹¹⁰.

Le journal quotidien de la bibliothèque, qui commence à l'inauguration de la bibliothèque et son ouverture au public en 1925, a été publié il y a dix ans¹¹¹. Les notes d'Aby Warburg, Gertrud Bing et Fritz Saxl ont trait aux problèmes logistiques et scientifiques rencontrés à la bibliothèque, à leurs interrogations concernant la classification, et aux idées que leur inspirent les autres modèles de bibliothèques en Europe. Exemple abouti d'instrument de gestion reconverti en « trace du passé », le journal de bord de cette bibliothèque sort particulièrement de l'ordinaire : Aby Warburg y écrivait lui-même et plusieurs fois par jour et forçait ses collaborateurs à y consigner le moindre événement. La fonction mémorielle de cet instrument était déjà pensée au moment de la rédaction, comme en témoigne ce commentaire de Warburg :

Ich bedaure, dass Saxl kein richtiges Tagebuch geführt hat : gerade, was der Tag an unauffälligem Geschehen bringt ist eine « organische Funktion » für das schaffende Gedächtnis ; ich brauche es absolut notwendig, um Contact zu bekommen.

Pour sa part, la directrice de la bibliothèque du laboratoire d'anthropologie sociale tient des carnets de bord pour consigner toutes les étapes de l'acquisition des dons d'archives par la bibliothèque. Ces carnets ont une dimension pratique, car ils permettent un suivi précis des discussions menées avec les chercheurs ; ils ont aussi une fonction mémorielle car ils sont conservés après l'entrée des dons dans les collections.

On admet plus difficilement que les registres d'acquisitions ou des cahiers de suggestions revêtent les deux fonctions au moment où ils sont élaborés. Mais ceux-ci constituent également une trace importante de la mémoire de la bibliothèque. Les premiers sont utiles pour retracer l'histoire des collections, quand le catalogue n'indique pas la date d'entrée des documents dans les collections ou pour faire l'histoire des dons. Les seconds sont le témoin de l'implication des chercheurs dans la politique documentaire et peuvent fournir des éléments à une prosopographie de l'institution.

À la bibliothèque de la FMSH, certains registres d'inventaire et des registres de dons, commencés dans les années 1960, sont encore utilisés. Ces derniers ont une grande signification pour l'histoire de la politique documentaire de la bibliothèque, celle-ci ayant été constituée, selon les époques, de 30 à 50 % par les dons. Mais leur statut d'archives est difficilement admis par les personnels, qui y voient un objet bibliothéconomique ayant de surcroît une valeur d'usage.

Conserver ou éliminer ? des cas de conscience...

Pour des documents comme ces registres et cahiers, la conservation ne pose pas de problèmes insurmontables, ni du point de vue de la conservation préventive, ni du point de vue de l'espace occupé. Mais d'autres traces écrites du fonctionnement de la bibliothèque et de l'évolution de la documentation sont plus difficiles à conserver. Faut-il ainsi conserver après leur rétroconversion des catalogues papier souvent volumineux ?

¹¹⁰ Maud Hagelstein, « Mémoire et Denkraum. Réflexions épistémologiques sur la Kulturwissenschaftliche Bibliothek Warburg », 3, en ligne : <http://cm.revues.org/104> (consulté le 5 novembre 2011).

¹¹¹ Aby Warburg, « Tagebuch der Kulturwissenschaftlichen Bibliothek Warburg (1926-1929) », *Gesammelte Schriften VII*, Berlin, Akademie Verlag, 2001.

La question se pose en effet lorsqu'ils sont conservés dans des meubles à fiches, comme à la bibliothèque de recherches africaines pour le fonds Augustin Bernard, intégré en 2000.

La même question se posera de manière plus cruciale encore à la bibliothèque Claude Lévi-Strauss quand la version numérique des HRAF aura définitivement intégré toutes les informations actuellement contenues sur le support papier. De la même façon, si des fichiers manuels sont conservés à la bibliothèque de la FMSH (registres d'inventaire, catalogues papier), c'est dans l'attente d'une rétroconversion complète et ils n'ont pas vocation à être conservés ensuite.

Dans d'autres cas encore, la conservation ne pose pas de problème d'espace, ou du moins pas d'espace physique, mais exige une maintenance ayant un coût : c'est le cas des catalogues informatisés lorsqu'ils sont remplacés par d'autres logiciels. La directrice de la bibliothèque de sociologie fit ainsi le choix de conserver le catalogue informatisé et utilisant le logiciel libre koha qui fut remplacé à l'occasion de la création de l'UMR avec Paris V. Ce catalogue appartient sans doute plus à la mémoire professionnelle des bibliothèques (il fut l'un des premiers à avoir été réalisés sous logiciel libre) qu'à la mémoire de la recherche, mais la question est intéressante à souligner d'autant plus qu'elle a des implications en terme de budget.

Le choix fait par la bibliothèque de sociologie a ainsi été de conserver le catalogue koha, en chargeant les mises à jour et en s'acquittant chaque année des coûts de maintenance (700 euros environ). Le catalogue ancien ne disparaît donc pas complètement, mais celui-ci est légèrement modifié par les mises à jour régulières ; on ne conserve pas de lui une image complètement fidèle. En outre, la documentation complète sur la mise en place du catalogue (du cahier des charges aux échanges eus avec le prestataire) est conservée dans les archives de la bibliothèque.

Catalogue historique de la bibliothèque de sociologie (Fonds 1946-2006)

Rechercher Tous les mots

Présentation du catalogue

Le catalogue historique de la bibliothèque de sociologie du CNRS (alimenté jusqu'en 2006) est désormais disponible sous la version 3 du logiciel Koha. Le catalogue donne accès à la collection historique de la Bibliothèque de sociologie du CNRS qui regroupe une collection unique en France d'environ 46 000 monographies et de plus de 1500 titres de périodiques. Dès son origine, cette bibliothèque a reçu des dons importants qui lui ont permis de recueillir les travaux fondamentaux de la sociologie française, devenus des classiques, des ouvrages de sociologie américaine (don du département de sociologie de la New School for Social Research à New York créé pendant la guerre et ramené en France par Georges Gurwitsch, don de Madame Halbwachs, fille de Victor Basch...). Elle possède la collection quasi-complète des comptes généraux de l'administration de la justice de 1827 à 1978 (don Davidovitch). Sont présents dans ses collections, les ouvrages des pères fondateurs de la discipline tels que Halbwachs, Tarde, Troeltsch, Bouglé, Le Play, ainsi que des classiques des origines de la sociologie. Sont également conservées à la bibliothèque les oeuvres représentatives de la sociologie allemande - Weber, Simmel, Mannheim, Luhmann ou Elias - ainsi que de la sociologie anglo-saxonne, versions en langue originale ou versions traduites. On y trouve des collections complètes de périodiques dont certaines remontent au milieu du XIXe siècle. Les langues représentées sont essentiellement le français, l'anglais et l'allemand pour le fonds des monographies ; dans le fonds des périodiques on trouve, en dehors des langues déjà citées, l'espagnol, le portugais, l'italien ainsi que les langues slaves et nordiques.

(Publié le 28/11/2008)

A noter

Le catalogue de la bibliothèque de sociologie du CNRS a été intégré au catalogue des bibliothèques universitaires de Paris Descartes. Ce catalogue régulièrement mis à jour recense pour sa partie Sciences humaines et sociales Saints Pères, la collection de la bibliothèque de sociologie du CNRS et les collections de sciences sociales, de linguistique et de sciences de l'éducation de l'Université Paris Descartes ainsi que toute les nouvelles acquisitions réalisées par la bibliothèque. L'ensemble correspond à environ 80 000 ouvrages et plus de 1500 titres de périodiques (électronique et papier). Adresse : <http://babel.bu.univ-paris5.fr>

(Publié le 01/06/2010)

Le catalogue historique de la bibliothèque de sociologie, toujours accessible¹¹²

Or, au-delà de leur caractère utilitaire, la plupart de ces instruments de bibliothéconomie peuvent aussi être considérés comme des témoins de l'évolution de la recherche. Souvent très spécialisés, ils correspondent à la spécialisation des programmes de

¹¹² À l'adresse suivante : <http://catalogue.bibliothequedesociologie.cnrs.fr>

recherche au sein du ou des laboratoires. Les spécificités de l'indexation dans chaque bibliothèque en témoignent. Pour la bibliothèque Claude Lévi-Strauss, dont les notices du catalogue ne se trouvent pas dans le SUDOC, une indexation particulière est pratiquée. Si le vocabulaire mis au point par l'INIST, « Francis ethnologie », fut utilisé au départ, il se révéla vite trop générique et on le fit évoluer pour s'adapter aux collections de la bibliothèque.

De la même façon, la bibliothèque de sociologie utilisait il y a encore quelques années pour son indexation le vocabulaire mis en place au sein de l'INIST pour la sociologie. Le passage à un nouveau catalogue et l'intégration dans le SUDOC, également opérée par la BRA, rendirent inutilisables ces vocabulaires spécialisés mais les archives de la bibliothèque gardent la trace de cette utilisation.

COLLECTIONS

En cherchant les liens entre épistémologie des sciences et histoire des collections, on trouvera trois types de traces de ces interactions, celles qu'ont laissées les différentes catégories d'acteurs de la recherche : le centre de recherche (équipe ou laboratoire), le programme de recherche et le chercheur individuel¹¹³.

Dans le fonds général : les revues spécialisées

Les bibliothèques de notre échantillon ont été attentives à conserver les collections de périodiques spécialisées qu'elles ont constituées depuis leurs débuts. Cette conservation semble avoir été plus assurée dans ces domaines que dans certaines bibliothèques de disciplines scientifiques¹¹⁴.

Aucun laboratoire ne peut plus conserver, au-delà de quelques années, ne fût-ce que par manque de place sur ses rayonnages, les revues scientifiques qui alimentent et recueillent son activité. Même les grandes bibliothèques universitaires ou académiques sont confrontées à d'insolubles problèmes de stockage, que les techniques modernes (le microfichage déjà dépassé, l'accès en ligne maintenant) ne semblent guère en mesure de régler. Comment savoir si, dans ce que nous considérons aujourd'hui comme travaux secondaires, impasses, ébauches ou doublons, ne gisent pas, invisibles dans le contexte actuel, un point de vue, une méthode, un résultat riche d'implications futures ?

Pour les périodiques, le programme de numérisation Persée résout aujourd'hui ce problème de stockage et permet à toute la communauté scientifique d'accéder à ces collections rétrospectives qui font la valeur de ces bibliothèques. Certaines collections, que l'on pourrait presque définir comme de la littérature grise, sont propres à l'établissement.

Pour prendre un exemple en dehors de notre échantillon d'étude, on peut penser à la numérisation par Persée de la « collection rétrospective des annuaires de l'EPHE (1872-2006), qui témoignent de la vie intellectuelle des sections des sciences historiques et philologiques (SHP) depuis 1873 et des sciences religieuses depuis 1886 ». Ces

¹¹³ Peter Stockinger (coord.), *Portails et laboratoires pour la recherche et l'enseignement*, Paris, Hermès science, 2003, 250 p. 74.

¹¹⁴ Jean-Marc Lévy-Leblond, « Passé recomposé... pas si simple », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 21 | 2008, <http://histoire-cnrs.revues.org/7662> (consulté le 5 novembre 2011).

annuaires comprennent aussi des comptes rendus des conférences annuelles, des nécrologies et des positions de thèses.

La bibliothèque de sociologie est, quant à elle, un des partenaires de Persée pour la numérisation de revues depuis 2008. Elle vient de mettre en ligne récemment ses collections des *Cahiers du Grif* (publiés par le Groupe de recherche et d'information féministes) pour la période de 1973 à 1997, et celles de l'*Histoire de l'éducation* de 1978 à 1999¹¹⁵.

Le cas des éditions étrangères

Les fonds en langues étrangères font souvent la spécificité de ces bibliothèques de recherche dans le paysage documentaire français, n'ayant pas été systématiquement acquises par la BnF. La présence de nombreux ouvrages de sociologie américaine à la bibliothèque du CNRS, d'anthropologie anglo-saxonne à la bibliothèque Claude Lévi-Strauss, ou d'ouvrages sur les « *gender studies* » à la bibliothèque de la FMSH en témoigne.

À la bibliothèque de recherches africaines, environ 20 % des collections sont en langue étrangères (en anglais en majorité). Les collections de la BRA conservent aussi la trace des rapports que le centre entretenait avec les centres de recherche en Afrique, notamment les centres spécialisés dans la conservation de la tradition orale, dont la création fut encouragée par l'Unesco à la fin des années 1960. Par exemple, des éditions faites par le CRDTO, le centre régional de recherche et de documentation pour la tradition orale, établi à Niamey (Niger) sont conservées à la BRA depuis les années 1970. Les éditions de plusieurs centres de recherche de l'université d'Abidjan (Côte d'Ivoire) où plus de trois-quarts des enseignants étaient français dans les années 1970¹¹⁶, sont aussi bien représentées (une trentaine de titres pour cette décennie, édités par l'Institut d'ethno-sociologie, l'Institut de géographie tropicale, l'Institut de linguistique appliquée, etc.).

Les fonds d'excellence

Les bibliothèques de centres de recherche portent souvent dans leurs collections le témoignage d'un tournant épistémologique fort, ou du moins celui de l'ouverture d'un axe de la recherche. Les collections rétrospectives qui répondent à cette évolution de la recherche ne sont pas nécessairement patrimoniales mais elles font sens pour les chercheurs.

Par exemple, à la bibliothèque de recherches africaines, un fonds fut constitué dès le départ sur l'histoire médiévale de l'Afrique. Ces collections sont le témoin du combat mené contre ceux qui affirmaient alors que l'Afrique n'avait pas d'histoire parce qu'elle ne possédait pas l'écriture¹¹⁷. La collection de la BRA témoigne ainsi de ce combat pour la reconnaissance d'une historicité de l'Afrique sous l'égide des premiers directeurs du centre de recherches africaines, Raymond Mauny, Jean Devisse et Yves Person (ce dernier pour l'histoire contemporaine).

¹¹⁵ Sur Persée, les collections des *Cahiers du Grif* et <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/grif> et <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/hedu>

¹¹⁶ Alain Huetz de Lemps, « Les relations des universités et centres de formation de Bordeaux avec l'outremer », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 200, oct.-déc. 1997, http://www.cean.sciencespobordeaux.fr/outremer_I.pdf

¹¹⁷ Voir plus précisément à propos du rôle d'Yves Person l'article de Catherine Coquery-Vidrovitch, « Réflexions comparées sur l'historiographie africaniste de langue française et anglaise », *Politique africaine*, n° 66, juin 1997, p. 91-100.

Les fonds spécifiques et fonds issus de dons

Les fonds donnés par les chercheurs aux bibliothèques spécialisées n'ont pas tous la même signification : certains dons sont faits par les fondateurs des disciplines, à partir desquels se constitue souvent un domaine d'excellence de la bibliothèque, d'autres sont des dons de chercheurs dont l'intérêt est plutôt quantitatif. Il existe aussi des dons ponctuels, à l'occasion de rangements, de déménagements, de tris. Enfin, il faut aussi mentionner, pour les bibliothèques de recherche, les ouvrages arrivés en services de presse en contrepartie du dépouillement des ouvrages dans leurs bases bibliographiques.

Les dons individuels de chercheurs

Les fonds légués par des chercheurs, individuellement, sont considérés comme les témoins les plus importants de l'histoire de la discipline¹¹⁸. Ce sont eux que l'on met en avant pour faire cette histoire. À la bibliothèque du laboratoire d'anthropologie sociale, des fonds spécifiques ont été donnés, comme la bibliothèque de travail de Robert Hertz (1881-1915), celle de Claude Lévi-Strauss ou encore celle de Michel de Certeau (1925-1986).

Les dons de laboratoires

Les fonds des laboratoires tendent à prendre de plus en plus d'importance au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Ces bibliothèques en bénéficièrent peu au moment de leur fondation, au lendemain de la guerre. La notion du travail en équipe s'est en effet développée plus tardivement en sciences humaines et sociales. Pendant longtemps, comme le souligne un rapport du CNER de 2006 sur la recherche en sciences humaines et sociales, la « production était le fruit d'un labeur solitaire étalé sur de longues années¹¹⁹ ».

La bibliothèque de sociologie a, dans une période récente, bénéficié de dons faits par des laboratoires, dont le LASMAS (aujourd'hui Centre Maurice-Halbwachs). Elle a mis en place depuis 2005 une politique plus incitative à leur égard : des courriers sont régulièrement envoyés aux directeurs des laboratoires. Ces dons se révèlent particulièrement intéressants pour les séries de rapports – et pour la littérature grise en général – qu'ils font entrer dans les collections.

Les traces des recherches effectuées par des groupements de chercheurs peuvent exister dans les collections de la bibliothèque sans qu'elles soient issues d'un don. Ainsi, la bibliothèque de la FMSH a-t-elle constitué, dès sa création en 1976 et pendant toute son existence, une documentation en soutien aux activités d'un collectif international de chercheurs sur l'autogestion, le CICRA¹²⁰. La fondation soutenait quant à elle la revue de ce groupement de chercheurs intitulée *Autogestions*.

¹¹⁸ Par exemple, la petite brochure présentant la BRA aux nouveaux usagers décrit ainsi ses fonds : « L'ensemble de ces fonds s'enracine dans le passé institutionnel de centres de recherches dont on peut retracer l'histoire intellectuelle en feuilletant les registres d'acquisitions ou en parcourant les rayons de la bibliothèque. La BRA recueille, depuis qu'elle existe, les documents produits ou offerts par ceux qui fréquentent le centre de recherche qui l'abrite. En témoignent la politique d'achat, les donations d'ouvrages, les fonds de littérature grise (les mémoires produits par les étudiants, les thèses, les rapports, les brochures) ainsi que, bien entendu, les archives ».

¹¹⁹ Rapport du CNER écrit par Linda Hantrais, *Pour une meilleure évaluation de la recherche publique en sciences humaines et sociales (SHS)*, Paris, La Documentation française, 2006, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000689-pour-une-meilleure-evaluation-de-la-recherche-publique-en-sciences-humaines-et-sociales>

¹²⁰ Centre international de coordination des recherches sur l'autogestion.

Les implications en terme de politique documentaire

Politique d'acquisitions

La proximité de la bibliothèque et des chercheurs et l'importance traditionnelle des dons d'ouvrages faits à ces bibliothèques, aux moyens modestes pour certaines, ont des conséquences sur la politique documentaire qui y est menée.

L'impératif qu'elles connaissent toutes est de répondre le mieux possible aux demandes d'acquisition faites par les chercheurs. Certaines s'y montrent systématiquement favorables, dans la mesure des possibilités que leur donne leur budget, comme la bibliothèque de recherches africaines. Ici, on recherche la plus grande synergie possible avec les chercheurs, qui sont associés aux procédures d'acquisitions et de collecte.

D'autres bibliothèques ont à exprimer parfois des refus face aux demandes d'acquisitions un peu marginales, qu'elles argumentent toujours en fonction du bien commun de tous les chercheurs.

En conséquence, peu de bibliothèques ont une charte documentaire formalisée. Mais la bibliothèque de la FMSH, étant donné ses dimensions et ses moyens financiers bien plus importants, en a produit une. Cette bibliothèque cherche elle aussi à fournir aux chercheurs tous les documents qu'ils demandent, dans la mesure du possible, comme le soulignait Maurice Garden dans son article sur les bibliothèques de recherche en 1996 :

La pratique originale de la MSH de Paris mérite une mention, parce qu'elle veut mettre sa bibliothèque au service immédiat du chercheur en cours de recherche, en tentant de lui procurer le plus efficacement possible les outils documentaires dont il aurait besoin. Toutefois, une telle pratique, onéreuse, ne permet pas de construire une grande bibliothèque de référence, les besoins individuels des chercheurs étant trop hétérogènes et dispersés¹²¹.

Les choix de classification et le catalogue

La grande spécialisation des collections de ces bibliothèques les amène presque systématiquement à construire des plans de classement « maison », comme c'est le cas à la bibliothèque du laboratoire d'anthropologie sociale ou pour le fonds historique de la bibliothèque de sociologie du CNRS¹²².

C'est surtout pour le traitement des ouvrages reçus par dons que la question de la mémoire a des implications en terme de classification, de catalogue et de « désherbage ». Deux types de classement sont adoptés pour les imprimés entrés par dons ou legs : le premier choix consiste à intégrer les livres au reste de la collection. Leur provenance particulière est cependant signalée par leur cote et la notice d'exemplaire ainsi que, physiquement, par un estampillage. C'est ainsi que sont intégrés les dons faits à la bibliothèque de sociologie. L'ampleur et la cohérence des fonds issus des dons ne sont alors plus visibles « à l'œil nu ».

Une reconstitution virtuelle de ces fonds peut pallier ce désavantage, comme cela avait été réalisé sur l'ancien catalogue de la bibliothèque, mis en place sous koha, et dans lequel on avait conçu des « étagères virtuelles », par exemple pour le don Davidovitch

¹²¹ Maurice Garden, « Les bibliothèques de recherche », *BBF*, 1996, n° 2, p. 20-25 : <http://bbf.enssib.fr> (consulté le 17 octobre 2011).

¹²² <http://www.bibliothequedesociologie.cnrs.fr/IMG/pdf/pdcBibliosoc.pdf>

ou le fonds Maurice Halbwachs¹²³. Élaborées à partir du catalogue informatisé, ces listes peuvent être confrontées aux documents originaux accompagnant les dons qui sont conservés dans les archives. Pour le fonds Maurice Halbwachs, une liste assez rudimentaire, ne mentionnant ni les dates, ni les lieux d'édition des ouvrages, a été conservée.

L'autre choix possible est de conserver l'intégrité des dons reçus et de reconstituer ces bibliothèques particulières. Ce choix a été fait, par exemple, à la bibliothèque Claude Lévi-Strauss. À la bibliothèque de recherches africaines, les ouvrages sont intégrés à la collection par ordre d'entrée. Les bibliothèques des donateurs ne sont donc pas reconstituées mais l'unité de leurs collections n'est pas non plus détruite.

Il est important de réfléchir en amont de ces dons à la façon dont ils seront intégrés, physiquement, et dans le catalogue informatisé de la bibliothèque. De la part de ces bibliothèques de recherche, l'enjeu est de parvenir à constituer une collection cohérente, porteuse de la mémoire de la discipline, tout en gardant la mémoire de projets de recherche plus éphémères, notamment en conservant dans leur intégrité les fonds reçus.

LES ARCHIVES DES CHERCHEURS¹²⁴

Archives en bibliothèque : quelle légitimité ?

La constitution des archives des chercheurs en sciences humaines et sociales est le pivot de la réflexion des bibliothèques de recherche sur leur patrimoine. Les « convergences et divergences entre archives et bibliothèques » ont fait l'objet d'un récent article du *BBF*, écrit par Agnès Vatican¹²⁵. Les deux types d'institutions, à mesure de la professionnalisation de leur personnel et de l'affirmation de leurs missions, ont vu se séparer leurs outils de gestion et la formation professionnelle de leurs personnels.

Certaines convergences se révèlent cependant nécessaires : ainsi pour les bibliothèques de notre corpus, il s'est avéré vite crucial de développer des compétences en archivistique pour préserver la mémoire de la recherche.

À la bibliothèque de la FMSH, le choix a été fait de recruter un archiviste professionnel, et non un bibliothécaire, pour traiter les archives intermédiaires de l'institution, ainsi que les archives des chercheurs.

Dans le cas contraire, comme à la bibliothèque de sociologie du CNRS où les équipes estimaient qu'il n'était pas de leur ressort de collecter et conserver les papiers de leurs chercheurs, aucun fonds d'archives n'a été constitué. Ensuite, les changements de tutelle et les déménagements successifs de la bibliothèque lui firent perdre le lien avec la communauté des chercheurs et il ne fut dès lors plus possible de constituer ce type de collections. Un don a été cependant reçu récemment, celui des archives de Jean Stoetzel, mais il n'a pas encore bénéficié d'un traitement.

Au contraire, à la bibliothèque d'anthropologie sociale, les archives constituent une section à part entière. Elle fut créée à la fin des années 1990, à l'initiative de la responsable de la bibliothèque, Marion Abélès. De telles missions n'apparaissaient pas

¹²³ Plus de quarante listes ont ainsi été réalisées, regroupant intellectuellement des ouvrages que la classification physique des documents avait éloignés.

¹²⁴ Albert Poirot, « Les archives dans les bibliothèques », *BBF*, 2001, n° 2, p. 4-14 : <http://bbf.enssib.fr> (consulté le 5 novembre 2011).

¹²⁵ Agnès Vatican, « Convergences et divergences entre archives et bibliothèques », *BBF*, 2011, n° 4, p. 16-20 : <http://bbf.enssib.fr> (consulté le 17 novembre 2011).

dans celles que Claude Lévi-Strauss avait confiées à la bibliothèque. Mais les rapports étroits qu'ont entretenus les chercheurs en ethnologie avec la bibliothèque du laboratoire, à laquelle ils voulurent confier leurs documents, ouvrirent la piste d'une section dédiée à leurs archives.

Pour la bibliothèque du laboratoire d'anthropologie sociale comme pour la bibliothèque de recherches africaines, la constitution et la préservation des archives ont acquis une place bien légitime. Les « documents intermédiaires » de certains ethnologues ont déjà fait l'objet de revisites dont l'utilité a été soulignée. Dans une perspective plus strictement épistémologique, pour la critique de l'œuvre d'un auteur, le recours aux documents originaux est aussi d'une aide précieuse¹²⁶.

Le traitement de ces fonds par des méthodes archivistiques est assez récent à la bibliothèque du LAS et parfois encore en cours. L'impossibilité de rendre compte dans les catalogues et les SIGB de bibliothèques de la structure des fonds d'archives leur a fait adopter les normes de description archivistique pour les fonds déjà constitués et pour les fonds entrants. Le format XML-EAD (transcription de la norme internationale ISAD/G) est ainsi utilisé pour la description des « archives des ethnologues ».

À la BRA, le traitement des archives vient parfois assez longtemps après leur donation, faute de ressources financières et humaines pour le prendre en charge. Le fonds Claude Meillassoux a cependant bénéficié de travaux de masters de l'École des chartes depuis 2008, qui ont amorcé un travail de classement et d'inventaire et lancé des pistes pour sa valorisation. Un travail d'inventaire sur le fonds Yves Person a aussi été amorcé récemment.

Les conditions de conservation

Les conditions de conservation des archives des chercheurs dans ces bibliothèques ont été aménagées avec des contraintes fortes : les locaux sont généralement exigus et non adaptés à la conservation de telles collections. Pour conserver les archives à proximité des documents imprimés de la bibliothèque, la bibliothèque Claude Lévi-Strauss a aménagé un local, à l'étage inférieur de la bibliothèque. Le Collège de France, grâce à un important don de mécènes et dans le cadre de la Fondation créée en 2008, met en place différents projets pour la préservation et la valorisation de son patrimoine (bibliothèques, archives,...).

¹²⁶ C'est l'une des fonctions qu'attribue Louise Salmon à l'existence du fonds d'archives du criminologue Gabriel Tarde par exemple. Par l'étude de ses archives, au-delà de la stricte œuvre imprimée, on peut ainsi mieux critiquer la pensée de l'auteur et la replacer dans le « processus de création ». Louise Salmon, « Pour une histoire du travail scientifique en action. Le cas du fonds Gabriel Tarde », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 11, mai-août 2010, www.histoire-politique.fr (consulté le 5 novembre 2011).

Sauvegarde et mise en valeur des archives

C'est un pan de l'histoire de l'Institution mais aussi de l'histoire en général que ce projet souhaite exhumer et sauvegarder. Manuscrits, photos, carnets de fouilles ou de recherches, journaux inédits : les documents enfouis au cœur du Collège de France racontent bien plus de deux siècles d'histoire, ils sont la mémoire même de certaines disciplines. Les pièces originales de travail de Champollion, Claude Bernard ou Michelet, mais aussi celles de Bergson, Lévi-Strauss, Foucault, Bourdieu ou P.G de Gennes sont autant d'archives qui sont aujourd'hui susceptibles de révéler ce que ne dit pas leurs publications.

Ce projet de sauvegarde nécessite la création d'une structure autonome rattachée à la bibliothèque du Collège de France afin de numériser et de diffuser le plus grand nombre d'archives dans les cinq prochaines années (2011-2015).

Budget annuel : 450 000 €.

Projet de valorisation des archives par la Fondation Collège de France¹²⁷

Le projet de « sauvegarde et mise en valeur des archives » se propose ainsi de numériser les archives du Collège de France dans leur ensemble, toutes disciplines confondues et de mettre en place une conservation commune. Mais cela signifierait, pour la bibliothèque d'anthropologie sociale, une séparation physique des bibliothèques personnelles des chercheurs et des fonds d'archives leur correspondant.

La bibliothèque de l'anthropologue Robert Hertz (1881-1915), reconstituée aujourd'hui dans les emprises de la bibliothèque, correspond dans l'organisation actuelle avec son fonds d'archives, conservé un étage plus bas.

À la bibliothèque de recherches africaines, la conservation du couple imprimés-archives de scientifiques est moins systématique qu'à la bibliothèque du laboratoire d'anthropologie sociale. Ici, faute de locaux suffisamment grands, les archives sont conservées dans la salle de réunion des chercheurs ainsi que dans leurs bureaux.

Il est difficile de séparer les archives des scientifiques des corpus documentaires qui les accompagnent dans le processus de création. Ce fut également une des idées fortes de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) à sa création en 1990, en réunissant non seulement des fonds d'archives mais aussi une « bibliothèque de bibliothèques¹²⁸ ».

La spécificité de ces archives

La nécessaire complémentarité des fonds d'archives des chercheurs et de leurs bibliothèques de travail a déjà démontré en partie la nature singulière qu'elles revêtent. Celles-ci se distinguent en de nombreux points des archives administratives et publiques. En effet, ces documents n'obéissent pas aux mêmes critères temporels, de sélection, d'utilisation et de conservation¹²⁹.

¹²⁷ Voir la présentation des projets sur le site de la fondation : <http://www.fondation-cdf.fr/projet-afinancer.html>

¹²⁸ Olivier Corpet, « L'institut mémoires de l'édition contemporaine », *BBF*, 1997, n° 2, p. 30-35 : <http://bbf.enssib.fr> (consulté le 9 décembre 2011).

¹²⁹ On lira sur ce sujet le billet publié par Goulven Le Brech sur le blog du réseau thématique pluridisciplinaire portant sur les archives scientifiques des sciences humaines et sociales (RTP) : <http://archishs.hypotheses.org/411>

Les critères temporels

En outre, dans de même fonds d'archives sont conservés des documents correspondant à des temps différents de la recherche. Le temps le plus sensible en matière d'archivage est celui qui correspond au travail même de la recherche et qui se matérialise en sciences humaines et sociales dans des carnets de terrain, des fichiers, des enquêtes, des notes de travail.

Un second moment décelable dans ces fonds d'archives est celui qui rassemble les documents relatifs à la publication du travail de recherche : les manuscrits des articles ou des ouvrages, les « preprints » et les articles eux-mêmes.

Enfin, on peut également trouver dans ces fonds des documents ayant trait aux résultats de ces recherches publiées : des dossiers ou des coupures de presse souvent constitués par les chercheurs eux-mêmes, des correspondances qu'ils ont tenues avec d'autres scientifiques, etc.¹³⁰.

Archives publiques ou archives privées ?

Une autre grande spécificité des archives de la recherche en SHS, et qui les distingue des archives publiques, est la frontière peu étanche qui existe entre les documents à caractère professionnel et ceux à caractère privé, voire intime. Dans un même ensemble documentaire (un carnet de terrain, par exemple) coexistent les deux types de texte et il est souvent difficile de les dissocier.

Le cas est particulièrement fréquent dans les documents de travail (premier « temps des archives ») des ethnologues et des anthropologues. Dans l'ensemble des SHS, une grande diversité de situations peut être observée selon les disciplines. On trouvera ainsi beaucoup moins d'écrits à caractère privé dans les documents de travail des archéologues que dans ceux des ethnologues, par exemple.

La bibliothèque du LAS conserve ainsi, pour Alfred Métraux (1902-1963), une correspondance personnelle et même familiale. Quant au fonds Robert Hertz (1881-1915), il contient sa correspondance privée, c'est-à-dire plus d'un millier de lettres avec Alice – celle qui deviendra sa femme – ainsi que des documents écrits sur le front, en 1914-1915.

Cette imbrication des deux sphères, professionnelle et privée dans les archives de la recherche ne pose pas de problème particulier pour la constitution des fonds. La famille du chercheur, souvent, fait le choix de conserver ou non ces documents. Mais elle pose des problèmes en terme de communication, voire de diffusion de ces archives dans le cas d'une édition ou d'une numérisation, qu'il faut avoir prévues dans les termes de la convention de don. Les documents produits par les scientifiques, de mieux en mieux pris en compte et conservés, entrent mal dans la typologie classique, dualiste, des archives :

Ces archives revêtent en effet, pour un certain nombre d'entre elles, une dimension personnelle forte. Si cela n'en fait pas pour autant des archives privées, elles ne peuvent être traitées comme toute autre archive publique¹³¹.

De surcroît, en matière de droit de la propriété intellectuelle, ces documents peuvent être aussi interprétés de manière contradictoire. Ils sont parfois considérés comme des

¹³⁰ On trouvera un recensement plus détaillé du type de documents correspondant à ces trois âges des archives scientifiques dans le guide AMUE, agence de mutualisation des universités et des établissements publics de l'enseignement supérieur, *La gestion des archives au sein d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche*, op. cit., p. 27.

¹³¹ Voir sur ce point précis, l'article de Marie Cornu, « Les archives de la recherche : production intellectuelle d'intérêt public », *Archives et sciences sociales. Aspects juridiques et coopérations scientifiques*, p. 36.

documents d'intérêt public (ce qui donne plus de souplesse pour leur valorisation) ou alors on les fait relever du droit d'auteur en retenant l'argument qu'il s'agit d'œuvres de l'esprit. Lorsqu'il ne s'agit pas d'archives de chercheurs individuels, mais de groupements de recherche, il faut aussi se poser la question de la définition du caractère de ces documents : s'agit-il ainsi d'une œuvre collective ou d'une œuvre de collaboration ?

À ces problématiques relevant du droit d'auteur s'ajoutent des questions concernant le droit à l'image et à la vie privée des personnes faisant l'objet de l'étude scientifique. Une question déontologique et éthique se pose en effet pour les documents sociologiques, ethnologiques et anthropologiques où des personnes sont mentionnées voire sur lesquelles elles figurent (photographies).

Ceci implique donc une attitude très prudente :

La mise à disposition et la valorisation de ces données doivent impérativement se faire dans le respect des sociétés humaines, proches ou éloignées, auprès desquelles les matériaux ont été collectés. Il est également impérieux de négocier avec ces sociétés les modalités de restitution¹³².

« MEMOIRES DES LIVRES, MEMOIRE DES HOMMES¹³³ »

La grande spécificité de ces bibliothèques de recherche en sciences humaines et sociales, due à leur position et leur situation physique dans leurs institutions, est la grande proximité et la familiarité entre elles et les chercheurs des centres et laboratoires. Entretenir la mémoire de ces bibliothèques, n'est-ce pas alors aussi entretenir la mémoire de ces chercheurs ? Mais de quels chercheurs garde-t-on la mémoire et comment le fait-on ?

La figure de l'auteur

Le nom

La conservation de la mémoire des sciences sociales se concentre souvent sur la figure de certains chercheurs, considérés comme les fondateurs des disciplines.

L'un des actes les plus forts pour rappeler la mémoire de ces fondateurs est sans doute celui de donner leur nom à la bibliothèque. Cette pratique est courante en SHS (Raymond Aron, Maurice Halbwachs, René Rémond ont donné leur nom à des grandes institutions de recherche par exemple).

Mais dans l'échantillon étudié on observe que cela a été peu pratiqué : les bibliothèques sont désignées par leur institution de rattachement. La « bibliothèque de recherches africaines » est rattachée au centre de recherches africaines, la « bibliothèque de la fondation Maison des sciences de l'homme » a le nom de sa tutelle dans son titre même. Il en était de même pour la bibliothèque du centre d'études africaines avant son intégration dans la BULAC (où elle est en dépôt).

Seule la bibliothèque du laboratoire d'anthropologie sociale a changé de nom, à la mort de Claude Lévi-Strauss, il y a trois ans. Mais le nom de « bibliothèque du LAS » est encore très fréquemment employé, même sur des documents qui émanent d'elle.

¹³² <http://www.corpus-ir.fr/index.php?page=cae>

¹³³ C'est le titre de l'exposition organisée sur la mémoire de l'université de Lyon à l'automne 2011.

Sans prendre elle-même le nom de ses fondateurs, la bibliothèque de recherches africaines les a attribués à ses différents magasins (salle Augustin Bernard, salle Claude Meillassoux) et ils figurent dans le catalogue informatisé, pour indiquer la localisation des documents. La salle de réunion du centre porte quant à elle le nom d'une autre grande figure du centre : Yves Person.

L'image

Un autre hommage qui leur est fréquemment rendu est celui du portrait. Toutes les bibliothèques ont dans leurs murs des photographies ou des dessins représentant leur fondateur.

Le portrait de Braudel, une photographie de son buste¹³⁴ fut un moment affiché dans la salle de lecture dans la Maison des sciences de l'homme du boulevard Raspail. Celui d'Yves Person, dessiné par son fils et donné par lui au centre de recherche, n'est visible que dans la salle de réunion du centre de recherche et non pour les visiteurs extérieurs. Le portrait de Claude Lévi-Strauss, une reproduction en très grand format d'une photographie, est disposé bien en évidence à l'entrée de la salle de lecture. Il représente Claude Lévi-Strauss debout, posant dans la salle des HRAF, au milieu des grandes armoires à fiches métalliques.

Quant à la bibliothèque de sciences humaines Paris-Descartes, elle conserve la trace des origines de la bibliothèque du CES, par une exposition permanente de photographies des sociologues français dans la salle de lecture.

Les chercheurs

Créées depuis plus de cinquante ans, ces bibliothèques ont surtout conservé de cette manière la mémoire de leurs fondateurs, se sont focalisées sur quelques personnalités, peut-être aux dépens d'autres générations de chercheurs. Serge Wolikow, dans son enquête¹³⁵ sur les archives en sciences humaines et sociales, a attiré l'attention sur ce phénomène, pareil à celui qui touche l'histoire des arts ou de la littérature :

À ce titre, la documentation de tel ou tel chercheur en sociologie de l'éducation, en anthropologie, en histoire littéraire ou politique reste souvent considérée de la même façon que celle d'un écrivain ou d'un journaliste, à savoir, récupérée et sauvée en fonction de la notoriété éditoriale de l'auteur, d'ouvrages et d'articles ayant eu leur heure de gloire intellectuelle. Sans doute cette attitude vaut mieux que l'ignorance et la négligence qui, finalement, laissent disparaître toute la documentation qui a précédé la publication imprimée. Il reste qu'elle est réductrice et ignorante de l'histoire des sciences sociales et humaines¹³⁶.

La question posée ici est celle de la représentativité et du pluralisme des traces de la mémoire conservées par les bibliothèques. Les grandes capacités d'archivage et de stockage qu'offre le numérique ont bouleversé notre perception de la mémoire de la recherche, en l'étendant à tous les producteurs. En effet, les archives électroniques ouvertes, comme HAL-SHS, en permettant la conservation des travaux de tous les contributeurs, quels qu'ils soient, de l'étudiant en master au professeur émérite, rendent d'autant plus pressante cette question du pluralisme.

¹³⁴ Le portrait de Braudel est la reproduction d'une photographie, dotée de la légende suivante : « Fernand Braudel, historien de la longue durée ».

¹³⁵ Voir annexe 2.

¹³⁶ Serge Wolikow, « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS). Premier bilan », *Histoire@Politique*, 2009/3 n° 09, p. 100.

Mais si elle s'applique aux travaux de recherches écrits, cette question doit-elle aussi être posée pour la conservation des autres traces de la mémoire, comme les souvenirs, les portraits et les témoignages ? Ou bien ces derniers sont-ils justement le moyen par lequel on peut distinguer les grands contributeurs d'une discipline ?

Les différents supports disponibles maintenant doivent permettre de mieux prendre en compte la grande diversité des acteurs de la recherche et d'en préserver la mémoire, tout en mettant plus particulièrement en valeur certains auteurs.

Il est pertinent de mener des actions de collecte de témoignages auprès des chercheurs fréquentant les bibliothèques. À l'occasion du déménagement du boulevard Raspail à l'avenue de France, la bibliothèque de la FMSH a ainsi entrepris un tel travail auprès de ses lecteurs. Deux enquêtes leur étaient destinées : l'une sur leurs pratiques de recherche (notamment sur les ressources électroniques) et l'autre sur la perspective du déménagement de la bibliothèque.

Des plateformes numériques permettent également de donner la parole à différents acteurs. Celle mise en place à la FMSH par l'Équipe Sémiotique cognitive et nouveaux médias (ESCoM) conserve un caractère très sélectif. Ces « Archives audiovisuelles de la recherche¹³⁷ » sont le résultat d'un programme engagé depuis 2002 et qui consiste en la mise en ligne de documents vidéos indexés, contenant des entretiens avec des chercheurs ou administrateurs, des colloques, etc. Par exemple, des interviews des directeurs et administrateurs de la MSH, comme Maurice Aymard (1936-) ou Alain D'Iribarne (1941-), sont disponibles sur cette plateforme et contiennent des informations sur l'histoire de la FMSH¹³⁸.

Les personnels

Le témoignage des administrateurs de ces centres sur l'histoire de la recherche apporte beaucoup à l'épistémologie. Pour la connaissance des collections, pour leur observation des pratiques des chercheurs sur le long terme, il serait intéressant de mieux valoriser les témoignages des bibliothécaires eux-mêmes.

Peu de traces restent en effet du passage des personnels de la bibliothèque, même lorsque le poste a été occupé longtemps. Ainsi, si l'on reconnaît le rôle de la directrice de la bibliothèque de sociologie dans les années 1960, Lucienne Thomas, et si elle est mentionnée dans certains articles sur l'histoire du CES, il ne reste presque aucune trace d'elle dans les archives de la bibliothèque.

Par ailleurs, d'une manière plus générale et sans s'attacher à un établissement en particulier, une prosopographie des personnels, dont le parcours diffère souvent beaucoup des professionnels des autres bibliothèques, serait à faire, qui prendrait en compte la longue durée et étudierait les évolutions et leur professionnalisation.

Dans les « Archives audiovisuelles de la recherche » figure bien le témoignage d'une bibliothécaire de la FMSH, Maud Espérou. Mais elle intervient ici pour faire un hommage à Clemens Heller, l'administrateur¹³⁹. Ce dernier était fortement impliqué dans le développement de la bibliothèque de la FMSH, et c'est pourquoi le témoignage de Maud Espérou figure en si bonne place.

¹³⁷ Peter Stockinger, conférence à Paris VIII sur les Archives audiovisuelles de la recherche, http://www.semionet.fr/ressources_enligne/conferences/2005/conference_ParisVIII.pdf

¹³⁸ <http://www.archivesaudiovisuelles.fr/35/introduction.asp>

¹³⁹ L'hommage de Maud Espérou à Clemens Heller : http://www.archivesaudiovisuelles.fr/115/textes/t_esperou.htm

La valorisation et la médiation de la mémoire des institutions

Dans les principes et les pratiques de la conservation des traces de la mémoire, nous avons pu observer une assez nette unanimité chez les professionnels pour une prise en compte et une prise en charge des problèmes.

En ce qui concerne la valorisation de la mémoire des bibliothèques de recherche, l'état des lieux est plus contrasté. De nombreuses initiatives, communes ou isolées, ont été lancées pour la valorisation de la mémoire de la recherche, sur des supports différents (imprimés et électroniques), particulièrement dans la dernière décennie.

Marie-Dominique Mouton, responsable de la bibliothèque Éric-de-Dampierre, très proche de la bibliothèque Claude Lévi-Strauss par ses collections et ses publics, voit dans cette valorisation l'unique avenir des bibliothèques :

Depuis leur création, les bibliothèques de recherche des laboratoires s'appliquent à répondre aux besoins documentaires des chercheurs, à suivre l'évolution de ces besoins, et dans toute la mesure du possible, à essayer de les anticiper. Le développement d'Internet et en particulier l'accès à des portails de ressources numériques, mis directement à la disposition des chercheurs, a complètement modifié les relations auteur-lecteur, court-circuitant le lien qui faisait de la bibliothèque l'intermédiaire privilégié entre le document et son utilisateur. On peut donc penser qu'en devenant un lieu d'accueil pour les archives des « Anciens », les bibliothèques tentent de retrouver une place stratégique au sein de leur laboratoire¹⁴⁰.

Si cette vision est assez pessimiste, ou peut-être juste lucide, en ce qui concerne les autres missions des bibliothèques de recherche, elle n'en rend que plus importantes les actions de valorisation de la mémoire de la recherche et de celle des « Anciens ».

Mais comment cela est-il mis en valeur aujourd'hui ? Quelles sont les actions déjà menées ? Nous donnerons ici un petit aperçu des différents types de valorisation mis en place par les bibliothèques de l'échantillon en nous autorisant quelques échappées et exemples extérieurs, lorsqu'ils offraient des pistes intéressantes de ce qui pourrait être fait.

Une définition large sera donnée au terme de « valorisation de la mémoire ». On peut considérer que le fait même d'établir un plan de classement (en respectant l'intégrité et l'organisation originelle du fonds) et de faire un inventaire en ligne est en soi une valorisation, les archives étant ainsi rendues lisibles et disponibles. C'est d'ailleurs encore la priorité du pôle archives de la FMSH constitué il y a moins de deux ans.

LOGIQUE INSTITUTIONNELLE OU LOGIQUE DISCIPLINAIRE ?

Non forcément incompatibles entre elles, deux logiques peuvent être à l'œuvre dans les outils de valorisation, particulièrement sur Internet. La première est de valoriser le

¹⁴⁰ Marie-Dominique Mouton, « Archives et bibliothèques. Une nouvelle alliance », *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Publications de l'université de Saint-Étienne, p. 60.

patrimoine d'une institution en particulier : c'est l'identité individualisante, qui peut plus facilement convaincre une tutelle de son utilité, plus en continuité avec l'univers physique. La seconde est de rassembler des données selon une logique scientifique et non institutionnelle.

Appliquées à la numérisation, ces logiques donnent une infinité de solutions, dont trois principales : on peut constituer en effet un site portail¹⁴¹ pour l'institution et qui permet de valoriser son patrimoine comme un « capital¹⁴² » celui-ci pouvant être moissonné et mis en commun avec d'autres *via* des plateformes ; ou bien un site ou une base de données collaboratifs, partagé par plusieurs institutions cofondatrices ; ou enfin participer à un ensemble comme des archives ouvertes.

En sciences humaines et sociales, plusieurs plateformes se sont ainsi constituées comme outils de mise en commun des ressources.

Réseaux disciplinaires

Réseau Isidore

Pour rassembler des données issues de diverses provenances en sciences humaines et sociales, d'après les principes du web de données, un moteur de recherche spécifique a été créé par le TGE-Adonis et lancé en avril 2011 : c'est la plateforme ISIDORE « accès aux données et services numériques de SHS » qui moissonne les métadonnées des sites et catalogues de bibliothèques. Il ne s'agit pas spécifiquement d'un outil de valorisation de la mémoire de la recherche en SHS, mais il peut et pourra à l'avenir être utilisé comme tel.

Réseau ethnologie

Pour les collections plus spécifiques d'autres réseaux ont été mis en place, dont un pour l'ethnologie. La bibliothèque du laboratoire d'anthropologie sociale collabore ainsi au catalogue commun du « réseau ethnologie » qui associe les catalogues de trois autres bibliothèques : le centre de documentation André-Georges Haudricourt (Villejuif), la bibliothèque Éric-de-Dampierre du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (Maison René-Ginouvès, Université de Paris X-Nanterre) ainsi que la bibliothèque du centre de recherche bretonne et celtique.

De tels réseaux de partage de données bibliographiques existent aussi pour l'archéologie, comme le réseau FRANTIQ pour les sciences de l'Antiquité.

¹⁴¹ Peter Stockinger (coord.), *Portails et laboratoires pour la recherche et l'enseignement*, Paris, Hermes science, 2003, 250 p. 15 : « Un site portail est un lieu d'accès aux informations et connaissances d'une institution ou de l'une de ses composantes, à son patrimoine, à ses activités et services, ainsi qu'à son environnement social et culturel. Dans le cas d'une institution de recherche et d'enseignement, le patrimoine est constitué par des productions intellectuelles et scientifiques très diverses prenant la forme d'activités et d'événements spécifiques (séminaires, colloques, réunions, projets et programmes de recherche etc.), de réalisations documentaires ("littérature grise", documents de travail, ressources pédagogiques, revues scientifiques, publications individuelles ou collectives, documents audiovisuels, documents électroniques, etc.), de bibliothèques de recherche, de fonds d'archives, de banques de données (textuelles, graphiques, cartographiques, photographiques...), de collections d'objets et d'instruments de toutes sortes produits pour et par la recherche et l'enseignement. ».

¹⁴² Le terme est bien sûr inadapté aux bibliothèques. Il l'est moins pour l'entreprise : Elizabeth Gardère a ainsi publié un livre intitulé : *Le capital mémoire de l'entreprise*, Paris, l'Harmattan, 2003, 300 p.

Archives ouvertes et coopérations

Les différentes bibliothèques de l'échantillon participent déjà au titre de la recherche en train de se faire, en encourageant les chercheurs d'aujourd'hui à des archives ouvertes scientifiques. Pour certains chercheurs, notamment ceux relevant de laboratoires du CNRS, le dépôt de leurs archives est obligatoire dans HAL-SHS.

La bibliothèque de recherches africaines est rattachée à une « collection » dans HAL regroupant les publications des chercheurs qui sont rattachés Cémaf. À l'automne 2011, cette collection comprenait 138 articles.

Il serait envisageable d'utiliser de telles plateformes d'archives ouvertes pour la valorisation des documents anciens comme le fait la bibliothèque de la Humboldt à Berlin sur son serveur institutionnel, l'edoc-server¹⁴³, n'ayant pas de base spécifique pour la valorisation de son patrimoine ancien. Dans le cas de la Humboldt, la continuité des collections « historiques » et des dépôts actuels faits par les chercheurs justifie l'utilisation d'une base commune. Cette idée pourrait être reprise pour les bibliothèques de recherche de création assez récente.

MédiHAL

La bibliothèque de sciences humaines Paris-Descartes a fait un usage approchant de l'archive ouverte MédiHAL destinée au dépôt d'images scientifiques. En 2008, la bibliothèque avait reçu en don un fonds de portraits de sociologues ayant appartenu à l'association des Amis du CES du CNRS de la part de la secrétaire de rédaction de la *Revue française de sociologie*. Malheureusement, l'histoire de la constitution de ce fonds par cette association n'est pas connue et les critères ayant présidé au choix des personnes représentées ne sont pas explicites. Il s'agit à l'évidence de portraits de personnalités importantes pour la sociologie (Durkheim, Proudhon) ou bien plus spécifiquement pour le Centre d'Études Sociologiques (comme André Davidovitch [1912-1986]).

Les photographies, à l'exception de deux dont les auteurs n'ont pu être identifiés, ont ainsi été mises en ligne sur MédiHAL, une des plateformes soutenues par le TGE Adonis, réalisé par le centre pour la communication scientifique directe (CCSD) du CN2SV, le Centre National pour la Numérisation de Sources Visuelles, et qui sert de complément pour l'iconographie à la plateforme HAL. Les documents ont pu être autoarchivés par la bibliothèque¹⁴⁴ avec une aide du TGE Adonis pour remplir les métadonnées.

Le CN2SV et le département SHS du CNRS

Les bibliothèques de recherche n'ont souvent pas les ressources suffisantes ni les compétences en interne pour développer elles-mêmes des outils de valorisation de leurs collections historiques. Mais elles peuvent recevoir une aide de certaines institutions. Le CNRS soutient de tels projets par l'intermédiaire de structures comme le CN2SV.

Un fonds d'archives de la Bibliothèque de recherches africaines a ainsi été traité par ce centre dont le CEMAF (*via* le CNRS) est partenaire¹⁴⁵. Ce partenariat était conçu plus comme une expérimentation, un échantillon d'essai que comme le début d'une longue collaboration. C'est pour cela que le choix s'est porté sur un fonds de dimensions assez modestes et comprenant une grande variété de types de documents (photographies,

¹⁴³ <http://edoc.hu-berlin.de/?lesen=6> Voir la partie « Historische Dokumente ».

¹⁴⁴ Il est seulement regrettable qu'elle ne puisse avoir accès aux statistiques de consultation.

¹⁴⁵ <http://www.cn2sv.fr/>

manuscripts, imprimés, littérature grise) : celui de la « Société commerciale de l'Ouest africain¹⁴⁶ », avec des documents datant de l'entre-deux-guerres. Le fonds avait été donné à la bibliothèque par la veuve du directeur général de la société.

Les documents ont été décrits par le CN2SV dans la norme ISAD-G et encodés en EAD.

La base Archives des ethnologues

La collaboration sur le long terme des bibliothèques spécialisées en ethnologie a permis la création d'un portail pour la consultation des archives numérisées¹⁴⁷. Ce portail, intitulé « archives des ethnologues » est organisé en deux accès distincts¹⁴⁸. Le premier pour la bibliothèque Éric-de-Dampierre, fondée dans la même décennie que celle du LAS, en 1967. Le deuxième accès est celui de la bibliothèque du LAS. Les deux bibliothèques donnent accès aux mêmes types de fonds (les archives administratives et scientifiques des laboratoires, des documents de travail des chercheurs). Si la logique disciplinaire est mise en œuvre dans ce projet, la séparation institutionnelle entre les deux bibliothèques est bien visible et on pourrait seulement regretter que peu de liens soient faits pour naviguer de l'une à l'autre des collections. Des questions juridiques, en lien avec le droit d'auteur, et éthiques, pour le respect des personnes représentées, ont rendu impossible la libre mise à disposition de ces archives sur Internet. Une authentification préalable des lecteurs est obligatoire pour accéder à ces documents numérisés.

Archives des ethnologues

Bibliothèque Éric-de-Dampierre

Contenu

- Archives d'ethnologie et de folklore anatoliens
- Archives de la Société des Africanistes
- Archives photographiques Guy et Claude Stresser-Péan
- Fonds Henri Collomb
- Fonds Dakar-Djibouti
- Fonds Nicole Echard
- Fonds Marie-Paule Ferry
- Fonds Eugène Fleischmann
- Fonds Solange de Ganay
- Fonds Marcel Griaule
- Fonds Jacques Gutwirth
- Fonds Annie et Jean-Paul Lebeuf
- Fonds Raymond Lecoq
- Fonds Lluís Mallart Guimerà
- Fonds Louis Molet
- Fonds Anne Molet Sauvaget
- Fonds Denise Paulme
- Fonds Julian Pitt-Rivers
- Fonds Anne Retel-Laurentin
- Fonds Philippe Sagant
- Fonds André Schaeffner
- Fonds Claude Tardits
- Mission Sociologique du Haut Oubangui
- Papiers personnels Gaston-Louis Roux

La base de données « Archives des ethnologues » de la bibliothèque Éric-de-Dampierre

Une même collaboration disciplinaire avait été envisagée par les deux bibliothèques spécialisées sur l'Afrique, la bibliothèque de recherches africaines et celle du CEAF, mais elle fut compromise par les difficultés rencontrées par cette dernière.

¹⁴⁶ <http://www.cn2sv.cnrs.fr/article77.html>

¹⁴⁷ <http://www.corpus-ir.fr/index.php?page=cae>

¹⁴⁸ <http://arlas.college-de-france.fr/arch/ar.aspx?archive=las> et <http://www.mae.u-paris10.fr/dbtw-wpd/arch/ar.aspx?archive=lesc>

Wikimedia commons

Une autre approche, très différente, consiste à faire figurer ces ressources sur l'histoire de la recherche en sciences sociales dans des outils généralistes en ligne, telle l'encyclopédie Wikipédia.

Rémi Mathis, président de Wikimedia France, a procédé lorsqu'il était conservateur de la bibliothèque de sciences humaines Paris-Descartes à la numérisation de quelques documents porteurs de la mémoire de la recherche sociologique. Les photographies d'extraits d'éditions originales, annotées ou dédicacées, comme celle de Georges Dumézil à Maurice Halbwachs sur une édition de la *Naissance de Rome* datant de 1944 sont ainsi mises à disposition de l'internaute¹⁴⁹ et placées sous licence *creative commons*. Les documents illustrent en particulier l'article concernant la bibliothèque de sociologie et sont rattachés aux deux personnalités concernées (Dumézil et Halbwachs). La notion de fonds, bien que mentionnée dans la légende de la photographie, n'est pas celle qui prédomine et toute l'importance est donnée au contenu du document, directement disponible sur Internet et réutilisable.

LES DIVERSES VOIES DE LA VALORISATION

Les exemples précédents, illustrant les partenariats et collaborations mis en place pour le partage des ressources disciplinaires, sont tous des outils numériques. Mais il y a bien d'autres façons, plus ou moins aisées à mettre en place, de rendre compte de l'histoire de la recherche dans les bibliothèques auprès du public.

Espaces et expositions

La mémoire dans les murs de la bibliothèque

Les espaces occupés par les bibliothèques de recherche sont eux-mêmes porteurs de la mémoire de la recherche. Ils sont souvent évoqués dans les autobiographies et récits personnels des chercheurs. La modestie de certains locaux, leur localisation, est souvent mentionnée, et pas toujours de manière positive.

Dans les mélanges en hommage à Jean-Michel Berthelot, on peut lire l'aversion du sociologue pour les lieux que s'appropriait à rejoindre le département de sociologie de l'université Paris V. Il aurait ainsi confié : « je ne suis pas venu à Paris pour me retrouver rue des Saints-Pères¹⁵⁰ ».

Les déménagements successifs effacent parfois les traces de l'occupation des espaces par les bibliothèques. Ainsi, de la présence de la bibliothèque de recherches africaines dans les locaux historiques de la Sorbonne, il ne reste plus rien.

Des photographies documentent en revanche celle de la bibliothèque d'anthropologie sociale dans ses locaux successifs¹⁵¹.

¹⁴⁹ http://en.wikipedia.org/wiki/File:Envoi_Dumézil_à_Halbwachs.JPG

¹⁵⁰ Jean-Christophe Marcel, Olivier Martin, *Jean-Michel Berthelot, Itinéraires d'un philosophe en sociologie*, Paris, 2011, p. 227.

¹⁵¹ Michel Izard (éd.), *Claude Lévi-Strauss*, Éditions de L'Herne, Paris, 2004, 482 p.

Des expositions

La succession des différents lieux d'accueil pour les bibliothèques rend difficile une permanence de la mémoire par l'architecture. Leur exigüité, de surcroît, constitue un obstacle à la tenue d'expositions physiques sur la mémoire de la recherche.

Celles-ci, en d'autres circonstances, ont démontré leur pertinence. Ainsi, le PRES de Lyon a-t-il mis en place des expositions en même temps que des colloques, sur l'histoire de l'université lyonnaise et des collections scientifiques¹⁵². Une exposition, en particulier, avait trait aux collections de livres. Elle avait pour titre « mémoire des livres, mémoire des hommes : aux origines de la bibliothèque de l'université de Lyon, exposition de livres anciens du XV^e au XIX^e siècle. Cette exposition s'appuyait sur un travail de recherche menée par une universitaire, Anne-Claire Valligny, sur les collections de la bibliothèque de lettres et sciences humaines. Un hommage particulier y était rendu aux donateurs.

La bibliothèque de la FMSH avait cependant fait l'expérience, malgré des locaux qui s'y prêtaient peu, de monter une exposition sur les mouvements autogestionnaires, à partir des documents du fonds spécialisé sur cette question. Quant aux collections, elles se prêtent aussi parfois difficilement aux expositions. Si les bibliothèques spécialisées en ethnologie ou anthropologie ont des fonds iconographiques, la FMSH n'en a presque pas. Un appel avait été fait, à l'occasion de la constitution des archives, auprès des anciens de l'institution pour collecter des photographies, mais il ne fut pas couronné de succès.

Ce moyen de valorisation peut toutefois être à nouveau mis en œuvre. Un espace d'exposition est prévu dans la préfiguration du campus Condorcet pour mettre en valeur des fonds documentaires des bibliothèques qui s'y installeront.

¹⁵² http://biu.ens-lyon.fr/75429697/0/fiche_pagelibre/

Diffusion, publications et éditorialisation

L'effort de présentation des collections sur les supports de communication

Les supports papier

Les brochures imprimées constituent le mode le plus traditionnel de médiation autour de la mémoire de la recherche. D'autres supports de communication sont utilisés : site Internet, dépliants, lettres mensuelles, ou affiches dans la bibliothèque sont ainsi conçus. Il faudrait évoquer aussi la transmission par oral de ces informations aux chercheurs, très fréquente dans les bibliothèques de recherches de dimensions modestes. Il peut arriver aussi que les responsables des bibliothèques, dépositaires de la mémoire des collections, ouvrent des pistes de réflexions aux chercheurs pour l'exploitation de leurs fonds.

Des mémoires de recherche sur les bibliothèques et sur les centres de recherche sont parfois attribués à des étudiants. On peut citer, à titre de comparaison, les travaux de Marie Scot sur la London School of Economics et sur sa bibliothèque ou bien le travail de Maud Hagelstein sur la bibliothèque d'Aby Warburg.

Des brochures sont souvent réalisées, parfois par le centre de recherche lui-même comme cela a été le cas pour le laboratoire d'anthropologie sociale à l'occasion de son cinquantième anniversaire en 2010. Dirigée par une chercheuse du laboratoire, anthropologue spécialiste de la mémoire, Françoise Zonabend, la brochure présente plusieurs entretiens avec ses membres ainsi qu'une interview de la directrice de la bibliothèque.

Les supports électroniques

Internet peut être désormais considéré comme le lieu stratégique pour cette écriture de l'histoire et pour une bonne médiation autour des collections. Mais la médiation numérique n'est pas encore très exploitée par les bibliothèques de recherche qui se concentrent, en partie faute de moyens financiers, sur la conservation et la communication des documents sur place.

Des revues électroniques comme *Histoire@Politique*, *Politique, culture, société*, la revue du centre d'histoire de Sciences Po, ou les *Conserveries mémorielles*, sous la responsabilité de l'IHTP depuis 2008, accueillent ainsi de courts articles sur les sources de la recherche en histoire des sciences.

Une première étape, bien que trop modeste sur le long terme, vers la valorisation de la mémoire de ces bibliothèques, est proposée sur le site du centre d'études africaines : il donne une bibliographie succincte (et un peu vieillie) de l'histoire de la bibliothèque et du centre de recherche.

Les sites Internet

Les pages Internet de ces institutions sont le lieu approprié pour fournir un historique détaillé de la bibliothèque et de ses collections.

Le site Internet de la FMSH assume bien ces missions auprès du public. La page de présentation de ses collections, pluridisciplinaires, est très précise sur l'origine et sur le développement historique de chaque fonds (disciplinaires et transversaux). Des éléments sont donnés sur la volumétrie, les éditions remarquables, les réorientations de la politique documentaire pour chacun des fonds représentés en fonction des évolutions de la discipline.

Le site Internet de la London School of Economics met aussi en valeur l'histoire des disciplines représentées en exploitant les archives de leurs fondateurs. Pour l'anthropologie, une petite exposition virtuelle a été réalisée, qui retrace l'évolution de la discipline (enseignement et recherche) à la LSE au début du XX^e siècle, de 1904 à la mort de Bronislaw Malinowski (1884-1942)¹⁵³. Des documents d'archives, des lettres et des photographies des anthropologues du département sont numérisés et intégrés au texte de l'exposition. Le lecteur est invité à contacter le département des archives pour plus de détails sur les périodes ultérieures.

Un site Internet, consacré à la vie et l'œuvre de l'historien Charles Morazé, est alimenté par le centre Charles Morazé et la FMSH. Il expose des photos et donne accès aux principales œuvres numérisées¹⁵⁴.

Les lettres d'information

L'EHESS a, depuis quelques années, réalisé un travail de fond sur ses collections et l'histoire de ses bibliothèques de recherche sous l'égide d'un groupement documentaire, le GDBE (Groupe des documentalistes et bibliothécaires de l'EHESS). Constitué en 2004, en réponse à une enquête sur les ressources documentaires réparties dans les bibliothèques de centres, le groupe a porté depuis une réflexion sur la politique documentaire et archivistique de l'EHESS dans son ensemble. La lettre mensuelle de l'EHESS permet de présenter successivement les différentes bibliothèques de l'établissement.

Dans l'une d'elles, l'auteur exprime ce qu'est :

(...) la valeur même des bibliothèques de recherche telles qu'elles existent aujourd'hui. Des fonds cohérents, spécialisés, évoluant en étroite relation avec les chercheurs, mis en valeur par des personnels formés à l'accompagnement à la recherche. Ils abritent souvent des ensembles documentaires rares, où voisinent imprimés, littérature grise, archives et par lesquels peuvent se saisir l'histoire et l'évolution des pratiques disciplinaires¹⁵⁵.

Mais justement, la difficulté, après une bonne conservation de ces collections et des traces de la recherche, reste justement de « saisir l'histoire ». L'idée que l'on pourrait tracer une histoire de la bibliothèque de recherche à partir des collections revient très fréquemment, mais cela est rarement exécuté et les travaux historiques sur le sujet relèvent surtout de l'histoire institutionnelle.

Le travail épistémologique doit bien être préparé en amont par les bibliothécaires. Les « Lettres de l'EHESS », à cet égard, suivent bien cet objectif depuis quelques années¹⁵⁶.

Des exemples très différents peuvent émerger du réseau documentaire de l'EHESS. Celui d'une bibliothèque issue d'un projet de recherche sur un corpus, pour ce qui concerne la bibliothèque du groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval (GAHOM). Une autre lettre, consacrée à l'histoire de la bibliothèque du CERCEC démontre comment celle-ci s'adapta à un brusque renouvellement historiographique – et donc de la documentation – à la fin des régimes communistes.

D'autres institutions ont recours à la lettre mensuelle pour faire connaître leur histoire ainsi que celle de leurs collections. Pour le centenaire de Claude Lévi-Strauss, en 2008,

¹⁵³ http://www2.lse.ac.uk/library/archive/online_resources/anthropology_at_lse/anthropology_at_lse_1.aspx

¹⁵⁴ http://www.centre-charles-moraze.msh-paris.fr/article.php3?id_article=108

¹⁵⁵ Elizabeth Dutartre, Brigitte Mazon, Judith Lyon-Caen, « La politique documentaire de l'EHESS ». *La Lettre de l'EHESS*, n° 28, <http://lettre.ehess.fr/274> (consulté le 5 novembre 2011).

¹⁵⁶ Voir la présentation de la bibliothèque du GAHOM dans la lettre n° 39 de l'EHESS : http://www2.lse.ac.uk/library/archive/online_resources/anthropology_at_lse/anthropology_at_lse_1.aspx Pour l'histoire de la bibliothèque du CERCEC, on consultera : <http://lettre.ehess.fr/1968>

le Collège de France publia une lettre hors-série, qui lui fut consacrée¹⁵⁷ et qui comprenait des articles consacrés au laboratoire d'anthropologie sociale et aux HRAF.

Un nouveau support approprié : le carnet de recherche

Des méthodes plus innovantes et plus participatives de diffusion des sources primaires et des réflexions sur l'histoire des sciences ont déjà été mises en œuvre pour les sciences sociales. Les exemples qui suivent sont ceux qu'ont développés les bibliothèques de notre corpus ou bien des institutions très proches par leur structure et leurs thèmes de recherche.

Des carnets pour la recherche actuelle...

La plateforme hypotheses.org

La bibliothèque de recherches africaines a commencé récemment d'éditer une page sur la plateforme *openedition*, dans l'espace réservé aux carnets de recherche en sciences humaines et sociales, « *hypotheses.org* », créé en 2007.

Cette initiative du Cléo, le centre pour l'édition électronique ouverte, de l'EHESS, de l'Université de Provence et de l'Université d'Avignon était à l'origine destinée à la publication de carnets de recherche contemporains, offrant « une solution rapide et légère pour rendre compte régulièrement de recherches ».

Les contenus des carnets

Publications individuelles, ou bien outils de diffusion de recherches collectives, les carnets publiés sur la plateforme se font ainsi en grande majorité l'écho de la « recherche en train de se faire ». Certains d'entre eux rendent compte des terrains actuels d'archéologues ou d'ethnologues, comme celui de la « mission archéologique – delta du Danube – Territoires des Hommes, Territoire de l'Eau¹⁵⁸ », mis en ligne depuis 2010.

Sur les 275¹⁵⁹ carnets publiés par des chercheurs individuels ou par des collectifs, les carnets consacrés à des recherches anciennes et à la publication de leurs sources sont peu nombreux.

... et pour la valorisation de la recherche passée

Les carnets sur les collectes d'archives et l'épistémologie

Quelques carnets ont cependant pour thème la valorisation des archives de la recherche, comme « *ArchiSHS- Les archives de la recherche en sciences humaines et sociales* », mis en ligne par Bertrand Müller (centre Maurice Halbwachs) et dont l'objectif est avant tout méthodologique : « il s'agit en effet de faire émerger une réflexion prenant en compte la singularité des archives scientifiques produites par les SHS. En particulier de prendre en compte l'archive dans ses dimensions scientifiques (données, preuves), juridique (publique, privée), archivistique (documentaire, matérielle), historique (mémoire, patrimoniale) ».

Un autre carnet de recherche, « *Interfaces/Livres anciens de l'université de Lyon* » se penche quant à lui sur la mémoire des collections de livres de la bibliothèque interuniversitaire et se donne pour objectif, entre autres, d' « éclairer une discipline à travers les éditions ».

Quant au carnet consacré aux « *Archives de la FMSH¹⁶⁰* », il se trouve à mi-chemin entre l'outil de partage de pratiques professionnelles et de réflexions méthodologiques

¹⁵⁷ http://www.college-de-france.fr/media/college/UPL12799_lettre_LStrauss.pdf

¹⁵⁸ Le portail du Cléo se trouve à l'adresse suivante : <http://www.openedition.org/7690>

¹⁵⁹ À la date du 28 novembre 2011.

¹⁶⁰ <http://archivesfmsch.hypotheses.org/1>

(on peut y lire des billets assez généralistes sur le droit d'auteur appliqué aux données de la recherche) et un outil de publication pour les archives de l'institution. Cette dernière entreprise débutant par la valorisation du fonds de l'historien Charles Morazé (1913-2003). Les méthodes employées pour le classement du « vrac » de l'historien sont ainsi présentées et constituent une première étape vers une plus ample valorisation du fonds. Le carnet de recherche sert ici de support de communication pour le travail de traitement des archives et avertit la communauté de leur existence et de leur communicabilité, en attendant la mise en ligne d'inventaires détaillés.

L'archiviste de l'EHESS, Goulven Le Brech, est également engagé dans l'écriture de billets pour faire connaître les archives des sciences sociales et mettre en valeur le travail fait sur certains fonds, comme ici le fonds Paul Ricoeur¹⁶¹ ou le fonds Vidal-Naquet¹⁶². Son blog personnel lui permet aussi de pousser la réflexion sur la mémoire de l'EHESS. Ainsi, à l'occasion du compte-rendu d'une journée d'études professionnelles sur le don, il fait appel, pour développer sa critique, aux personnalités ayant marqué la mémoire de son établissement :

Il aurait aussi pu être question de Maurice Godelier et de Jacques Derrida, deux figures de l'EHESS qui se sont intéressés à cette problématique anthropologique et philosophique¹⁶³.

Sur cette même plateforme openedition, est alimenté un carnet d'enquêtes intitulé « Plozarch ». Il s'agit en fait d'un des maillons d'un réseau plus dense d'outils en ligne constitués par le CERHIO (UMR CNRS 6258) de l'Université de Rennes 2. Le portail¹⁶⁴ regroupant les initiatives électroniques autour des enquêtes de l'action concertée de Plozévet en Bretagne (1961-1965) a été créé avec la collaboration du CN2SV (Centre national pour la numérisation de sources visuelles du CNRS (Centre A. Koyré/CRHST UMR CNRS 8560).

Le site « Plozcorpus », auquel ce carnet se rattache, se présente comme un « portail évolutif donnant accès, sous des réserves d'usage, aux documents produits durant ces enquêtes et à leurs archives, au fur et à mesure de leur inventaire, de leur classement et de leur traitement numérique et informatique ». La dimension collaborative, qui permet à tout possesseur d'un document en rapport avec le corpus de le déposer dans la base, est mise en avant. Mais, pour l'instant, peu de choses ont été mises en ligne.

¹⁶¹ http://fondsriceur.anaphore.org/ead.html?id=FRAFPR_001

¹⁶² « Les archives des chercheurs en sciences humaines et sociales : l'exemple du fonds Vidal-Naquet », « Richesse et diversité : à la découverte des archives des sciences humaines et sociales », *La gazette des archives*, n° 212, 2009.

¹⁶³ <http://enattendantmnemosyne.wordpress.com/>

¹⁶⁴ <http://plozcorpus.in2p3.fr>

Des carnets de publication des données anciennes de la recherche

L'un des exemples les plus aboutis de valorisation de carnets de terrain, mais encore à ses prémices, est celui mis en place par le centre de recherches africaines autour des archives de Raymond Mauny (1912-1994)¹⁶⁵, conservées par la bibliothèque et traitées par un chercheur du centre, Fabrice Melka.

Raymond Mauny fut, avec Georges Balandier et Hubert Deschamps, l'un des fondateurs du centre de recherche. Les vingt-quatre cahiers de terrain de cet archéologue africaniste sont numérisés et sont destinés à être progressivement mis en ligne sur la plateforme hypotheses.org. Le choix de numériser ces carnets et de publier sur cette plateforme se justifie à plusieurs égards : Raymond Mauny occupe une place particulière dans les études africaines et pour le centre de recherche. Ses travaux sur l'histoire ancienne de l'Afrique et les cités médiévales africaines font autorité. En outre, le caractère esthétique de ces carnets, la beauté de leur support et leur richesse documentaire (photographies, cartes, croquis) en faisaient des objets particulièrement intéressants pour une valorisation sur Internet.



Les cahiers de terrain de Raymond Mauny

La forme du blog, fournie par [openedition](http://openedition.org), entrait aussi particulièrement en résonance avec le genre du document original, le cahier de terrain, écrit jour après jour. Mais dans le cas de Raymond Mauny, cette écriture se concentrait sur quelques mois seulement dans l'année.

La publication du carnet sur la plateforme a été soumise au comité scientifique d'[openedition](http://openedition.org). Il devait se doubler à l'origine d'un cahier pour la bibliothèque de recherche elle-même et ses activités.

Conçu comme une première étape vers une possible édition électronique approfondie du texte, en TEI, le blog actuel est très simple d'utilisation pour son auteur (technologie Wordpress) et permet une prise en main rapide par des collaborateurs ou successeurs potentiels ou encore des stagiaires.

¹⁶⁵ <http://mauny.hypotheses.org/>

Le cahier est ainsi disponible en mode image et est accompagné de sa transcription. La possibilité d'un travail collaboratif est ici aussi laissée aux chercheurs, qui sont invités à intervenir sur les contenus. Pour l'instant¹⁶⁶, seul le premier cahier de terrain de Raymond Mauny est disponible ; il concerne la mission Mauritanie (Koumbi, Saleh) et Soudan à la fin de l'année 1951.

Carte de l'itinéraire de la mission Mauritanie (Koumbi Saleh), Soudan : 1er cahier (1951)

Afficher la carte en plus grand

[Lire la suite »](#)

Lundi 31 décembre 1951



L. 31.XII.1951 24° à 8h. Achats et courses à Bamako. Vu F. Nocilas à la réunion du Conseil au sujet du déplacement vers Tombouctou. Après-midi à la Grotte du Point G. avec les manœuvres.

Szumowski et Kariba enlèvent une plaque peinte placée sur le sol, donc vouée à la disparition. Je délimite...

[Lire la suite »](#)

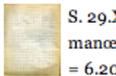
Dimanche 30 décembre 1951



D. 30.XII.1951 26° à 7h30 Recensement des plaques épigraphiques Th. 1950 ramenées à Bamako. Soit : 1) Formules coraniques 4, 6, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 39, 40, 41, 42, 19, 8, 11, 7, 9, 10, 1, 2, 12, 51, 27, 26, 35, 36, 43 2) Rosaces et swastikas : A11,...

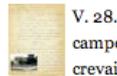
[Lire la suite »](#)

Samedi 29 décembre 1951



S. 29.XII.1951 Paie des manœuvres : 31x200 = 6.200F Kariba Coulibaly, chef

Vendredi 28 décembre 1951



V. 28.XII.1951 Bon campement. Réparons crevaison roue arrière. Départ à 7h35. La

Jeudi 27 décembre 1951



J. 27.XII.1951 Nara – Départ 7h atteignons bonne route 7h35 18km de Nara

hypotheses.org

Ce site présente les cahiers de terrain de l'archéologue africaniste Raymond Mauny (1912-1994) déposés à la Bibliothèque de recherches africaines.

Catégories

/ Mission Mauritanie (Koumbi Saleh), Soudan : 1er cahier (1951) (37)
Cartes (1)

Archives

août 2011 (1)
décembre 1951 (31)
novembre 1951 (5)

Index

Bamako Bon Hofara
Bonnel de Mézières
Brahim Hamounek Dicko Charles
Dune de Banforié Ghana
Gringaleh Grotte du point G
Ibn al-Chater IFAN Kallou Tandia
Kariba Coulibaly
Karounga Kary Traoré Kassim
Kolokani Koumba Rkabat
Koumba Seddir Cheikh

[L'édition des cahiers de Raymond Mauny sur openedition](#)

Aucun commentaire n'a été fait sur les billets mais ils sont lus et appréciés des chercheurs. Le sujet étant extrêmement précis et concernant quelques sites archéologiques bien spécifiques, cela peut expliquer l'absence de réactions de la part des lecteurs.

Il est prévu de rajouter à cette première mise en ligne, une « couche documentaire » supplémentaire, constituée de liens hypertextes vers des notices biographiques, topographiques ou thématiques, par exemple sur l'encyclopédie en ligne Wikipédia. Ainsi augmenté, le carnet de recherche constituerait une ressource pédagogique pour les étudiants, sur l'histoire des sites archéologiques, sur l'histoire des institutions scientifiques coloniales et de leurs personnels et sur l'épistémologie des sciences.

¹⁶⁶ Consulté le 5 décembre 2011.

Conclusion

La prise en compte du patrimoine de la recherche et de la mémoire des sciences sociales est presque devenue une évidence, portée par la « boulimie commémorative d'époque¹⁶⁷ ». Pour autant, sur le terrain des bibliothèques de recherche, la mise en œuvre de tels programmes est très inégale et tout juste ébauchée pour certains aspects (notamment pour la valorisation des archives de chercheurs sur Internet ou encore pour la collecte de témoignage au sein des institutions).

Et pour cause, le devoir de mémoire assigné aux bibliothèques n'est pas toujours suivi des moyens financiers et humains nécessaires à leur exécution. Outre une vraie dotation budgétaire, un autre préalable à ce travail sur la mémoire des institutions de la recherche et sur la mémoire de la recherche elle-même serait une définition satisfaisante des matériaux (ou de l'immatériel !) à conserver, à transmettre... ou à oublier.

Et pour prendre en compte les traces sédimentées pendant des décennies et faire les choix appropriés de conservation, le travail d'enquête doit être bien étayé comme l'a été le questionnaire sur l'histoire des institutions qui participeront au Grand Ensemble Documentaire du Campus Condorcet.

Cela exige pour les responsables de tels chantiers, d'une part, de changer leurs pratiques professionnelles : les bibliothécaires peuvent ainsi avoir à adopter des techniques archivistiques pour conserver les papiers des chercheurs, à conserver des collections plus diversifiées et non plus seulement d'imprimés, à conserver davantage de traces de leurs propres activités dans les archives de l'institution, etc.

D'autre part, pour mieux appréhender le travail des chercheurs et en conserver la mémoire, il leur faut prendre en compte tous les aspects de la recherche, au-delà des pratiques strictement bibliographiques ou livresques. Cela exige un dépassement des frontières existantes entre les institutions patrimoniales et de la recherche.

Peter Stockinger, expliquant le principe des « archives audiovisuelles de la recherche » (AAR), un site Internet rassemblant les témoignages de chercheurs et enseignants en sciences humaines et sociales, exprime ce brouillage des frontières entre institutions qu'il appelle de ses vœux et met en pratique dans son expérience. Pour lui, les archives de la recherche sont « à la fois » :

- une archive et une bibliothèque,
- une institution patrimoniale et une institution d'édition et de publication,
- une institution patrimoniale et un observatoire, un outil d'anticipation de l'évolution de la recherche en SHS,
- constituent un véritable laboratoire de recherche et de développement¹⁶⁸.

Les institutions pourraient ainsi, pour mieux conserver le patrimoine de la recherche, changer de formes et de fonctions, et s'attacher à des objets qui leur échappaient en partie. Dans les AAR, l'événement scientifique prend toute son importance, et tend à

¹⁶⁷ Pierre Nora. *Les Lieux de mémoire III*, Paris, Gallimard, 1984, p. 977.

¹⁶⁸ Le texte de la conférence de Peter Stockinger sur le projet des archives audiovisuelles de la recherche, tenue à Paris VIII en 2005 est disponible en ligne : http://www.semionet.fr/ressources_enligne/conferences/2005/conference_ParisVIII.pdf

devenir l'unité principale pour la conservation (entretien, séminaire, colloque, reportage sur un laboratoire¹⁶⁹...).

Les institutions existantes pourraient déjà, entre elles, mieux coopérer pour mettre en place des bases de données communes sur les données historiques de la recherche. Pour l'instant, il manque encore une grande entreprise nationale aboutie à l'échelle des sciences humaines et sociales.

¹⁶⁹ Peter Stockinger (coord.), *Portails et collaboratoires pour la recherche et l'enseignement*, Paris, Hermès science, 2003, 250 p.

Sources

Catalogues en ligne :

Le catalogue ancien de la bibliothèque de sociologie :

<http://catalogue.bibliothequedesociologie.cnrs.fr/>

Le catalogue courant de la bibliothèque de sciences humaines et sociales :

<http://babel.bu.univ-paris5.fr:80/F?RN=760806703>

Le catalogue de la bibliothèque de recherches africaines (UFR d'histoire de Paris I) :

http://sushi-new.univ-paris1.fr:80/F/P26447THAIG7YNVJCBFKFHHLAQ8IINEBFQ1C87L48GBBJ3U19-01720?func=file&file_name=find-b&local_base=ufr09&pds_handle=GUEST

Le catalogue de la bibliothèque de la FMSH :

<http://www.msh-paris.fr/diffusion/bibliotheque/catalogue-babylone/>

Le catalogue de la BULAC (pour la bibliothèque du CEAF) :

<http://catalogue.bulac.fr/cgi-bin/koha/opac-search.pl>

Autres sources :

Instrument de recherche sur les archives des sciences humaines et sociales :

<http://constel07.u-bourgogne.fr:8080/sdx/pl/>

Fonds d'archives de la bibliothèque Claude Lévi-Strauss (base de données) :

<http://las.ehess.fr/docannexe.php?id=577>

Archives de la FMSH (blog) :

<http://www.openedition.org/9325>

Archives de la bibliothèque de sociologie (inventaire) :

http://www.bibliothequedesociologie.cnrs.fr/IMG/pdf/Archives_bibsoc_1946-2003.pdf

Groupe de travail « Histoire des bibliothèques devant intégrer le GED Condorcet », *Questionnaire*, 2011, 16 p.

Bibliographie

Organisation de la recherche, chercheurs, épistémologie

Généralités

BOURE, Robert. *Les Sciences humaines et sociales en France : une approche historique*, Cortil-Wodon, EME. & Intercommunications, 2007, 345 p.

CHARLE, Christophe. « L'organisation de la recherche en sciences sociales en France depuis 1945 : bref bilan historique et critique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008, 55-4 bis, p. 80-98.

DUCLERT, Vincent ; CHATRIOT, Alain (dir.). *Quel avenir pour la recherche ?*, Paris, Flammarion, 2003, 348 p.

Afrique

AGGARWAL, Kusum ; PIRIOU, Anne ; SIBEUD, Emmanuelle (dir.). *L'africanisme en questions*. (« Dossiers africains »). », *Cahiers d'études africaines* [Online], 165 | 2002 URL : <http://etudesafricaines.revues.org/1477>

Le Centre d'études Africaines de l'EPHE-VI^e section : bilan et activités, *Cahiers d'études africaines*, 1972, vol. 12, n° 48, pp. 670-708 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cea_00080055_1972_num_12_4_8_2744

DESLAURIER, Christine ; CHRETIEN, Jean-Pierre. *Afrique, terre d'histoire : au cœur de la recherche avec Jean-Pierre Chrétien*, Paris, Karthala, 2007, 674 p.

HERITIER-ZARD, Françoise ; BUREAU, René. « Le Centre d'analyse et de recherche documentaires pour l'Afrique noire (CARDAN) », *Cahiers d'études africaines*, Paris, 1966, vol. 6, n° 21, cahier 1, p. 130-139. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cea_0008-0055_1966_num_6_21_3062

MUEL-DREYFUS, Francine. « Le centre d'études africaines de l'EPHE-VI^e section : bilan et activités ». *Cahiers d'études africaines*, Paris, 1972, vol. 12, n° 48, cahier 4, p. 670-708. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cea_0008-0055_1972_num_12_48_2744

PETIT, Flora. *Un secteur de la recherche africaniste française : l'africanisme à l'EPHE*. Paris : École pratique des hautes études, 1971. La bibliothèque du centre d'études africaines, fasc. 1., p. 360-365. Le Centre d'Analyse et de Recherche Documentaires pour l'Afrique noire – CARDAN, fasc. 1, p. 366-370.

RUPP, Britta. « Le Centre d'analyse et de recherche documentaires pour l'Afrique noire (CARDAN) », *Afrika Spectrum*, Hamburg, 1971, n° 2, p. 107-111.

SAWADOGO, Germaine. *Le Centre d'analyse et de recherche documentaires pour l'Afrique noire (CARDAN) : un centre de documentation africainiste*, 1983. V-66-27 p. Mémoire de fin d'études, Diplôme supérieur de bibliothécaire, Villeurbanne, École nationale supérieure des bibliothèques.

Sociologie

CHENU, Alain. « Une institution sans intention : la sociologie en France depuis l'après-guerre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 141-142, 2002, p. 46-59.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_2002_num_141_1_2817

FRISH, Jacqueline ; GAUCHE, Brigitte. « Le département d'analyse secondaire du centre d'études sociologiques », *Revue française de sociologie*, vol. 22, n° 4, oct.-déc. 1981, p. 609-621. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1981_num_22_4_3451

HEILBRON, Johan. « Pionniers par défaut ? Les débuts de la recherche au Centre d'études sociologiques (1946-1960) », *Revue française de sociologie*, vol. 32, n° 3, juill.-sept. 1991, p. 365.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1991_num_32_3_4061

MARCEL, Jean-Christophe. « Georges Gurvitch : les raisons d'un succès », *Cahiers internationaux de sociologie* 1/2001 (n° 110), p. 97-119. www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2001-1-page-97.htm.

RIPERT, Aline. « Le département audiovisuel du Centre d'études sociologiques. Activités de recherche 1969-1970 », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 3, juill.-sept 1970, p. 421-427.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1970_num_11_3_1686

Sociologie et psychologie sociale en France (1945-1965). Bibliographie établie par la bibliothèque du Centre d'études sociologiques, Paris, Association pour la diffusion de la pensée française (1966), 256 p.

TREANTON, Jean-René. « Les premières années du centre d'études sociologiques, 1946-1955 », *Revue française de sociologie*, vol. 32, n° 3, juill.-sept. 1991, p. 381-404.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1991_num_32_3_4062

TREANTON, Jean-René. « Les débuts du Centre d'études sociologiques, 1946-1955 (suite) », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n° 3, 1992, p. 487-495.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1992_num_33_3_5620

VANNIER, Patricia. *Un laboratoire pour la sociologie ? Le Centre d'études sociologiques (1946-1968) ou les débuts de la recherche sociologique en France*, thèse pour le doctorat de sociologie, université de Paris V, 1999.

Ethnologie

Collège de France. *La Lettre du Collège de France*. Paris : Collège de France, 2008, 80 p. http://www.college-de-france.fr/media/ins_let/UPL6998_LHSLevi_Strauss.pdf

ZONABEND, Françoise (dir.). *Le Laboratoire d'anthropologie sociale, 50 ans d'histoire, 1960-2010*. Paris : Collège de France, décembre 2010, 50 p.

Bibliothèques de recherche et documentation en SHS

BERNAUDIN, Anne-Claire ; CHARRA, Gaëlle ; CHARRIER-ARRIGHI, Nathalie ; DESALME, Aubierge ; PINET, Nicolas. *La bibliothèque du scientifique*. ENSSIB, 2005, 468 p.

BOULOGNE, Arlette. « Les centres de documentation face à la demande croissante d'informations », *Histoire des bibliothèques françaises*, vol. 4, *Les bibliothèques au XX^e siècle, 1914-1990*, sous la direction de Martine Poulain, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, 1187 p.

CHARRA, Gaëlle. *Pratiques de recherche documentaire et attentes des publics de chercheurs en lettres et sciences humaines étude à partir du cas de la bibliothèque Denis Diderot*, mémoire d'étude, [Villeurbanne] : ENSSIB, 2005, 84 p.

GARDEN, Maurice. « Les bibliothèques de recherche », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n° 2, p. 20-25.

GUERREAU-JALABERT, Anita. « Le document, un défi pour les sciences sociales », *Quel avenir pour la recherche ? Cinquante savants s'engagent*, Paris, Flammarion, 2003, 348 p.

HAUVILLE, Frédérique. *Évaluation et amélioration des services au public à Yale University Library : l'exemple des bibliothèques de lettres et sciences humaines*, Diplôme de conservateur, mémoire d'étude, [Villeurbanne] : ENSSIB, 2003.

KIZER, Walker. *Collection and content provision in U S Academic Research Libraries : Crisis ans Transition 2010*, *Bibliothek Forschung und Praxis*, 2011, 1, 135 p.

MARTY, Henriot. « Les rapports entre bibliothèques centrales et bibliothèques d'instituts et de laboratoires », *ABF Bulletin d'informations*, 1960, p. 181-189.

MEINHARDT, Haike. « Brauchen wir die Renaissance der Forschungsbibliothek ? Ein Beitrag zu einer bibliothekstypologischen Diskussion », *BuB : Forum Bibliothek und Information*, 2009, vol. 61 Issue 11/12, p. 816-820, 5 p.

MEINHARDT, Haike. « Keine Gedenkminute für Wissenschaftliche Bibliotheken », *Buch und Bibliothek*, 50 (1998)1, p. 47.

SALAÛN, Jean-Michel. « Les politiques publiques en information scientifique et technique », *Histoire des bibliothèques françaises, vol. 4, Les bibliothèques au XX^e siècle, 1914-1990*, sous la direction de Martine Poulain, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, 1187 p.

TESNIERE, Valérie. *Politique scientifique et politique documentaire des universités : quelles articulations ?*, Paris, IGB, 2008 http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Concours_2008/32/8/rapportdefinitif_poldoc-polsc_VT_19-08-08_33328.pdf

Politique documentaire

CHARTRON, Ghislaine (dir.). *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2002, 268 p.

Comité international pour l'information et la documentation en sciences sociales – SSID liaison bulletin – 1981.

« Dons et échanges de collections : recommandations aux bibliothèques ». IFLA Professional Reports, mai 2010, Issue 122, p. 1-23.

FREY, Valentine. « La préservation de l'authenticité dans un environnement numérique », *Documentation et Bibliothèques*, juill-sept. 2009, vol. 55, Issue 3, p. 121-132.

HUCHET, Bernard. « Je lègue ma bibliothèque à... » : dons et legs dans les bibliothèques publiques. Actes de la journée d'études annuelle « Droit et patrimoine » organisée le 4 juin 2007, *BBF*, 2011, vol. 3, p. 110-111

MCKNIGHT, Sue. « Le don : ses joies et ses peines », IFLA Conference Roceedings, 2003, p. 1-8.

Mémoire de la recherche, conservation et valorisation

BOUDIA, Soraya ; RASMUSEN, Anne ; SOUBIRAN, Sébastien (dir.). *Patrimoine et communautés savantes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 298 p.

BRIAN, Éric. « Archives et mémoire de sciences : enjeux historiographiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2001, n° 48-4 bis.

CAZENAVE, Christine ; GIRARD, Françoise. *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Université de Saint-Étienne, 2007, 244 p.

CORNU, Marie ; CUENCA, Catherine ; FROMAGEAU, Jérôme (dir.). *Les collections scientifiques, de l'outil de connaissance à l'objet de patrimoine : aspects juridiques et pratiques professionnelles et institutionnelles*, Paris, L'Harmattan, 2010, 119 p.

CORNU, Marie ; FROMAGEAU, Jérôme. *Archives et sciences sociales. Aspects juridiques et coopérations scientifiques, Journée d'études co-organisées par la Direction des Archives de France et le Centre de recherche sur le droit du patrimoine culturel, 3-4 novembre 2004*. Paris, L'Harmattan, 2006, 291 p.

JACOB, Christian. « Rassembler la mémoire. Réflexions sur l'histoire des bibliothèques. », PUF, *Diogène*, 2001/4, n° 196, p. 53-76.

JACOB, Christian ; BARATIN, Marc (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres dans la culture occidentale*, Albin Michel, 1996, 338 p.

LATOURE, Bruno, « Une base de données bibliographiques peut-elle devenir une banque de données pour la recherche sur la recherche ? », *Documentaliste*, vol. 17, n° 4-5, juill. 1980, p. 139-147 (avec Maya Sigogneau). Étude bibliométrique et scientométrique de la base Pascal du CNRS.

Lettre du Collège de France, hors-série n° 2, *Claude Lévi-Strauss*, nov. 2008, http://www.college-de-france.fr/media/ins_let/UPL6998_LHSLevi_Strauss.pdf

LEVEQUE Marine. *Le traitement et la valorisation des archives de chercheurs en sciences humaines et sociales : l'exemple du fonds Claude Meillassoux à la Bibliothèque de recherches africaines*, mémoire de master de l'École des chartes, 2010.

MOULTON, Marie-Dominique. « Donner à penser. Troubles dans les fonds de recherche des bibliothèques », *Vacarme*, n° 32, <http://www.vacarme.org/article603.html>

MULLER, Bertrand. « Les lieux de savoir : un entretien avec Christian Jacob », *Genèses*, vol. 76, p. 116-136, sept. 2009.

NEOUZE, Valérie. « Enquête sur le patrimoine des établissements d'enseignement supérieur et de recherche », *BBF*, 2008, Issue 6, p. 16.

PAVLIDES, Christophe. « Valoriser le patrimoine des bibliothèques de l'enseignement supérieur », *BBF*, t. 39, n° 1, 1994, p. 18-23.

SCOT, Marie. « La British Library of Political and Economic Science. La bibliothèque laboratoire d'une université en sciences économiques et sociales », *Histoire@Politique*, revue en ligne du Centre d'Histoire de Sciences Po, n° 8, mai-juin 2009, <http://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2009-2-page-92.htm>

STOCKINGER, Peter (coord.). *Portails et collaboratoires pour la recherche et l'enseignement*, Paris, Hermès science, 2003, 250 p.

WARBURG, Aby. "Tagebuch der Kulturwissenschaftlichen Bibliothek Warburg (1926-1929)", *Gesammelte Schriften VII*. Berlin : Akademie Verlag, 2001, 681 p.

Table des annexes

ANNEXE 1 : LISTE DES ENTRETIENS REALISES	84
ANNEXE 2 : L'ENQUETE SUR LES ARCHIVES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (ARSHS).....	85
ANNEXE 3 : LES PORTRAITS DES « PERES »	90

Annexe 1 : Liste des entretiens réalisés

- Mesdames Sylvia Bozan, Odile Grandet, Jeanne Longevialle, Florine Stankiewicz, représentant le groupe de travail « histoire des institutions » du projet campus Condorcet, le 24 juin 2011.
- Madame Sylvia Bozan, directrice de la bibliothèque de sciences humaines et sociales Paris-Descartes, le 7 octobre 2011 et le 14 octobre 2011.
- Madame Marion Abélès, directrice de la bibliothèque Claude Lévi-Strauss, le 6 octobre 2011.
- Madame Liliane Daronian, directrice de la bibliothèque de recherches africaines, le 13 octobre 2011.
- Monsieur Fabrice Melka, chercheur au centre de ressources africaines, le 5 décembre 2011.
- Madame Martine Ollion, directrice de la bibliothèque de la FMSH, le 12 décembre 2011.
- Monsieur Julien Pomart, archiviste de la FMSH, le 21 décembre 2011.

Annexe 2 : L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS)

Serge Wolikow, « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS). Premier bilan », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N° 9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

Repérage et identification des fonds d'archives

1. Fiche signalétique

Indiquez brièvement un titre, un nom, et si possible les dates de collecte des documents.

[Exemples : enquête sur « l'activité pastorale dans le Morvan » (1972-1980), notes administratives du laboratoire IHC (1987-2005), documents de recherche de Gaston Roupnel (1921-1946)]

Titre :

Nom du producteur :

Dates des documents :

Début : Fin :

Mots clés :

Description succincte du contenu :

Volumétrie approximative :

Remarques :

[Sur le contenu, la qualité de conservation des fonds etc.]

[Pour identifier un autres fonds, utiliser une autre fiche]

2. Lieu de conservation des documents

Organisme ou personne détenant les documents :

Nom/Prénom :

N° Rue :

CP : Ville :

Lieu de conservation des documents :

[Exemples : salle de documentation, bureau etc.]

3. Coordonnées de la personne ayant rempli ce questionnaire

Nom/Prénom :

Fonction(s) :

Tél. :

Courriel :

Souhaitez-vous que nous prenions contact avec vous ?

- oui

- non

Personne à contacter (si elle n'est pas celle qui a rempli le questionnaire) :

Courriel :

Vous opposez-vous à la diffusion de ces informations sur le portail PLEADE de la MSH de Dijon ?

- oui

- non

Les informations recueillies par l'université de Bourgogne et le CNRS font l'objet d'un traitement informatique destiné à alimenter un site Internet au service des chercheurs en sciences humaines et sociales. Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer

ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service documentation de la Maison des sciences de l'homme de Dijon. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Description détaillée

[Rappel : un questionnaire par ensemble identifié]

1. Description

1.1 - Nom ou intitulé :

Cet ensemble a-t-il fait l'objet d'un dépôt dans une institution ?

- Oui
- Non

Si oui, est-il identifié par une cote, laquelle ?

1.2 - Bornes chronologiques :

Indiquez la période durant laquelle ces documents ont été produits :

- Début :
- Fin :

1.3 - Type de documents :

L'ensemble des documents représente des :

- Archives des organismes de tutelle
- Archives de laboratoires (archives administratives et archives de la recherche)
- Archives de chercheurs (produites par un individu identifié)

1.4 - Importance matérielle :

Précisez approximativement le volume et la nature du/des supports de cet ensemble :

[Exemples : 3 cartons (30X 60 cm), 3 boîtes, 3 m linéaires de dossiers d'archives, etc.]

2. Contexte matériel de la production des documents

[Remplir l'une ou l'autre des deux rubriques suivantes. Est considéré comme producteur l'organisme ou l'individu ayant produit ou rassemblé les documents]

2.1 - Si le producteur est un organisme :

[Adresse si différente du lieu de dépôt indiqué en première partie]

NOM :

N°

CP :

Tel. :

Rue :

Ville :

Courriel :

Site Web :

2.2 - Si le producteur est un individu :

[Exemples : chercheur, écrivain, homme politique, etc.]

NOM : Prénom :

Organisme de tutelle :

Né le : à (ville, dpt, pays) :

Mort le : à (ville, dpt, pays) :

2.3 - Les étapes de la collecte :

Indiquez, si possible, tous les événements importants intervenus dans la gestion de du fonds (autres lieux de dépôt, classements différents, documents supprimés du fonds, etc.)

2.4 - Attribution des documents :

Qui est le propriétaire des documents ? *[Si différent de l'organisme ou de l'individu qui a constitué ces archives, cf. 2.1] :*

NOM (prénom) :

N° :

CP :

Tel. :

Dans ce cas, ont-ils été obtenus par :

- Don
- Legs
- Achat
- Dépôt
- Collecte
- Origine inconnue

3. Description et typologie des documents

3.1 - Description du contenu des documents :

- Décrivez brièvement le contenu des documents :
- Précisez, si possible :

- Les périodes concernées dans les documents : - Début : - Fin :

- Les aires géographiques concernées : *[Énumérez les principales]*

- La/les langue(s) des documents : *[Énumérez les principales]*

- Les disciplines scientifiques qui ont eu recours à ces documents :

3.2 - Typologie des documents : *[Plusieurs cases peuvent être cochées]*

Documents de recherche :

- Enquêtes
- Entretiens individuels, tests
- Données statistiques
- Matériaux, notes de recherche

Documents administratifs :

- Dossiers de gestion
- Dossiers financiers
- Dossiers de personnels
- Correspondance

Documents personnels :

- Notes de recherche
- Manuscrits
- Correspondance
- Contrats
- Prépublications, dossiers de presse
- Autre(s), précisez

3.3 - Quelle est la nature des matériaux composant cet ensemble de documents ?

- Documents imprimés
- Documents dactylographiés
- Documents manuscrits
- Documents audiovisuels
- Documents sonores
- Photocopies
- Cartes, schémas, plans, tableaux, etc.
- Objets collectés lors de recherches

Précisez (tracts d'informations, objets ethnologiques, cahiers, etc.) :

3.4 - État de l'ensemble documentaire :

- La conservation de cet ensemble est-elle : - Assurée - En cours - Non prévue - Menacée ?
- Si possible, précisez l'état de conservation des documents : - Bon - Suffisant - Insuffisant - Mauvais

3.5 - Classement :

- Ultérieurement, l'ensemble documentaire sera-t-il développé et/ou complété ? - Oui - Non - Ne sait pas
- Les documents sont-ils classés ? - Oui - Non
- Si oui, de quelle manière ? - Numérique - Thématique - Chronologique - Auteur - Titre - Géographique

4. Conditions d'accès et d'utilisation : *[Barrez les mentions inutiles]*

4.1 - Les documents sont-ils :

- Accessibles et /ou consultables ? - Oui - Non - Partiellement
- Reproductibles ? - Oui - Non - Partiellement

4.2 - En ce qui concerne les documents audiovisuels ou informatiques :

Précisez le type de support *[Exemples : microfiches, disquettes, CD, DVD, etc.]*
Disposez-vous du matériel nécessaire à la consultation ?

4.3 - S'il y a lieu, précisez également les outils documentaires existant pour exploiter ces documents :

[Exemples : inventaire, répertoire, base de données locale ou en ligne, etc.]

4.4 - Personne à contacter pour la consultation des documents :

NOM : Prénom :

Adresse : N° : Rue :

CP : Ville :

Tel. : Fax : Courriel :

5. Sources complémentaires :

5.1 - Les gisements identifiés se rapportent-ils à des travaux ayant fait l'objet de publications ? -

Oui - Non - Ne sait pas

Si oui, mentionnez les plus significatives :

6. Autres Remarques

Quelles remarques pouvez-vous faire concernant ce fonds d'archives dont le questionnaire ne rendrait pas compte ?

7. Conservation et stockage

Souhaitez-vous obtenir des informations :

- Sur les conditions de conservation des documents ? : - Oui - Non

- Sur les possibilités de dépôt dans une institution ? : - Oui - Non

[Pour tout renseignement complémentaire, envoyez un courriel à : archives.shs@u-bourgogne.fr]

8. Dans le cadre de la valorisation de cette enquête, acceptez-vous que ces informations soient utilisées pour alimenter un instrument de recherche consultable sur Internet ?

- Oui, j'accepte que les informations mentionnées ci-dessus soient diffusées sur Internet.

- Non, je désire garder ces informations confidentielles.

Les informations recueillies par Serge Wolilkow, en l'espèce l'université de Bourgogne et le CNRS font l'objet d'un traitement informatique destiné à alimenter un site Internet au service des chercheurs en sciences humaines et sociales. Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous

concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service documentation de la Maison des sciences de l'homme de Dijon. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Annexe 3 : les portraits des « pères »



Photo : J.-P. Martin, Collège de France
Claude Lévi-Strauss dans la salle des HRAF, 11 place Marcelin Berthelot, 1972



Photo : tous droits réservés
Yves Person, portrait réalisé par son fils.

Table des illustrations

Le catalogue historique de la bibliothèque de sociologie, toujours accessible	48
Projet de valorisation des archives par la Fondation Collège de France	55
La base de données « Archives des ethnologues » de la bibliothèque Éric-de-Dampierre	64
Les cahiers de terrain de Raymond Mauny	71
L'édition des cahiers de Raymond Mauny sur openedition	72
Claude Lévi-Strauss dans la salle des HRAF, 11 place Marcelin Berthelot, 1972.....	90
Yves Person, portrait réalisé par son fils.....	90